

# journal de la Confédération Musicale de France

N° 332 Août-Septembre 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,  
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES  
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

## Éditorial

### De l'expression...

J'ai dernièrement évoqué la difficulté d'évaluer les nuances et accents indiqués par les compositeurs ; c'est un sujet encore plus délicat que celui des nuances expressives !

Comme je le disais, lorsque le compositeur indique celles-ci, il faut les considérer, le plus souvent, comme de simples indications, mais non pas les appliquer aveuglément...

Prenons l'exemple des soufflets utilisés par Schumann, Brahms ou encore par des organistes tels : César Franck ou Boëllmann ; ceux-ci ne veulent indiquer qu'une plus grande intensité expressive sur une note ou sur un court fragment. Cette nuance étant infime, un simple vibrato suffit pour l'obtenir car elle est strictement expressive et non pas dynamique. Elle ne doit surtout pas être exagérée par l'ensemble de l'orchestre au risque de devenir insupportable ! Comme pour les nuances d'intensité sonore, n'oublions pas que ce qui reste valable pour un simple quatuor à cordes risque d'être nettement trop important à la puissance 40, 60 ou 80 !

Il en est de même pour l'indication « crescendo » ; lorsque celle-ci est indiquée avec la nuance *f* ou *mf* à son point d'aboutissement, pas de souci, mais souvent, ce crescendo n'est que modéré dans une phrase « *p* » ou « *pp* » et de ce fait, il reste expressif et non : pas dynamique et ne doit pas pour autant monter au *f* ou *ff* !

Enfin, parlons un peu articulation. Très souvent, dans les ouvrages des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et même du début du XIX<sup>e</sup> siècles, le détaché s'indiquait par des points sur chaque note, et le lié, comme dans Bach ou d'autres classiques, simplement au début « legato » ou encore avec une ligne courbe couvrant l'ensemble ou quelquefois, la phrase mélodique. Là, pas de problème, mais où cela se gâte, c'est de toujours considérer ces points comme, obligatoirement, un staccato... et ainsi, d'enlever toute sensibilité à une ligne simple par une horrible sécheresse. Bien sûr, il arrive que cela soit nécessaire, mais le compositeur le précise. Prenons l'exemple de la basse de l'Aria de la Suite en ré de J.-S. Bach, des symphonies de Mendelssohn, la Romaine et la Réformation, ou le début de l'orage de la Pastorale de Beethoven, et souvent dans des œuvres de Rossini ; en effet, le staccato est indispensable, mais hélas ! souvent ce qui devrait être aimable et enjoué chez Mozart se transforme parfois en un découpage sec et inexpressif !

Il est certain que le goût du chef est pour beaucoup dans l'interprétation d'une œuvre et, pour ma part, j'apprécie toujours les initiatives heureuses de celui-ci, qui peuvent varier en fonction d'un tempérament différent, sans pour cela altérer le caractère de l'œuvre, mais un scherzo, un adagio, etc.

C'est dans le subtil équilibre des nuances, de la phraséologie, de la vie rythmique, du dosage orchestral, mettant en valeur l'essentiel que le chef démontrera ses qualités de musicien sensible et pour un compositeur, il est bien agréable de ressentir son œuvre au travers d'une autre sensibilité que la sienne.

André AMELLER.

### Vous pourrez lire également dans ce numéro :

Page 5 : Le Concours national de musique d'Aix-les-Bains.

Page 6 : Le Concours international de la Lyre d'Or de Vichy.

Pages 7 à 10 : XIV<sup>e</sup> Congrès de l'ISME à Varsovie.

Page 13 : L'Art campanaire aujourd'hui en France.

Pages 14 à 17 : Tout sur les stages de Toucy.

Page 18 : Petites annonces.

Pages 19 à 31 : Communiqués des Fédérations régionales.

## Pour une histoire de saxophone...

Suite du dernier numéro

par Jean-Marie  
LONDEIX



Saxophone alto en Mi b ; Saxophone basse en Si b ; Saxophones baryton en Mi b : a) avec La grave, b) sans La grave ; Saxophone soprano soprano en Mi b, soprano en Si b.

### Le saxophone à l'Opéra

Plusieurs compositeurs amis d'Adolphe Sax séduits par les possibilités originales du saxophone utilisent le nouvel instrument dans l'orchestration de leurs œuvres. Ils choisiront généralement et tout d'abord le saxophone baryton, plus tard l'alto, ensuite le ténor : Hector Berlioz « Chant Sacré » (1844) ; Georges

Kastner (1810-1867) « Le Dernier Roi de Juda » — Opéra biblique de 1844 —, 2 ouvertures de Festival (1846 ?) ; A. Limmander « Le Château de Barbe-Bleue » (1851) ; Fromental Halévy « Le Juif Errant » (1852) ; Meyerbeer « L'Africaine » (1864) ; Ambroise Thomas « Hamlet » (1868) ; Georges Bizet « L'Arlésienne » (1873) ; Léo Delibes « Sylvia » (1876) ; Jules Massenet « Le Roi de Lahore » (1877), « La Vierge »

(1878), « Hérodiade » (1881), « Françoise de Rimini » (1882), « Werther » (1886) ; Camille Saint-Saëns « Henri VIII » (1883), etc. En 1860, Richard Wagner demandera à Adolphe Sax par une note manuscrite conservée à l'Opéra de Paris de fournir quelques saxophones pour grossir l'armée de cors nécessaires à son « Tannhäuser ».

• Suite page 2

## DANEMARK: CARL NIELSEN

Carl Nielsen est né à Norre-Lyndelse (Ile-de-Fionie), le 9 juin 1865 et il est mort à Copenhague, le 3 octobre 1931.

Violoniste, il voyage en Allemagne et en Autriche, où il rencontre Brahms, puis en Italie et en France. A Copenhague, il entre à l'orchestre du Théâtre Royal (Opéra) et dirige l'orchestre de 1908 à 1914. Professeur au Conservatoire dès 1916, il en devint le Directeur en 1931.

Il fut chef d'orchestre de la « Musikforeningen » où il présentera la plupart de ses œuvres. Il écrira six symphonies dans la forme classique, un opéra, Saul et David et un charmant opéra-comique, Maskerade, d'après une comédie de Holberg et inspirée du folklore danois ; vingt chansons danoises destinées aux écoliers ; elles sont célèbres au Danemark et chantées lors de réunions publiques ; quelques poèmes symphoniques, une ouverture, trois concertos : pour le violon, la flûte et la clarinette ; deux sonates, quatre quatuors à cordes, deux quintettes, dont un à vent, une sérénade pour clarinette, cor, violoncelle, basson et chant, des pièces pour orgue, dont une trentaine de préludes.

• Suite page 4



## ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER POUR SAXOPHONE

### POUR SAXOPHONE SEUL

- 15 études expressives pour tous les saxophones
- Ed. PETERS - Londres
- Capriccio pour saxophone alto mi b
- Ed. COMBRE - Paris
- Entrée et Danse pour saxophone alto mi b
- Ed. COMBRE - Paris

### POUR SAXOPHONE ET PIANO

- Jeux de table - 3 pièces
- Ed. LEMOINE - Paris
- Concertino pour saxophone alto mi b
- Ed. COMBRE - Paris
- Suite d'après Rameau
- Ed. TRANSATLANTIQUES - Paris
- Lirico pour saxophone alto mi b ou bémol si b
- Ed. COMBRE - Paris
- La sauge pour saxophone alto mi b ou ténor si b
- Ed. LEMOINE - Paris
- La plata pour saxophone alto mi b ou ténor si b (élémentaire)
- Ed. COMBRE - Paris
- Pointe au pic pour saxophone alto mi b ou ténor si b ou soprano si b (Belle Province)
- Ed. LEDUC - Paris
- Bale Comeau pour saxophone alto mi b ou ténor si b ou soprano si b (Belle Province)
- Ed. LEDUC - Paris
- Geneviève (Cinq prénoms) pour saxophone alto mi b ou ténor si b
- Ed. MARTIN - Mâcon
- Gypsophile pour saxophone alto mi b ou ténor si b
- Ed. MARTIN - Mâcon

# Pour une histoire

• Suite de la page 1

Vincent d'Indy (1851-1931) également à l'Opéra de Paris, introduira un quatuor de saxophones dans les chœurs pour mieux soutenir les voix. Il utilisera lui-même cette formation dans son « Fervaal » (1888-1895), puis, sur scène et en coulisse un sextuor de saxophones dans la « Légende de St Christophe » (1908-1915), un Quintette dans « Poème des Rivages » (1912-1921); 2 saxophones dans « Les Burgraves du Rhin ». Vincent d'Indy est par ailleurs l'auteur d'un « Choral Varié » pour saxophone-alto et orchestre (1903).

Après une trop longue période de désaffection, le saxophone figure de moins en moins rarement parmi les instruments de d'orchestre lyrique (parfois comme au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'orchestre de scène). Citons parmi les compositeurs les plus connus : G. Puccini, J. Hobroocke, G. Gershwin, K. Weill, D. Milhaud, P. Hindemith, B. Britten, P. Grainger, A. Berg, A. Honneger, J. Ibert, H. Tomasi, S. Prokofiev, D. Schostakovitch, L. Dallapiccola, L. Bério, F. Martin, H. Henze, O. Ketting, etc., etc.

Nous dénombrons plus de 2 000 titres d'œuvres symphoniques utilisant un ou plusieurs saxophones. Les saxophones alto ou ténor, à qui sont confiées souvent les phrases essentielles des ouvrages, sont les plus fréquemment employés pour les solos. A cette occasion nous nous étonnerons que le saxophone-baryton ne soit pas plus souvent utilisé. C'est un instrument maintenant satisfaisant sur le plan de la facture, dont les qualités sont incontestables et les possibilités originales. De plus, le saxophone-baryton est quasiment sans rival dans la tessiture grave de l'orchestre. Peut-être cela vient-il du fait que ce saxophone n'est pratiquement jamais entendu seul... et que les créateurs manquent de curiosité à son égard...

### Le saxophone dans l'orchestre symphonique

Citer le nom des compositeurs ayant au moins une fois utilisé un saxophone dans l'orchestre, reviendrait à citer à peu près tous les compositeurs, depuis 1930 environ... C'est impossible ici. Nous mentionnerons toute-

fois : Charles Koechlin, Maurice Ravel, Igor Strawinski, Heitor Villa-Lobos, R. Vaughan-Williams, Arthur Honneger, Jacques Ibert, Darius Milhaud, Jean Absil, Béla Bartok, Benjamin Britten, G. Pettrassi, Alban Berg, Tadeuz Baird, Léonard Bernstein, John Cage, Luciana Bério, Pierre Boulez, Stockhausen, etc., etc., etc.

### Le saxophone dans le jazz

Peu utilisé dans les groupes populaires de musique jazz jusqu'en 1978, le saxophone à la fin de la Première Guerre mondiale, va subitement occuper là une des premières places, sinon la première. Parler des grands saxophonistes jazz (Noirs pour la plupart) équivaudrait à faire l'histoire du jazz tellement l'instrument est lié à cette incomparable expression musicale. L'adéquation profonde entre l'instrument et la musique jazz a été extraordinaire, grâce aux qualités dynamiques intrinsèques de l'instrument. A tel point que pour certains mélomanes le saxophone aujourd'hui... c'est le jazz. Ils n'ont pas tort. Mais ajoutons que le saxophone, comme la voix par

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS !...

Le La du diapason se joue :



## EDITIONS ROBERT MARTIN

### OUVRAGES POUR SAXOPHONES

Degré de force :

tf : très facile - f : facile - af : assez facile  
mf : moyenne force - ad : assez difficile - d : difficile

#### OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

- Initiation progressive au déchiffrage instrumental, de Marc Dijoux, f à mf..... 24,00 F
- Méthode nouvelle pour tous les saxophones, de R. Letellier, avec tablature .... 93,50 F
- 40 Etudes de style pour tous les saxophones, de R. Letellier, f à ad ..... 48,40 F
- 38 Etudes faciles pour le style et l'interprétation pour tous les saxophones, de R. Letellier ..... 44,00 F
- Gammes majeures, mineures, chromatiques et tierces dans tous les tons, de R. Letellier (du début à la virtuosité) ..... 48,40 F
- 25 Déchiffrages manuscrits (cahier A), de J. Porret, f à mf ..... 24,75 F
- 24 Déchiffrages manuscrits (cahier B), de J. Porret, mf à d ..... 24,75 F

#### DUOS ET TRIOS

- Recueil de duos et trios pour saxophones mib ou sib, de R. Letellier, f à ad ..... 44,00 F
- 14 Nouveaux duos et trios pour saxophones mib ou sib, de R. Letellier, mf à d ..... 44,00 F

#### QUATUORS

- J.-S. Bach : L'Art de la fugue (tr. Del Giudice) mf ..... 69,00 F
- Trois inventions à 2 voix (tr. Avignon) mf ..... 46,20 F
- Brahms : Célèbre valse tf ..... 17,60 F
- Clérise : Polka valaisanne af ..... 17,60 F
- Delbecq L. : Impromptu f ..... 17,60 F
- Quatre saxos en récréation f ..... 17,60 F
- Schubert : Célèbre marche militaire f ..... 17,60 F
- Zemp : Air scandinave mf ..... 20,00 F

#### SAXOPHONE ET PIANO

- Ameller : Geneviève f ..... 12,65 F
- Gypsophile f ..... 12,65 F
- Amiot : Sérénade tf ..... 12,65 F
- Aubin : Petite Rêverie af ..... 12,65 F
- Bigot : Sicilienne tf ..... 12,65 F
- Del Giudice : Saxboy tf ..... 12,65 F
- Martin : Sérénade à Corinne f ..... 12,65 F
- Niverd : Insouciance af ..... 12,65 F
- Recueillement af ..... 12,65 F
- Porret : Concertino n° 9 f ..... 18,70 F
- Concertino n° 10 mf ..... 18,70 F
- Concertino n° 25 f ..... 18,70 F
- Concertino n° 26 mf ..... 18,70 F

Tessiture des saxophones

Equivalence au piano



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande :  
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-su-Roi  
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

☎ (85) 34-46-81

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés !

Votre journal est le journal officiel  
de la Confédération Musicale de France.

# de saxophone...

exemple, peut-être autre chose, et servir à l'expression musicale la plus pure, la plus élaborée, la plus haute qui soit.

## Le saxophone, Instrument concertant

L'alto est incontestablement le plus fréquemment utilisé en soliste, devant l'orchestre. Le répertoire du XIX<sup>e</sup> siècle (édité par Adolphe Sax lui-même) ne comporte guère que des morceaux de concours, des fantaisies et des airs variés... Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle apparaît un répertoire beaucoup plus ambitieux, dont nous sommes redevables à Mme Elisa Hall, riche saxophoniste Américaine qui, pour des raisons de santé (!) se mit à jouer du saxophone, puis à commander des œuvres concertantes aux compositeurs les plus en vue : Charles Loeffler « Divertissement Espagnol » (1900) ; Paul Gilson « Concerto » (1902) ; Vincent d'Indy « Choral Varié » (1903) ; Claude Debussy « Rapsodie » (1904) ; Florent Schmitt « Légende op. 66 » (1918), etc.

Après un passage à vide d'une trentaine d'années ce répertoire va prendre un essor enviable, grâce à Marcel Mule. Le grand maître français, professeur au Conservatoire de Paris depuis 1942, suscite de nombreuses partitions qui vont constituer le fonds d'un répertoire comptant aujourd'hui plus de 6 000 titres ! et va former une génération de saxophonistes dont la réputation va s'étendre largement dans le monde entier.

mis en compétition avec des musiciens jouant d'un autre instrument, montrent, outre le talent des instrumentistes et la qualité des maîtres, leurs profond enthousiasme et leur foi communicative.

Les classes de saxophone par « un spécialiste de l'instrument » regorgent généralement d'élèves. Ceux-ci, nantis d'un bagage moins facilement acquis qu'on l'imagine communément, vont grossir les rangs des Musiques populaires, des Musiques militaires, des orchestres de jazz ou de variété ; ou, plus rarement et après des études supérieures longues et vraiment difficiles, devenir saxophonistes professionnels, professeurs d'École de musique ou de Conservatoire ; ou encore, éveillés à la musique grâce à cet instrument merveilleux, embrasser la carrière musicale en tant que chef-d'orchestre, compositeur, musicologue ou autre.

## Le saxophone en musique de chambre

Du vivant d'Adolphe Sax, les compositeurs se sont intéressés au Quatuor de saxophones : Soprano, Alto, Ténor, Baryton. La première œuvre pour quatuor de saxophones digne d'intérêt date de 1858. On la doit à un compositeur maintenant oublié : Jean-Nicolas Singelee (la partition complète a été récemment rééditée chez Molenaar).

Le Quatuor Marcel Mule a suscité maints quatuors d'une incontestable qualité dont les plus connus sont de Glazounov, Gabriel

cupe,) le saxophone dit « classique » est enseigné, parallèlement au jazz dans la plupart des Universités-Conservatoires de musique. Cela, depuis 1950 environ.

Au Japon et en URSS même évolution depuis 1970 ; en Allemagne depuis 1978 (\*). L'Angleterre elle, a choisi délibérément de faire du saxophone un instrument accessoire... des clarinettes !

Les autres pays paraissent ignorer (pour combien de temps encore ?) que cet instrument existe... qu'il a gagné ses titres de noblesse et qu'il fait partie intégrante de l'art musical du XX<sup>e</sup> siècle.

Depuis 10 ans ont lieu périodiquement des Congrès Mondiaux de Saxophone. Les deux premiers se sont tenus aux USA en 1969 et 1970. Le 3<sup>e</sup> au Canada, à Toronto en 1972. Le 4<sup>e</sup> en France à Bordeaux (1974). Le 5<sup>e</sup> en Angleterre, à Londres en 1976 ; Le 6<sup>e</sup> à nouveau aux USA, à Chicago, en 1979. Le prochain congrès aura lieu en Allemagne, à Nürnberg, en juillet 1982.

Ces congrès rassemblent chaque fois plusieurs centaines de saxophonistes (ainsi à Bordeaux : 700, venus de 21 pays différents). Ils permettent aux uns et aux autres de se rencontrer, de se connaître, de s'apprécier mutuellement ; d'échanger les points de vue, de dresser un bilan des diverses actions et de les discuter.

Je vais arrêter ce long article, mais sans conclure...

Je dirai seulement à tous ceux que le saxophone intéresse que mes camarades et moi avons



Ensemble international de saxophones composé de quatre Américains, quatre Japonais, deux Français, un Canadien, un Italien, un Allemand et que dirige Jean-Marie Londeix.

fondé en 1972 l'Association des Saxophonistes de France (AsSaFra), qui regroupe actuellement plus de 2 000 membres. Ils peuvent se joindre à nous pour travailler à la promotion de cet instrument qu'il ne suffit pas de bien connaître forcément pour être aimé, et qui, pour être par-

fois caché, n'en est pas moins digne du plus grand intérêt.

Jean-Marie LONDEIX

Siège de l'AsSaFra : 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

(\*) Dans ces derniers pays, grâce à l'action de J.-M. Londeix.



Accueil de Jean-Marie Londeix, à l'aéroport de Tokyo, par les étudiants.

## Le saxophone dans l'enseignement

Nous savons que la classe de saxophone annexée en 1857 au Conservatoire de Paris, fut fermée treize années plus tard en raison de la guerre.

En signe de protestation, la plupart des Conservatoires de musique français ouvrent une classe de saxophone, qu'ils confient généralement au professeur de clarinette ou de basson.

Cette situation provisoire non satisfaisante a duré (et dure malheureusement encore dans certains établissements) jusqu'à ce que l'Etat demande que l'enseignement du saxophone soit obligatoirement confié à un « spécialiste de l'instrument ».

Les divers succès remportés ici ou là par les saxophonistes

Pierné, Florent Schmitt, Alfred Desenclos, Jean Francaix, Jean Rivier, etc., etc.

Il est à nouveau impossible de citer tous les compositeurs écrivant actuellement pour ce type de formation, tant leur nombre est grand.

Aux USA on trouve des quatuors de saxophones composés de deux altos, d'un ténor et d'un baryton. Cette formation n'est toutefois pas la plus fréquente.

Aux USA également, on trouve depuis quelques années un très grand nombre de partitions de musique de chambre pour divers instruments dont un saxophone (pas nécessairement l'alto). Cette nouveauté est très intéressante, et mériterait de se répandre partout comme elle commence à le faire en France, grâce notamment à Paul Pareille.

## Le saxophone en France et à l'étranger

Nous avons vu que le saxophone est enseigné dans les Conservatoires de France depuis plus d'un siècle. Il n'en va pas de même dans les autres pays où cet instrument est encore considéré (malgré la place qu'il occupe dans le jazz et dans toutes les musiques populaires ou les Musiques militaires !) comme marginal...

- Au USA et au Canada (premiers pays après la France et la Belgique à s'intéresser sérieusement à l'instrument qui nous oc-

## ASSOCIATION DES SAXOPHONISTES DE FRANCE (AS. SA. FRA.)

Résultats du quatrième concours national de saxophone (trente-quatre candidats). Le jury qui réunissait :

Marcel Mule, professeur honoraire du C.N.S.M. de Paris ;

Antoine Tisné, auteur de l'œuvre imposée en finale, Inspecteur de la Musique au Ministère de la Culture ;

Yvo Malec, professeur de composition, au C.N.S.M. de Paris ;

Pierre Hasquenoph, directeur du service de musique de chambre à Radio-France ;

Jacques Desloges, professeur au C.N.R. de Versailles ;

Roland Audefroy, professeur au C.N.R. de Rennes ; a décerné les récompenses suivantes :

— Premier prix : Claude Héraud (de Lyon), (plus prix d'interprétation et prix de Radio-France) soliste harmonie, d'Oullins depuis six ans.

— Deuxième prix : Philippe Portejoie (de Nantes).

— Troisième prix : Jean-Pierre Caens (professeur au C.N.R. de Besançon).

— Prix spécial des moins de vingt ans : Jean-Michel Goury (de Bordeaux).

— Prix Rhône-Alpes : Serge Bertochi (de Grenoble).



TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS ALTOS  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires  
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique  
8, RUE DE NANCY - PARIS-10<sup>e</sup> - 607-77-85

## POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE de nos prix spéciaux et de nos délais réduits pour nous envoyer vos réparations Une seule adresse :

GUILLARD BIZEL

2, rue d'Algérie, 69001 LYON - Tél. : (7) 828-44-22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

## RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS

Nickolage - Argenture - Vernis  
Fabrication - Occasions  
ARTISAN SPECIALISE  
R. MAZEAU  
39, rue N.-D.-de-Lorette  
PARIS-9<sup>e</sup>  
Fournisseur de la Garde Républicaine

# LE DANEMARK : CARL NIELSEN

• Suite de la page 1

Ces deux noms, je l'avoue n'évoquaient pour moi que des notions assez vagues, assez lointaines. Et ce fut dans le petit train me conduisant de Copenhague à Humlebaek que je pris conscience enfin du but de mon voyage :

Découvrir un compositeur étranger dans son pays même.

A mon arrivée au « Musik-Seminar at Krogerug High School » d'Humlebaek, je pus apprécier toute la chaleur de l'accueil danois, la bienveillance à l'égard des Français ; fort surprise, je dus me soumettre aux « exigences » d'une interview : d'où je venais, mes premières impressions, ce que représentait pour moi le Danemark... Bien entendu, j'évoquais les noms de Buxtehude et de... Carl Nielsen ! Ma « Modestie » fut « durement » mise à l'épreuve quand l'on me montra le lendemain mes réponses et ma photo en bonne place dans un quotidien ! Le soir même de mon arrivée, je fis connaissance de tous les participants de ce séminaire Carl Nielsen.

M. Wisti, le Directeur général du « Det danske Selskab » prit

personnellement contact avec chacun des « séminaristes » lors du « welcome dinner ». Il y avait là des musiciens de tous les pays : Allemagne, Grande-Bretagne, Hollande, suède, Norvège, Finlande, Etats-Unis, Canada, Danemark...

Le séminaire ouvrit officiellement le lendemain mardi : je me retrouvai avec tous les autres dans la grande et claire salle de musique. M. Peter Weis interpréta au piano, avec une sensibilité remarquable la « Chaconne » de C. Nielsen, limpide, tout en contraste, rappelant de très près la musique impressionniste. Encore sous le charme de cette « introduction » musicale, nous écoutâmes la présentation du programme de ces journées d'étude : M. R. Simpson nous présenta C. Nielsen, l'homme et son œuvre. Les 10 jours qui suivirent, nous fîmes connaissance avec le musicien danois de manière précise : Connaissance par des conférences, des concerts et des groupes de travail.

## Les Conférences

Deux Pianistes nous présentèrent l'œuvre pour piano :

— M. Arne Skjold Rasmussen analysa les différentes variations



de l'admirable « Chaconne », « Symphonic Suite » qui m'ont fait penser à Ravel et même à Debussy.

— M. Peter Weis s'attachait particulièrement aux petites pièces.

J'ai été absolument conquise par les « cinq petites pièces » (surtout « Folketone » d'une nostalgie déconcertante mais si charmante) et « Bagatelle » (« Snurretoppen » caractérisé par une extrême difficulté de virtuosité évoquant admirablement le mouvement d'une toupie, et l'adorable petite pièce intitulée « Spaellemanden » qui nous présente une délicieuse marionnette dont on tire les ficelles). Dans toutes ces pièces pour piano, j'ai apprécié la sensibilité extraordinaire du musicien qui sait passer de la délicatesse la plus remarquable à une sauvagerie presque féroce !

M. Robert Simpson nous parla de la musique symphonique. Je me suis particulièrement intéressée à la symphonie opus 29 dite « L'inextinguible », (Det Undslukkelige) dans laquelle le compositeur a voulu nous montrer que la musique est vie, inextinguible comme elle ; la musique se confond avec la volonté élémentaire de vivre ; et à la symphonie n° 5 opus 50 qui m'a frappée par son impression de « graphique », de « courbe enregistrée ».

M. Henning Bro Rasmussen s'attachait à la musique d'orgue

qui représente une très petite partie de l'œuvre de C. Nielsen : il s'agit de « 29 petits préludes » pour orgue ou harmonium, et d'une grande pièce assez austère : « Commotio » (terne, rigide, pas convalcante du tout, de forme complexe).

Il nous fit découvrir également les chants et les chœurs qui tiennent une place importante dans l'œuvre de musicien. Les « 9 chants » m'ont enthousiasmée : fraîcheur, délicatesse, fougue, sensibilité, simplicité, grâce déconcertante, se retrouvent tout au long de ces petites pièces, que ce soit « Aelbleblomst », « Irmelin Rose » ou surtout « Sang bag ploven ».

M. Jürgen Balzer nous dévoila tous les secrets des 2 grands opéras de Carl Nielsen : « Paul et David », opéra ennuyeux, long, sans grande originalité, et « Masquerade » que j'ai beaucoup apprécié (en particulier le fameux « air de Jérónimus »).

## Les Concerts

Toutes ces conférences étaient illustrées : disques, instrument... Nous étions invités à suivre avec les partitions en mains, ce qui rendait encore plus intéressantes ces démonstrations. De plus nous eûmes au moins un concert chaque jour. Ces concerts nous firent connaître Copenhague, Frédérikborg, Elsinore... autant de noms qui à eux seuls font ré-

ver. L'immense salle de concert du Tivoli et plusieurs salles de musées, à Copenhague, nous accueillirent de nombreuses fois. Je découvris avec émerveillement la Chapelle du Château de Frédérikborg et son orgue « Compénus » dont le titulaire, M. Kynne Frandsen nous fit apprécier les qualités dans un programme Renaissance « exquise » — Ah ! venez écouter Cabezón sur Ce Compénus qui date de 1610, dans Cette Chapelle baroque extraordinaire ! (Cet orgue Compénus de 1610, à 2 claviers, un pédalier complet, 27 jeux, une soufflerie à bras ; il est composé de 1001 tuyaux faits de bois rares et variés ; les plus longs tuyaux de la montre sont embellis d'ivoire et d'ébène. Le buffet, la décoration de la montre et le clavier présentent une prodigalité de dorures et de sculptures ; les jeux sont en argent et en forme de têtes humaines ou animales). Bien sûr, à Elsinore, nous marchâmes sur les traces d'Hamlet au Château de Kronborg et M. Henning Riser nous donna un récital d'orgue en l'église Sainte-Marie (essentiellement Carl Nielsen et D. Buxtehude).

## Groupes de travail

Outre les conférences et les concerts, nous nous initiâmes directement à la musique de C.

• Suite page 32



Corinne Raupp, licenciée en lettres classiques, ancienne élève d'orgue au Conservatoire de Dijon où elle connut son mari, Jean-Claude Raupp, organiste de talent, soliste de la Société des Concerts du Conservatoire de la Ville de Dijon. Corinne Raupp est professeur de lettres à Dijon.

## NEUVIEME CONCOURS MONDIAL DE MUSIQUE KERKRADE/PAYS-BAS

DU 4 AU 26 JUILLET 1981 INCLUS

Les concours ont lieu les samedis et les dimanches à l'exception du samedi 4 juillet 1981.

### CONCOURS DE CONCERTS :

Les participants au concours de concerts peuvent être :

- les harmonies,
- les fanfares,
- les orchestres de cuivre (brassbands),
- les orchestres symphoniques et à cordes.

### CONCOURS DE DEFILE :

Les participants aux concours de défilé peuvent être :

- harmonies, fanfares et orchestres

- de cuivres (brassbands), avec ou sans corps de tambours,
- ensembles de tambours de compositions diverses.

### CONCOURS DE PARADE :

Les participants aux concours de parade peuvent être : toutes sortes d'ensembles de musique et de tambours, en combinaison ou non avec des majorettes et figurantes.

### HEBERGEMENT HOSPITALIER :

Les participants originaires de lieux situés au-delà d'un rayon de 250 km de Kerkrade, pourront être logés gratuitement (repas compris) durant un ou plusieurs jours.

POUR LES INFORMATIONS ECRIRE à :

FONDATION CONCOURS MONDIAL DE MUSIQUE KERKRADE  
Boîte Postale 133, 6460 AC KERKRADE, Pays-Bas. Tél. : (45) 45-50-00.



# LE CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE D'AIX-LES-BAINS

Pendant deux jours, le samedi 21 et le dimanche 22 juin, Aix-les-Bains a vécu à l'heure de la musique. Si le samedi les manifestations ont été relativement discrètes puisqu'il s'agissait du congrès des Sociétés musicales du Sud-Est, sous la présidence de Maurice Adam, et en présence de André Ameller, Président de la C.M.F., ce nous relatons par ailleurs, le dimanche fut véritablement la fête de la musique avec le grand concours national.

Le ton avait été donné dès le samedi soir avec un grand concert organisé au théâtre de verdure par les sociétés locales : harmonie municipale, ensemble vocal, accordéonistes aixois, fanfare « La Gauloise ».

Pointes et Rythmes. Malheureusement, ce concert fut perturbé par la pluie.

On eut plus de chance le lendemain qui fut favorisé par le beau temps. Venues de toutes les régions de France, de la Lorraine au Languedoc, de la Vendée à l'Auvergne en passant par la Bourgogne, près de quarante sociétés (harmonies, fanfares, batteries, chorales, orchestres à plectres) avaient répondu à l'invitation des sociétés aixoises et du comité des fêtes.

Pour elles, ce n'était pas une mince affaire que d'organiser un tel concours qui ne demandait pas moins de six emplacements pour les auditions. Heureusement, la première des

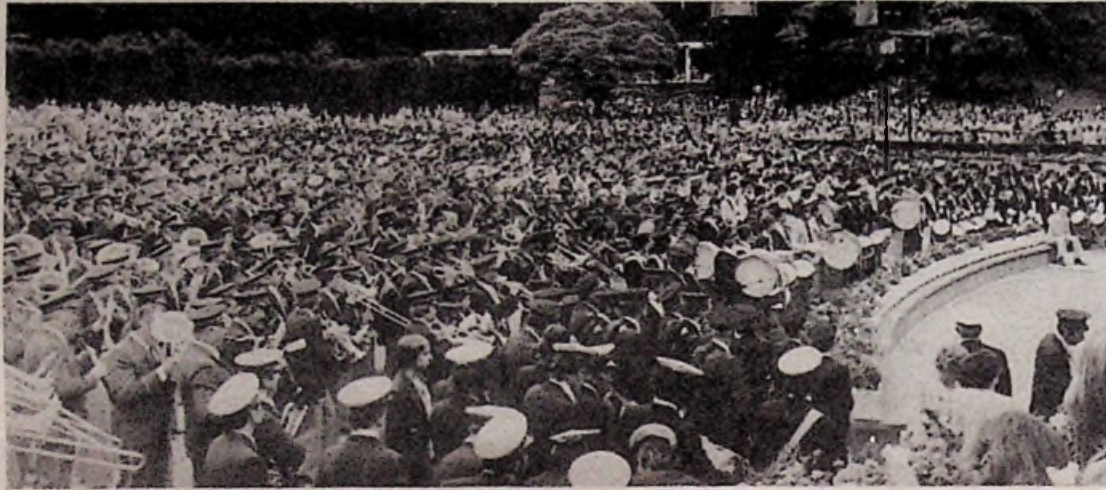
stations thermales de France est parfaitement équipée avec le palais de Savoie, le palais des fleurs, le théâtre de verdure, et tout put se dérouler normalement suivant le programme établi.

L'après-midi, les sociétés participantes ont donné des concerts dans différents quartiers d'Aix-les-Bains : Grand-Port, Petit-Port, Hôtel-de-Ville, Parc-des-Termes... A 17 h 30, c'était le rassemblement pour le grand défilé dans les rues de la ville. Devant une double haie de Savoyards et de curistes, des milliers de personnes, les musiques se dirigèrent en jouant vers le théâtre de verdure. Et c'est là, dans le vaste

amphithéâtre encadré de grands arbres, que tous les musiciens se réunirent pour la lecture du palmarès et la remise des coupes, en présence de M. André Ameller, Président de la C.M.F. et de M. André Grosjean, Conseiller Général et Maire d'Aix-les-Bains, Maurice Adam, Président de la Fédération musicale du Sud-Est.

Ce fut vraiment un spectacle imposant que ces quelques deux mille cinq cents musiciens, groupés par pupitres, pour l'exécution des morceaux d'ensemble sous la direction de Richard Cayrol et Mimi Chavot.

Un concours vraiment réussi, et Aix-les-Bains, pendant ces deux jours a fait une cure de musique.



## Une distinction rare pour M. Maurice Adam

A l'occasion du congrès régional des sociétés musicales du Sud-Est, dont il est le président, et du concours national des musiques, qui se sont tenus à Aix-les-Bains ce samedi et dimanche, M. Maurice Adam, adjoint au maire d'Aix-les-Bains, comme il était auparavant adjoint au maire de Moutiers, a reçu une distinction rare, chichement attribuée, la médaille d'or de la Confédération musicale de France dont il est d'ailleurs trésorier adjoint. M. Maurice Adam, accumule les postes de bénévolat, non seulement dans la municipalité mais surtout dans la musique, qu'il a pratiquée dès l'âge de 15 ans. Comme il en a quarante-neuf, cela représente une longue fidélité. Lauréat des conservatoires de Grenoble et de Lyon, il est président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est et du groupement régional Rhône-Alpes, président de l'association départementale pour la diffusion de l'initiation musicale en Savoie. M. Adam, président des musiques de Savoie, en plus, qui peut le plus peut le moins, tient à reporter sur son épouse, la distinction qui lui a été remise. Elle le mérite bien, dans la mesure où elle supporte et comprend ses absences indispensables pour le bénévolat. Nous nous réjouissons de la médaille remise à M. Adam dont nous apprécions chaque jour l'amabilité et la gentillesse.

### HARMONIE - HONNEUR

**HARMONIE DES HOULLERES DU BASSIN DE LORRAINE** (Directeur : Roland BOITEL). 1<sup>er</sup> Prix avec félicitations du jury. Mention spéciale pour le chef.

### FANFARES - HONNEUR

**UNION MUSICALE DE SAINT-MARCEL** (Directeur : Louis PROST). 1<sup>er</sup> Prix avec félicitations du jury. Mention spéciale pour le chef.

**FANFARE « LES AMIS REUNIS » DE MONTCEAUL-LES-MINES** (Directeur : Roger NECTOUX). 1<sup>er</sup> Prix avec félicitations du jury.

### HARMONIES - EXCELLENCE

**« L'INDUSTRIELLE », HARMONIE DE SAINT-FONS** (Directeur : Guy LAURENT). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en Excellence A.

**HARMONIE MUNICIPALE DE MONTLUÇON** (Directeur : Roger TARDIEU). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**HARMONIE MUNICIPALE DE CHAMBERY** (Directeur : Serge HERLIN). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

### HARMONIES - SUPERIEURE

**UNION MUSICALE DE VILLEFRANCHE** (Directeur : Pascal VERROT). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en Supérieure A.

**HARMONIE CHABLAISIENNE DE THONON-LES-BAINS** (Directeur : Joseph LANOVAZ). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en Supérieure A, plus un stage à Toucy.

### BATTERIES-FANFARES 2<sup>e</sup> DIVISION

**UNION MUSICALE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE** (Directeur : Henri LAUBER). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité. Félicitations au chef.

**UNION MUSICALE DE GIGNAC** (Directeur : Fernand CAVALIE). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité. Encouragement au chef. Plus une trompette offerte par la C.M.F.

### BATTERIE-FANFARE SUPERIEURE

**BATTERIE MUNICIPALE DE NEVERS** (Directeur : André KLEIN). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en Excellence B.

### BATTERIES-FANFARES EXCELLENCE

**LES FIFRES ROANNAIS** (Directeur : Robert CORNET). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant avec félicitations du jury. Mention au chef. Accède en Excellence A.

**LE REVEIL DE CHAUFFAILLES** (Directeur : Louis DECHAVANNE). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité. Félicitations au chef.

### BATTERIE-FANFARE HONNEUR

**BATTERIE-FANFARE DE L'HARMONIE DES HOULLERES DU BASSIN DE LORRAINE** (Directeur : Tambour-Major Michel BOUR). 1<sup>er</sup> Prix avec félicitations au chef.

### CHORALES 3<sup>e</sup> DIVISION

**LA RUCHE ARTISTIQUE DE RIVE-DE-GIER** (Directeur : Antoine RAYMOND). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Accède en 2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section.

### CHORALES 2<sup>e</sup> DIVISION

**CHORALE MIXTE DE SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU** (Directeur : Marcel PIOT). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**ENSEMBLE VOCAL « ARPEGE »** (Directeur : Jean LABEAUNE). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Accède en 2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section.

**CHORALE MIXTE DES CHEMINOTS THOUARSAIS** (Directeur : Monique CAIL). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**LI CANTAIRE DOU SOULEU** (Directeurs : Jacqueline BIDON - Gaston MATHIEU). 1<sup>er</sup> Prix.

### CHORALE 1<sup>re</sup> DIVISION

**ENSEMBLE VOCAL ET CHORAL MODANE-FOURNEAUX** (Directeur : Maurice JAMET). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en 1<sup>re</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section.

### ORCHESTRES A PLECTRES 2<sup>e</sup> DIVISION

**MANDOLINES ESTUDIANTINA DE VALENCE** (Directeur : Marguerite CHAIX). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**ESTUDIANTINA D'ANNECY** (Directeur : Roger LAZARD). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en 2<sup>e</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section.

### ORCHESTRES A PLECTRES 1<sup>re</sup> DIVISION

**ORCHESTRE MUNICIPAL DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN** (Directeur : Paul MICHELOT). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité. Félicitations au chef.

### HARMONIES - 1<sup>re</sup> DIVISION

**LES ENFANTS DE SAINT-PRIEST** (Directeur : Marc KLING). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Accède en 1<sup>re</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section.

**HARMONIE MUNICIPALE DE CLUSES** (Directeur : Jean-Michel PORFORATO). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Accède en Division Supérieure B.

**HARMONIE DE MAICHE** (Directeur : Serge CHAUVIN). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en 1<sup>re</sup> Division, 1<sup>re</sup> Section. Plus une clarinette offerte par la C.M.F.

**HARMONIE DES ENFANTS DE BRIOUDE** (Directeur : Maurice POTHIER). 1<sup>er</sup> Prix. Plus un stage à Toucy.

**HARMONIE D'ALLEVARD-LES-BAINS** (Directeur : Yves FERRIER). 1<sup>er</sup> Prix. Plus un stage à Toucy.

**UNION MUSICALE D'AMBRIEU-EN-BUGEY** (Directeur : Amédée LYAUDY). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**HARMONIE DE GANNAT** (Directeur : André LANGLAIS). 1<sup>er</sup> Prix.

### HARMONIES ET FANFARES 2<sup>e</sup> DIVISION

**MUSIQUE MUNICIPALE DE CHALLES-LES-EAUX** (Directeur : Robert DELTEIL). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en 1<sup>re</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section.

**ESPERANCE DE BEYNOST** (Directeur : Paul PROUD). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Accède en 1<sup>re</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section.

**ECHO DE WARENS DE PASSY** (Directeur : Bruno CAMPORELLI). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

**HARMONIE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE THIZY-BOURGE-THIZY** (Directeur : Pascal CANARD). 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité.

### HARMONIES - 3<sup>e</sup> DIVISION

**ELAN MUSICAL DE CHATENOY-LE-ROYAL** (Directeur : Gilbert DRIGON). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Accède en 2<sup>e</sup> Division, 2<sup>e</sup> Section.

**ORCHESTRE JUNIOR DE L'UNION BRESSANE** (Directeur : Jean-Marc TREMBLAY). 1<sup>er</sup> Prix Ascendant. Félicitations au chef. Plus un saxo alto offert par la C.M.F.

**UNION MUSICALE DE GIGNAC** (Directeur : Yves AZEMA). 1<sup>er</sup> Prix.

## Membres du Jury

**Monsieur André AMELLER**  
Président de la Confédération Musicale de France  
Directeur du Conservatoire de Région de Dijon

**Monsieur Serge LANCEN**  
Compositeur

**Monsieur François BONNAL**  
Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Chambéry

**Monsieur Hervé GALLIEN**  
Directeur du Conservatoire Municipal de Musique d'Aix-les-Bains

**Monsieur Jean-Pierre MALFAIT**  
Directeur du Conservatoire Municipal de Musique de Gap  
Président de la Fédération Dauphinoise

**Monsieur Edmond CESARI**  
Directeur du Conservatoire Municipal d'Albertville  
Directeur de l'Harmonie Municipale

**Monsieur le Capitaine Henri SERRES**  
Chef de la Musique Régionale à Lyon

**Monsieur Marius BUTTARD**  
Directeur du Comité Technique de la Fédération du Sud-Est

**Monsieur Alexandre NICQUE**  
Directeur Adjoint du Comité Technique de la Fédération du Sud-Est

**Monsieur Robert COMBAZ**  
Directeur du Comité Technique de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie  
Directeur de l'Harmonie de Saint-Genix-sur-Guiers

**Monsieur Jean-Claude MINVIELLE**  
Directeur Adjoint du Comité de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie  
Directeur de l'Harmonie d'Ugine

**Monsieur Jean BELLIER**  
Directeur des Trompettes de Barberaz

**Monsieur Roger CAYROL**  
Directeur du Comité Technique de l'Union des Sociétés Musicales du Rhône

**Monsieur Léon DELZANT**  
Professeur à l'Ecole Nationale de Musique d'Annecy  
Directeur de l'Harmonie Municipale

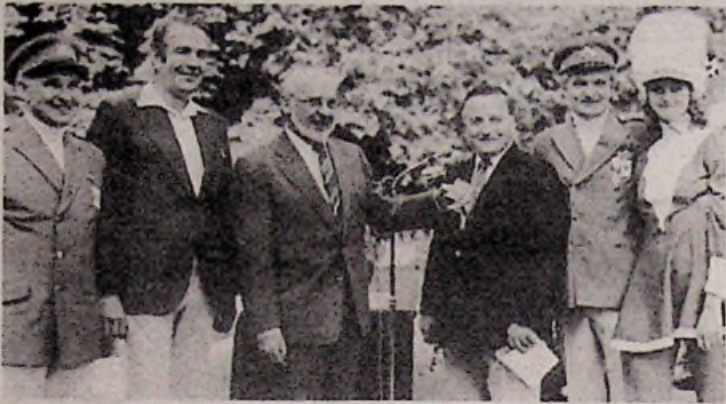
**Monsieur Claudius FERLAY**  
Directeur de la Société Musicale de Rive-de-Gier

**Monsieur Gilbert JANIN**  
Directeur du Comité Technique de l'Union des Sociétés Musicales de l'Ain

**Monsieur Roland RAMSEYER**  
Directeur de l'Ecole de Musique de Seynod  
Professeur à l'Ecole Nationale de Musique d'Annecy

**Monsieur Jean-Paul SZOSTEK**  
Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de Rilieux

# CONCOURS INTERNATIONAL DE LA LYRE D'OR DE VICHY



Remise de la Lyre d'Or de Vichy aux dirigeants de l'Harmonie suédoise (Musik i Fristad) par M. Louis Giron, adjoint au maire de Vichy, délégué aux Affaires culturelles, sur la terrasse du grand Casino de Vichy.

Ce furent deux journées bien remplies qui rassemblèrent une foule de mélomanes. La qualité des sociétés engagées contribua largement au succès des manifestations.

La biennale de la capitale thermale, qui bénéficiait du haut patronage de M. le Ministre de la Culture et de la Communication, réunissait les quatre orchestres d'harmonie suivants :

Allemagne (R.F.A.) : Blasmusik-Verband de Karlsruhe, directeur : Manfred Keller.

Italie : Premiatio corpo bandistico de Monte-Urano, directeur : Pietro Corradetti.

Suède : Musik i Fristad, directeur : Jean Rydbeck.

France : Harmonie municipale du Havre, directeur : Claude Deguis.

A noter qu'au dernier moment une harmonie autrichienne et une harmonie danoise, inscrites au concours, s'étaient récusées.

La ville de Vichy avait confié la présidence du jury à notre Président National, M. André Ameller. Il était assisté du commandant Jean Gallet, ex-chef principal de la Musique de l'air de Paris, et de M. Serge Lancen, Grand Prix de Rome.

M. Albert Ehrmann, président de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique (C.I.S.P.M.), assurait la présidence artistique des manifestations, aidé en cela par M. André Relin, conseiller musical du comité des fêtes de Vichy, organisateur du concours.

Le samedi, à 17 heures, les dirigeants des sociétés se réunissaient à l'hôtel de ville, afin de procéder, en présence des organisateurs et des membres du jury, au tirage au sort en vue de déterminer l'ordre de passage des sociétés au concours et de désigner les morceaux de choix.

A 17 h 30, les sociétés défilaient dans la principale artère de la ville, créant ainsi une première ambiance de fête.

Le concours débutait à 21 heures précises au théâtre du Grand-Casino abondamment garni (magnifique salle de mille cinq cents places).

C'est l'Harmonie municipale du Havre qui ouvrait le feu.

Lui succédèrent, dans l'ordre, les harmonies suédoise, allemande et italienne.

Chaque société exécuta un morceau pris dans une liste d'œuvres sélectionnées pour le concours et le morceau de choix qui avait été tiré au sort l'après-midi.

On entendit successivement, après un morceau de mise en train :

— par l'Harmonie municipale du Havre : « Triptyque 51 », de Roger Boutry et « Jericho », de Morton Gould ;

— par la Musique de Fristad : « Mini-Symphonie », de Serge Lancen et « Ouverture for fun », de Henk van Lijnschooten ;

— par la Blasmusik-Verband de Karlsruhe : « Mini-Symphonie », de Serge Lancen et « Symphonie en mi bémol majeur », de J.-E. Ploner ;

— par le Premier corps de musique de Monte-Urano : ouverture

de « la Pie voleuse », de Rossini et le final du deuxième acte de « Aida », de Verdi.

Le concours se terminait à 23 h 45, après que chaque société eut recueilli de chaleureux applaudissements largement mérités.

Au passage, regrettons qu'il n'y ait pas eu un morceau imposé interprété par toutes les sociétés, ce qui aurait facilité la tâche inornate (ô combien !) du jury.

Notons toutefois la parfaite régularité du concours. En effet, les membres du jury, isolés séparément dans une loge, ne pouvaient communiquer entre eux avant d'avoir remis leurs notes à la personne habilitée à les réunir dans le plus grand secret, les résultats n'étant divulgués que le lendemain, au moment de la proclamation du palmarès.

Le dimanche matin, les sociétés se rendaient, en défilant, au monument aux morts, où, en présence des personnalités, chaque représentant des quatre harmonies déposait une gerbe de fleurs. Geste symbolique et simultanément, ponctué par la « Sonnerie aux morts » et « la Marseillaise », interprétées par l'Harmonie municipale du Havre.

Cette émouvante cérémonie terminée, les sociétés se regroupaient et partaient en direction de l'hôtel de ville pour assister à la réception offerte par la municipalité.

Après une aubade donnée sur le parvis de l'hôtel de ville, il était 11 heures quand les trois cents musiciens gravissaient le majestueux escalier menant au grand salon d'honneur, pour venir rejoindre les nombreux invités qui s'y trouvaient déjà. Quelle ambiance !

M. le docteur Lacarin, conseiller général, maire de Vichy, accueillait ses hôtes. Dans son discours de bienvenue, il salua les personnes présentes, ainsi que tous les participants et les représentants des sociétés auxquels il adressa ses vives félicitations.

Avec sa courtoisie habituelle, il sut trouver le mot aimable pour chacun. Il souligna son attachement au concours de la Lyre d'Or, toujours disputé par des harmonies de haut niveau, manifestation qui s'insère parfaitement dans les traditions musicales de Vichy et qui contribue à créer l'entente entre les peuples. Il salua et remercia plus particulièrement M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M., et M. André Ameller, président de la Confédération musicale de France, qui avait bien voulu accepter la délicate fonction de président du jury, ainsi que les autres membres du jury, MM. Serge Lancen et le commandant Jules Semler-Colliery, président honoraire de la C.M.F., ami de Vichy. Avant de terminer, il rendit hommage au dynamisme du comité des fêtes de Vichy, organisateur du concours et tout spécialement à sa présidente, Mlle Denise Contoux, et à M. Marcel Barthelot, son secrétaire général, cheville ouvrière du comité d'organisation, de même qu'à M. André Relin, instigateur du concours de la Lyre d'Or, conseiller musical du comité.

M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M., lui répondit. Il mit en évidence la qualité des manifestations musicales à Vichy et notamment ce concours de la Lyre d'Or qui a lieu tous les deux ans, dont le retentissement apporte, sans nul doute, un fleuron supplémentaire à la renommée internationale de la ville de Vichy, d'autant plus qu'il bénéficie du haut patronage de M. le Ministre de la Culture. Il adressa des remerciements à tous ceux qui permettent l'existence de ce concours par leur aide financière et matérielle et à tous ceux qui en assurent l'organisation : il leur exprima, au nom de la C.I.S.P.M., sa plus vive gratitude. Il remercia plus spécialement le président André Ameller qui, malgré ses nombreuses obligations en France et à l'étranger, a bien voulu accepter la présidence du jury et qui a pu faire accorder pour ce concours, par la C.M.F., une importante subvention, assortie d'une magnifique coupe de Sèvres offerte par M. le Ministre de la Culture. Après avoir présenté les excuses de M. Christnach, secrétaire général de la C.I.S.P.M., et après avoir félicité les brillantes harmonies participantes, il mit l'accent sur la qualité de l'accueil reçu à Vichy et assura M. le Maire de ses sentiments de reconnaissance.

Puis, M. André Ameller, président du jury et compositeur du morceau d'ensemble, sut dire, dans une improvisation dont il a le secret, tout le bénéfice que peuvent tirer les sociétés populaires de musique d'une semblable manifestation par l'exemple qu'elle leur apporte et en rendant hommage à son ami André Relin, directeur du conservatoire de Vichy, pour son action dans la cité thermale, il insista sur le fait que nos conservatoires œuvrent à 90 % à la formation de musiciens amateurs qui viennent alimenter nos sociétés de musique confédérées.

Après ces trois allocutions vivement applaudies, on échangea des fanions et des souvenirs, alors que le champagne pétillait dans les coupes au milieu d'une atmosphère de joie et de fraternité. Comment aurait-il pu en être autrement entre Européens animés du même idéal et s'exprimant par le même langage : la musique.

L'après-midi, à 15 heures, toutes les sociétés se retrouvaient au stade municipal pour la cérémonie aux couleurs et l'exécution du morceau d'ensemble. S'étaient jointes à elles, en signe de cordial accueil, les deux sociétés de Vichy : l'harmonie municipale, sous la direction de M. Jean Fonta, et la Société musicale, sous la direction de M. Marcel Gérard.

Un public nombreux put applaudir les harmonies qui se présentèrent d'une façon impeccable. Une fois en place, sur la pelouse, chaque formation interpréta, à tour de rôle, son hymne national, tandis que simultanément était hissé le drapeau de chacune des nations représentées, de même que les couleurs de Vichy. Cette cérémonie solennelle, qui ne manqua pas de grandeur, se termina en apothéose par l'exécution du morceau d'ensemble, sous la direction de l'auteur : André Ameller. Il s'agissait du « Choral », extrait de la première suite de « Croquignoles » que notre président national venait d'écrire sur commande de l'Etat. Aussitôt que M. Relin présent le compositeur et l'œuvre, les accents de ce « Choral » retentirent dans la plénitude des accords magnifiquement servis par une imposante masse orchestrale. Le public exprima sa satisfaction par de longs et vigoureux applaudissements.

Puis, tour à tour, chaque société monta sur le podium fleuri et, pendant deux heures, nous assistâmes à un concert des plus éclectiques.

A 18 heures, les phalanges participantes, y compris celles de Vichy, se rassemblaient dans le centre de la ville pour se rendre, en défilant, sur l'esplanade du Grand-Casino, où avait lieu, à 19 heures, le moment tant attendu : la proclamation du palmarès et la remise des récompenses.

Une foule compacte assistait à cette cérémonie.

Voici le palmarès dans l'ordre où il a été présenté :

— Blasmusik-Verband de Karlsruhe (Allemagne-R.F.A.) : diplôme d'honneur avec le Grand Prix du comité des fêtes de Vichy, remis par Mlle Contoux, adjointe au maire et présidente du comité des fêtes ;

— Premiatio corpo bandistico de Monte-Urano (Italie) : diplôme d'honneur avec le Grand Prix de la C.I.S.P.M. (une clarinette Selmer), remis par M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. ;

— Harmonie municipale du Havre (France) : diplôme d'honneur avec le Grand Prix de la C.M.F. (Coupe de Sèvres offerte par M. le Ministre de la Culture) remis par M. Ameller, président de la C.M.F. ;

— Musik i Fristad (Suède) : diplôme d'honneur avec attribution de la Lyre d'Or de Vichy, remis par M. Louis Giron, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles.

ALEA JACTA EST ! Mais que toutes les sociétés participantes soient englobées dans le même éloge. Aucune n'a démerité car elles ont toutes magnifiquement servi la musique. C'est elle, en somme, la gagnante de ce concours et c'est bien là ce qui importe.

Le soir, à 21 heures, les personnalités présentes et de nombreuses délégations des sociétés se retrouvaient dans un cadre agréable, au Marcotel, à Bellevue, sur la rive gauche de l'Allier.

Le dîner qu'offrait la ville de Vichy pour clore ces deux brillantes

jours se déroula dans une ambiance sympathique, toute empreinte d'amitié.

A la table d'honneur, avaient pris place : M. Leonelli, sous-préfet de Vichy ; M. Louis Giron, adjoint délégué aux Affaires culturelles, représentant le docteur Lacarin, maire de Vichy, et Madame ; M. André Ameller, président de la C.M.F. et président du jury, et Madame ; M. Schumacher, secrétaire général de l'Union grand-duc Adolphe du Luxembourg, et Madame ; M. François Villatte, vice-président de la C.M.F., et Madame ; MM. Serge Lancen et le commandant Gallet, membres du jury.

Aux tables voisines, outre les nombreux représentants des sociétés participantes, on trouvait le commandant Jules Semler-Colliery, président honoraire de la C.M.F. ; M. André Deltour, trésorier général de la C.M.F., et Madame ; Mlle Contoux, adjointe au maire, présidente du comité des fêtes ; M. Metaigner, adjoint au maire, et Madame ; M. Laurent-Lauriol, conseiller municipal, membre de la commission des Affaires culturelles, et Madame ; M. Marcel Barthelot, secrétaire général du comité des fêtes, et Madame ; M. André Relin, directeur du Conservatoire, vice-président de la C.M.F., et Madame ; M. Jean Fonta, directeur de l'Harmonie municipale, secrétaire général de la Fédération musicale du centre, et Madame ; M. Jean Bidet, président de la société musicale de Vichy, etc.

M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M., et Madame, ainsi que M. André Petit, secrétaire général de la C.M.F., n'avaient pu assister à ce dîner et s'étaient excusés.

On se sépara vers minuit en souhaitant se rencontrer, une prochaine fois, en semblable circonstance.

Que la ville de Vichy soit remerciée de son excellent accueil.

A. R.

## Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18<sup>e</sup>  
TÉL. 606.52.79

ŒUVRES NOUVELLES POUR MUSIQUE D'HARMONIE :

**EVERGREEN** Suite pour orchestre d'harmonie de Guy LUYPAERTS (Commande de l'Etat)

1. Un rouge-gorge dans l'Eglise de Castlebar
2. Petite Fée
3. Mon Etoile
4. Jeux de Dames
5. Les Mouettes
6. Polichinelle
7. Trois p'tits tours

Cette suite faisant partie de la liste des œuvres choisies par la C.M.F. comme morceau de concours (Division supérieure), a été enregistrée par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot. Disque LIBELLULE 3005. L'exemplaire d'EVERGREEN, ainsi que le disque, sont en vente aux Editions LIBELLULE.

**ONCE MORE** Marche moderne en  $\frac{12}{8}$

**SHOW TIME** Style Music-hall

**EDELWEISS** Style Bavarois

3 Marches de Guy LUYPAERTS, qui font partie du disque « MAJORETTES AROUND THE WORLD », disque LIBELLULE 3004, enregistré par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot.

Les exemplaires de ces marches, conçues pour le concert, sont en vente aux Editions LIBELLULE, ainsi que le disque. Pour la région du Nord, les Publications Musicales Lino FLORENZO, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 LILLE, sont dépositaires des œuvres de Guy LUYPAERTS. Pour le reste de la France, s'adresser aux Editions LIBELLULE.

# AU XIV<sup>e</sup> CONGRES MONDIAL DE L'I.S.M.E. A VARSOVIE

Parmi les trois groupes qui furent retenus pour se produire à Varsovie cet été, un orchestre symphonique de jeunes élèves des conservatoires municipaux du Val-de-Marne.

C'est en 1972 que Guy Dogimont, professeur d'éducation musicale, nommé principal du collège Paul-Valéry à Thiais, crée, pour les jeunes élèves musiciens entrant en premier cycle d'enseignement général, des classes spéciales inspirées des classes à horaires aménagés. Les moyens dont il dispose ainsi que la structure géographique de la banlieue parisienne conduisent Guy Dogimont à mettre en place une formule originale et absolument unique dans notre pays.

Nous n'en retiendrons que les points suivants : tous les cours d'enseignement général et de musique (solfège, histoire de la musique, analyse chorale, orchestre) sont donnés dans le même bâtiment par des professeurs d'Etat et des professeurs de conservatoires municipaux. Seuls les instruments sont enseignés dans les conservatoires municipaux des communes dans lesquelles résident les enfants, car ils viennent au collège Paul-Valéry de tout le département et même des départements voisins. La direction est unique. Les conservatoires sont des conservatoires municipaux.

Dès le début, un ensemble instrumental avait été créé. Modeste et hétéroclite, il se bornait à jouer des transcriptions d'œuvres faciles destinées à des orchestres d'enfants. Petit à petit, cet ensemble s'est étoffé et a pu prendre contact avec certaines œuvres du répertoire symphonique, se bornant à des déchiffrages-lectures. Puis la qualité des instrumentistes et leur variété permirent d'extraire de l'ensemble devenu très important (il y aura 200 élèves dans les classes musicales à la prochaine rentrée), un noyau capable de travailler avec profit et d'exécuter de nombreuses œuvres du répertoire, tant symphonique que lyri-

que, puisque ces élèves ont donné cette année trois soirées d'extraits d'opéras italiens en collaboration avec la classe d'art lyrique de Jean Girardeau, professeur au conservatoire de Paris.

Pour partir en Pologne, l'orchestre avait à son répertoire, essentiellement un programme de musique française : « la Suite française », de Darius Milhaud, l'ouverture de « Mireille », de Charles Gounod, des extraits du ballet de « Faust », dansés par Anne-Marie Bouillerot, une « Aubade », d'Edouard Lalo, « la Petite Symphonie pour 9 instruments à vent », de Charles Gounod, « la Pavane pour une Infante défunte », de Maurice Ravel, une extrait de la « Petite Suite », de Claude Debussy, un extrait de « Dolly », de Gabriel Fauré, et une courte pièce de Pierre Max Dubois.

Trois œuvres permirent d'apprécier les qualités de trois jeunes solistes :

Philippe Legrand, flûtiste, Philippe Costarini, clarinetiste et Caroline de Premesnil, violoniste.

Les efforts financiers conjoints du ministère des Affaires étrangères, du conseil général du Val-de-Marne, des communes d'origine des enfants, des parents eux-mêmes, aidés par l'action de la section française de l'I.S.M.E., ne permettaient pas de réaliser un voyage aussi important.

Il a donc fallu trouver une formule qui tienne compte des possibilités financières. Avec la collaboration de Mme Krystina Orchomska, directrice du département culturel étranger au ministère de la Culture polonais à Varsovie, de Mme Hanna Lachertoua, membre honoraire de la section polonaise de l'I.S.M.E., de Mme Magdalena Strokouska, vice-présidente de la section polonaise de l'I.S.M.E., Guy Dogimont a pu entrer en contact avec les responsables de la chorale Lutnia de Varsovie et organiser un échange culturel qui s'est traduit par la participation de l'orchestre au congrès de l'I.S.M.E..

*J'ai pu assister aux concerts donnés à Varsovie, par l'Orchestre des jeunes des conservatoires municipaux du Val-de-Marne.*

*Je suis heureux de vous dire que nos jeunes ont reçu de l'auditoire un véritable triomphe ! L'orchestre sous les baguettes expertes de Michel Vergnault et de Guy Dogimont, a donné, des œuvres choisies, une interprétation parfaite qui a fait l'unanimité même chez les jeunes musiciens d'autres orchestres qui s'étaient fait entendre précédemment, dans des œuvres très classiques du répertoire.*

André AMELLER



Présentation du concert, par M. Ameller, de l'orchestre du Val-de-Marne, à la salle des congrès du Palais de la culture de Varsovie.

mais aussi par une visite touristique et culturelle de la Pologne, accompagnée de plusieurs concerts. En septembre 1980, les 60 jeunes garçons de la chorale Lutnia seront reçus au collège Paul-Valéry à Thiais et à leur tour, ils se feront entendre à Thiais, Rungis, Créteil et à Paris-Sorbonne.

Ainsi, cet orchestre dont la moyenne d'âge tourne autour de 16 ans — quelques-uns bacheliers F 11 de l'an dernier un peu plus âgés, mais d'autres n'ayant pas encore 13 ans — a-t-il pu se produire à Varsovie dans le cadre du congrès, au palais de la Culture et à la salle de la Philharmonie et le dimanche 13 juillet à midi, devant un public fort nombreux et international, trois à quatre mille personnes, place du Vieux-Marché, puis le même jour à 18 heures, dans la salle de réception du château de Wilanow, pour un public d'invités.

La tournée se poursuit dans la région de Cracovie. Un concert fut encore donné dans la salle d'un grand hôtel de Zakopane, célèbre station de sports d'hiver. Un accueil extrêmement somptueux fut réservé aux jeunes français à Nowy-Sacz où un autre concert fut donné dans la grande salle de la mairie, en présence des autorités locales et de M. l'Attaché au ministère de la Culture.

Enfin, ce fut la rencontre avec les jeunes choristes de la chorale Lutnia à Bixgorai où eu lieu un dernier concert sur la place de la Mairie.

Partout l'accueil fut extraordinaire, partout la musique française fut appréciée et la gentillesse de nos amis restera éternellement gravée dans la mémoire de chacun des jeunes musiciens de l'orchestre.

o Suite page 8



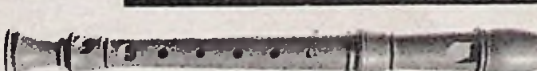
Concert en plein air de l'orchestre du Val-de-Marne, sous la direction de Guy Dogimont, à Bilgoraj.



A la fin du concert de l'orchestre du Val-de-Marne avec Anne-Marie Bouillerot.


## MERLIN

la flûte soprano scolaire



**PLASTIQUE**

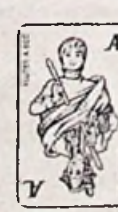
Doigté baroque  
Double perforation  
ou  
Doigté moderne



**BOIS**

Doigté baroque  
Double perforation

Doigté moderne  
Simple perforation



Chez votre fournisseur ou chez :

**AL** ALPHONSE 175, rue St-Honoré 75040 Paris Cedex 01  
LE DUC Tél. : 396 09 11

**Abonnez-vous,  
faites abonner  
vos sociétés !**

# CONDITIONS PARTICULIÈRES

## aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

### GUITARES

IBANEZ - YAMAHA - ARIA - EPIPHONE - NORMAN...

### INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG

### FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS...

### BATTERIES

TAMA - MAXWIN - ASBA - PEARL - ARIA...

### TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

### INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.

• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...  
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHÉTISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)  
SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



## DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)  
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

# ISME XIV

• Suite de la page 7

Mme Jeanine Prosper, directrice de cet ensemble, nous a fait parvenir ses impressions que nous publions ci-dessous.

Le 7 juillet à 22 heures, l'ensemble vocal Vincent-d'Indy quittait Marseille pour Lyon d'où il allait s'envoler pour Varsovie. Ouf !

Jusqu'à la dernière semaine, le voyage avait été compromis par des questions financières difficiles à solutionner. Les choristes répétaient quotidiennement, ne sachant pas si leurs efforts seraient récompensés.

L'opiniâtreté, la persévérance, la volonté d'aboutir l'emportèrent. Aussi, grande fut la joie des 30 petits Marseillais lorsqu'ils se trouvèrent tous réunis sur le quai de la gare, fiers, conscients qu'à travers l'interprétation et la qualité de leurs chants, ils allaient livrer un peu de la qualité de l'enseignement musical français et par le choix des œuvres, le reflet de notre patrimoine.

Un de nos premiers objectifs, en arrivant à Varsovie, fut de nous procurer un programme. Malgré les fatigues du voyage et de nos installations, nous sautâmes dans un tramway bondé qui nous conduisit au gigantesque Palais de la Culture.

C'est avec un plaisir certain que les choristes accueillirent l'annonce de notre programmation le 11 juillet dans la salle du « National Philharmonie ». Cette salle convenait parfaitement à

notre formation de chœur de chambre, mieux semble-t-il que la magnifique salle de congrès un peu austère.

Le matin du 11 juillet fut occupé par la répétition et les séquences télévisées. Quittant le Philharmonie à 13 h 15, nous allâmes en tramway chercher notre tenue et prendre un repas, et en un temps record regagner le lieu de concert à 14 h 15.

Un silence inhabituel pour des jeunes et particulièrement pour des Méditerranéens laissait supposer une appréhension et une grande anxiété. Y aurait-il un auditoire important ? Un chœur d'enfants précédé et suivi par ces exceptionnels chœurs américains, serait-il apprécié à sa juste valeur ?

Fort heureusement, après quelques moments de discussion avec notre guide, un agent de la salle nous ouvrit le vestiaire. Jamais depuis sa création, en 1965, l'ensemble vocal ne fit une entrée aussi précipitée et ce fut l'audition des œuvres de Dautremere. « Non, je n'irai plus au bois » et « Il pleut, il pleut bergère » qui n'eurent pas à souffrir de toutes ces précipitations. L'adhésion et la concentration des choristes étaient parfaites, leur respiration à l'unisson, trente regards étaient

## Les problèmes d'anches

Tous les clarinettes et les saxophonistes connaissent les « tourments » de l'anche. La principale qualité d'une anche est sa flexibilité. Malgré tous les essais effectués jusqu'à ce jour, rien ne remplace le roseau pour obtenir l'aisance permettant de jouer pp ou ff, staccato ou legato.

Malheureusement le roseau (en botanique *Arundo donax*) est un bois, et comme tous les bois, il « travaille », il « joue ».

### La perfection technique

Les progrès de la mécanique font qu'aujourd'hui les anches sont taillées avec une perfection technique inconnue de nos pères. Les tolérances de tailles sont inférieures au 1/100<sup>e</sup> de millimètre. Dans ces conditions on pourrait espérer que toutes les anches soient « bonnes ». Tous les instrumentistes savent hélas qu'il n'en n'est rien ! Pourquoi ?

### Un produit naturel

Le Centre Technique du Bois a conduit des expériences qui prouvent qu'un bois coupé il y a plusieurs siècles continue à « jouer ». Et il s'agissait de pièces ayant l'épaisseur d'une porte de buffet. La palette d'une anche n'a, elle, que de 8 à 9/100<sup>e</sup> de millimètre. Et aucun autre bois ne subit de traitement aussi sévère qu'une anche, alternativement réimprégnée de salive (pire que l'eau) et mise à sécher.

L'anche se déforme et perd ses qualités. Faut-il pour autant la jeter ? Certainement pas. Il existe des moyens de remédier à ce « jeu » du bois qui cause tant d'ennuis aux instrumentistes.

Nous allons les examiner.

### Comme un bon vin

Une bonne anche, produit naturel, doit se traiter comme un bon vin. Qui conserverait son bourgogne millésimé sur un radiateur de chauffage central ? Une anche aura d'autant moins tendance à se déformer qu'elle séchera à plat et à l'air.

Pour les anches en cours d'utilisation, les ETABLISSEMENTS VANDOREN ont mis au point un porte-anches dans lequel les anches reposent à plat, maintenues par un élastique gainé et dont le couvercle ménage une circulation d'air suffisante pour assurer un séchage convenable des anches après utilisation.

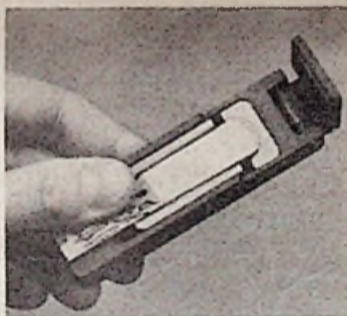
En outre, tout instrumentiste digne de ce nom se doit d'avoir un petit stock d'anches. Le meilleur endroit pour le conserver est une boîte de cigares, l'idéal étant qu'elle soit munie d'un humidificateur — par exemple un petit morceau d'éponge que l'on imbiberait d'eau périodiquement ou à défaut, de quelques ronds de carottes comme nos pères le faisaient pour leur tabac.

### Comment retoucher une anche

Si malgré toutes ces précautions ou, à force de la jouer, une anche ne présente pas toutes les qualités souhaitables, il est possible de la retoucher. Voici quelques indications qui épargneront bien des soucis à maints instrumentistes.

#### Anche trop faible

Une anche neuve ou trop faible ou une anche qui s'est affaiblie à force d'être jouée peut être recoupée avec un coupe-anches. Pour cela on évitera les coupe-anches qui travaillent par « cisaillement » écrasant les fibres de la palette et ne donnent généralement pas de bons résultats.



### POUR COUPER UNE ANCHE, IL SUFFIT :

1. — De poser l'anche sur la table, la longueur à couper dépassant la lame (la position de cette dernière se repère facilement par transparence). Le bord droit de la table sert de guide. Bien appuyer l'anche.
2. — D'abaisser le billot articulé et trancher avec une pression du pouce.

Les ETABLISSEMENTS VANDOREN ont mis au point un nouveau coupe-anches qui tranche la palette dans les mêmes conditions que celles utilisées en usine.

On procédera par essais successifs en enlevant à chaque fois l'épaisseur d'un cheveu.

#### Anche trop forte

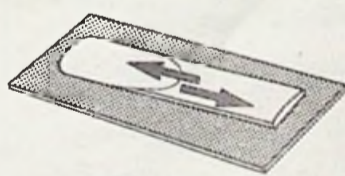
Il arrive qu'une anche neuve paraisse trop forte, simplement parce que le bois a joué entre le moment où elle a quitté l'usine et celui où l'instrumentiste la joue.

- 1) Souvent la table est déformée.



Rectifier la table en frottant l'anche doucement sur un papier de verre très fin collé sur une surface parfaitement plane. (miroir de poche, plaque

de métal ou de plexiglass par exemple).



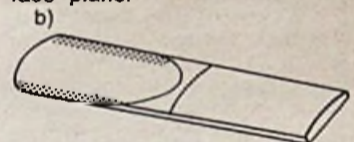
Opérer dans le sens des fibres, sans appuyer. Souvenez-vous que la palette ne fait que quelques centièmes de millimètres d'épaisseur et qu'un centième en plus ou en moins change tout.

- 2) Si la table n'est pas déformée on peut :



Faire « parler » une anche en grattant légèrement la palette sur 1 ou 2 mm (partie hachurée) avec un grattoir, de la prêle ou un morceau de papier de verre très fin usagé,

l'anche étant posée sur une surface plane.



Faciliter l'attaque en grattant légèrement les ailes, l'anche étant toujours posée à plat.

### Quelques conseils

— Ne pas jouer des anches trop fortes ou trop faibles, c'est-à-dire mal adaptées à l'ouverture du bec.

Roder les anches, c'est-à-dire jouer avec une anche neuve quelques minutes pendant quelque temps chaque jour avant de l'adopter pour jouer une heure ou deux.

Ne pas s'habituer à une seule anche. La « pince » se relâche au fur et à mesure que l'anche s'affaiblit. Toutes les anches paraissent ensuite trop fortes, injouables, etc. On reprend une anche neuve ayant la force de l'anche usée et l'on s'achemine progressivement vers la mauvaise habitude des anches trop faibles qui « nasillent » et donnent un aigu inexistant.

Choisir une anche en fonction de l'acoustique de l'endroit où l'on joue. Une anche qui sonne bien dans une petite salle manque de volume en plein air. Jouer une anche facile dans un endroit sonore (une église par exemple) et une anche soutenue pour jouer dans une salle sourde ou en plein air.

Enfin, souvenez-vous qu'un jour humide, vos anches paraîtront molles et donneront un timbre moelleux alors qu'en atmosphère sèche, elles auront tendance à claironner.

Communiqué par VANDOREN, 56, rue Lepic, 75018 Paris. Tél. : 257-94-40, Télec n° 641.835.



# La chorale Vincent-d'Indy de Marseille

fixés sur celui du chef des chœurs. La salle était comble. Sur les côtés, des auditeurs, sans doute les choristes des autres groupes, étaient assis à même le sol.

Les « Cinq petites voix » de Poulenc, « l'Ave Maria » de Kodaly franchirent aisément la rampe, remportant des applaudissements chaleureux.

Puis ce fut « Noël des enfants qui n'ont pas de maison » de Claude Debussy, accompagné au piano par Mme Guichardot Vargaz et des auditeurs, dont beaucoup de Français, vinrent nous confier leur émotion, si intense que certains ne purent retenir leurs larmes.

Plus traditionnelle à nos oreilles, la musique de Fauré ; « Cantique de Racine » fut bien accueilli de même que « la Chèvre » de Lesur, « Mountain Nights » de Kodaly, « Fleurs des champs » de Jacques Ibert apportèrent cette

note de poésie, de délicatesse, de limpidité que savent parfois faire passer, avec un art tout particulier, les voix pures des enfants.

Enfin, la musique contemporaine française, avec la pièce de Danièle Gaude Sainte-Croix, sut convaincre l'auditoire malgré ses harmonies acides, mais délicates.

Le public se montra enthousiaste et les Américains qui allaient terminer le programme ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Les contacts furent fructueux ; des projets d'échange entre groupes s'établissent à l'issue du concert. L'ensemble vocal Vincent-d'Indy invité par le chœur universitaire de Czesecin prolongea son séjour par une tournée de 15 jours à travers la Pologne. Cet échange d'amitié, cette communion par la musique méritait bien le voyage.

• Suite page 10



## ASSURANCES

Nous recevons très souvent des déclarations de sinistre incomplètes, et le temps que nous perdons à demander des renseignements complémentaires retarde d'autant l'ouverture du dossier, et par conséquent, son règlement.

Nous vous donnons donc ci-dessous la reproduction du formulaire-type de déclaration d'accident, en vous priant de vous y reporter quand vous avez un sinistre à déclarer.

### DECLARATION D'ACCIDENT

à retourner à la Confédération Musicale de France  
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

FEDERATION .....  
NOM ET ADRESSE DE LA SOCIETE .....  
SINISTRE ..... MATERIEL ..... CORPOREL ..... (\*)  
Date du sinistre .....  
Lieu du sinistre .....  
Circonstances exactes du sinistre (éventuellement croquis)

Nature des dommages : MATERIELS :  
: CORPORELS :

Nom et adresse de deux témoins :

#### EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

NOM ET ADRESSE DE LA VICTIME .....

Age de la victime .....

Numéro de Sécurité Sociale ou de Mutuelle .....

PIECES JOINTES A LA PRESENTE DECLARATION

Fait à ..... le .....  
Signature

(\*) Rayer la mention inutile.

## EDITIONS HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS  
Tél. : 874-09-25

### TEXTES MUSICAUX A CHANTER

(Collection Fleurant-Voirpy)



Reproduction d'une page du volume 3 A.

La série des « Textes musicaux à chanter », s'adresse aux professeurs de Formation Musicale (solfège) des Ecoles de Musique, soucieux de dispenser un enseignement axé sur la pratique de la musique et le contact direct, avec des œuvres de toutes époques et de tous styles.

Les extraits proposés, soigneusement triés en fonction de leur intérêt mélodique ou rythmique, sont classés suivant une progression moderne et pratique, permettant un accès rapide aux principales difficultés rencontrées au cours du travail instrumental. Cette progression, nécessairement rigoureuse dans le premier volume, s'avère ensuite de plus en plus souple, autorisant toute permutation dans l'ordre des textes.

Chaque extrait peut constituer à la fois la base et l'aboutissement d'un cours de formation musicale : travail préparatoire à partir d'éléments mélodiques ou rythmiques qu'il contient, exercices d'oreille, d'imitation, audition du fragment dans sa forme originale, s'il y a lieu...

L'intérêt mélodique de la plupart de ces extraits permettra à l'élève, après le travail préparatoire en classe, de retrouver chez lui la mélodie et de la chanter sans trop de difficultés.

Toutefois, l'utilisation de tels ouvrages n'exclut pas, au contraire, la pratique conjointe de manuels de lecture rapide ou de rythme qui apparaîtront alors comme d'indispensables compléments, permettant d'aller plus à fond dans le travail des difficultés révélées par le texte.

L'ensemble de la collection se présente comme une série de fascicules identiques de 16 pages, d'une utilisation pratique (format réduit « à l'italienne ») et d'un prix modeste. Chacun d'eux contient, suivant la longueur, de 30 à 50 textes empruntés à toutes les époques, ainsi qu'au folklore de tous les pays.

Une première série de 6 numéros (1A, 2A... 6A), en clé de SOL uniquement est déjà parue. Elle sera rapidement complétée par :

- 1) d'autres ouvrages en clé de SOL de difficultés équivalentes (1B, 1C...), ou plus difficiles (7A...), certains entièrement consacrés à des grands compositeurs (BACH, MOZART, SCHUBERT...),
- 2) des volumes de difficultés équivalentes dans les principales clés, soit seules, soit mélangées. Cette étude se fera, à travers des textes empruntés AUX INSTRUMENTS QUI PRATIQUENT CES CLES OU AUX INSTRUMENTS TRANSPOSITEURS LUS EN UT A L'AIDE DE CELLES-CI. Le travail des clés trouvera alors sa pleine justification.

# ISME XIV



## « KEVRENN ALRE » le bagad d'Auray

• Suite de la page 9

Le président André Ameller avait invité le Bagad d'Auray, membre de notre fédération de Bretagne, à participer au XIV<sup>e</sup> Congrès de Varsovie.

Ils y ont obtenu un très grand succès bien mérité, et nous publions ci-dessous la lettre que leur président, M. Pierre Guillet, adresse au président de la C.M.F. pour lui faire part de leurs impressions.

*Cher Monsieur le Président,*

Nous sommes très heureux d'avoir participé au XIV<sup>e</sup> Congrès de l'I.S.M.E. à Varsovie. Nous sommes conscients de l'honneur qui nous a été fait d'avoir été choisis par la confédération musicale de France pour participer à une manifestation de cette ampleur !

Nous avons, après un voyage très intéressant en chemin de fer, traversé toute l'Europe, et, à Varsovie, la belle capitale polonaise, nous avons été très bien reçus. Nous étions hébergés à Anin, à 15 kilomètres de Varsovie, dans un collège très confortable d'une banlieue résidentielle.

Tout a été fait pour nous donner entière satisfaction. Mme Janina Juvécha, guide-interprète de l'organisation polonaise de tourisme Orbis, ne nous a pas quittés durant notre séjour, veillant à tout avec beaucoup de gentillesse et d'autorité. Nous la remercions tout particulièrement.

Toutes les matinées, nous avons travaillé la musique dans le parc et dans les salles mises à notre disposition.

Nous étions logés avec un groupe de Québécois, « les Petits Violons de Montréal », et un groupe vocal danois, « Choral songs from Denmark ». Nous avons sympathisé très vite et il

était très amusant de voir danser les danses bretonnes et d'entendre chanter, dirigés par le maître Carsten Mollerup, les Bretons, les Canadiens et les Danois.

« Nous avons été chouchoutés » par la directrice du collège, Mme Mieczystawa Binkeiwicz, et tout le personnel de service. Le dernier soir, nous avons tous été réunis au cours d'une petite fête et nous avons remis des cadeaux à tous dans une ambiance très amicale.

En ce qui concerne nos prestations, nous avons fait une parade dans la vieille ville de Varsovie et donné un concert sur la place du marché, dans un cadre merveilleux du vieux Varsovie reconstitué par les Polonais avec beaucoup d'amour. Là aussi nous avons eu des contacts très amicaux avec la population qui nous a fait une ovation et a même, très gentiment, accepté de se mêler à nos danses sur le pavé de la place.

Le jeudi 10 juillet, nous avons donné un concert au Congrès Hall, le palais des congrès, dont l'architecture impressionnante pour l'extérieur et somptueuse pour l'intérieur nous a étonnés. C'est un théâtre grandiose et magnifique de 3.500 places, le plus grand d'Europe. Là aussi, dans ce cadre superbe, notre prestation

était appréciée par un public sympathique et attentif.

Le vendredi 11 juillet, ce fut notre concert au National Philharmonic Small Audience Hall, salle plus intime où les grands ensembles classiques polonais donnent leurs concerts ; l'acoustique en est excellente. Notre concert fut réussi et apprécié du public, toujours chaleureux.

Le samedi 12 juillet, au Congrès Hall, nous avons participé au gala de fermeture du XIV<sup>e</sup> Congrès de l'I.S.M.E., clôture à la mesure de cette manifestation exceptionnelle.

La matinée fut tout entière occupée à répéter sous la conduite d'un metteur en scène et du compositeur A. Koszewski. Le final, faisant participer toute la chorale à un chœur général « ad musicam » avec accompagnement de bombardes et batteries de la Kevrenn Alre.

Nous sommes très satisfaits des appréciations que les responsables musicaux des concerts nous ont faites.

La visite de Varsovie, ses magnifiques monuments, ses jardins botaniques, sa vieille ville reconstruite, l'impressionnante Vistule, toute l'histoire de cette capitale si attachante, le retour en train de Berlin, l'Est et l'Ouest sont de bien beaux souvenirs que nous n'avons pas fini d'évoquer.

Croyez, Monsieur le Président, à nos sentiments les plus amicaux et respectueux.

Pierre GUILLET.



**Les samedi 8 et dimanche 9 novembre 1980**

*Le président André AMELLER  
réunira, à Toucy,  
le bureau de la C.M.F.,  
la commission artistique  
et la commission de Toucy.*

### CONSORTIUM MUSICAL

EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

Tél. : 824-89-24

#### Enseignement :

#### Solfèges - Dictées - Traités

MALEZIEUX MAYEUR	Solfège théorique et pratique Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7)
MAYEUR MAYEUR MERIOT M.	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Théorie Equivalences rythmiques (25 exercices)
MERIOT M.	Initiation musicale par les rondes enfantines et les chansons populaires
MERIOT M.	Manuel pratique de lecture des clés de sol, fa, ut
MERIOT M.	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté
MERIOT M. MERIOT M.	Traité rythmique 60 leçons de solfège
MINARD MOREAU MOREAU	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers Solfège Solfège avec accompagnement
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale
NERINI Emmanuel NERINI Emile NERINI Emile	Année scolaire de musique Précis de théorie musicale Questionnaire correspondant au précis
OULLIE OULLIE	Mon premier solfège Théorie simple et pratique
PANSEON PANSEON	ABC du solfège Suite de l'ABC
PETITJEAN RAWSON	Traité d'harmonie élémentaire Traité d'orchestration jazz
REBER REUCHSEL REUCHSEL	Traité d'harmonie Solfège en 17 volumes Avec accompagnement de piano n <sup>os</sup> 1 et 2
REUCHSEL REUCHSEL	Abrégé de la théorie Grande théorie
RODOLPHE ROUGNON ROUGNON ROUGNON ROUGNON ROUGNON	Solfège par Chapelier Petite théorie solfège Petit solfège récréatif Solfège élémentaire en 4 cahiers Traité d'harmonie 1 <sup>er</sup> volume Traité d'harmonie 2 <sup>e</sup> volume
SALMON SCHVARTZ	Cours complet d'harmonie Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1 <sup>er</sup> volume
SCHVARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2 <sup>e</sup> volume
SCHVARTZ SCHVARTZ SCHVARTZ	Année préparatoire de solfège Précis de dictées musicales 500 dictées musicales et 1.822 exercices, 1 <sup>er</sup> volume
THOMAS VAULTIER	Solfège progressif, cahiers 1 et 2 Grande théorie en 3 volumes
VIGNOLO VIGNOLO VIGNOLO VIGNOLO	Solfège élémentaire 50 leçons de solfège La mesure, en 2 volumes
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental A instruments en si bémol
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental B instruments en mi bémol
WINDELS	Solfège d'ensemble instrumental C instruments en Ut
WINDELS WURMSER	Solfège de clairon 8 leçons de solfège

CATALOGUES SUR DEMANDE ECRITE  
(Préciser les instruments)

# Publications JENSON

distribution exclusive **H.M.M.O.**

60, rue Racine — 59100 ROUBAIX — Tél. : (20) 70-79-31

## POUR HARMONIE

### SERIE Y.B. niveau Facile à Moyen Facile (2 et 3)

— NOCTURNE FOR WINDS (A)	111 F	— EL COQUI (B)	111 F	— S. Peppers Lonely Hearts Club band (A)	111 F
— SAY IT WITH (B)	111 F	— MARCH OF THE MADCAP MARIONETTES (B)	111 F	— EL COQUI (B)	111 F
— SUCCES DE LA PANTHERE ROSE (B)	144 F	— OVERTURE FOR TOMORROW (B)	111 F	— O HOLY NIGHT (B)	111 F
— AN OLD ENGLISH CHRISTMAS (B)	144 F	— BASIN STREET BLUES (B)	111 F	— WHITE CHRISTMAS (B)	111 F
— BRASS BRILLANT (trio trompettes)	111 F	— A CHRISTMAS BALLE	111 F	— CHRISTMAS DAWN	111 F
— CONCERTO FOR MADISON AVENUE & BAND	144 F	— FAREWELL SYMPHONY — Finale	120 F	— A GALOP TO ENDS ALL GALOPS	111 F
— L'AGE D'OR DU ROCK'N ROLL	144 F	— HAPPY DAYS	111 F	— I WRITE THE SONGS	111 F
— LE SABRE	111 F	— A LITTLE BIG COUNTRY,	111 F	— PLOP, PLOP, FIZZ, FIZZ	111 F
— THE PROUD AND THE NOBLE	120 F	— A LITTLE BIT ROCK AND ROLL	111 F	— THEME FROM SUNDAY (trp. solo)	111 F
— MARCHE HEROIQUE (A)	111 F	— SUMMERSCAPE	111 F		

### SERIE B.B. niveau très Facile à Facile (1 et 2)

— HOW THE WEST WAS WON (A)	99 F	— A.B.C. COMEDY TIME (A)	99 F	— DEVOTED TO YOU (A)	99 F
— STATION BREAK (A)	99 F	— SCANDINAVIAN FOLK FANTASY (A)	99 F	— SATURDAY MORNING FEVER (B)	99 F
— THE LITTLE DRUMMER BOY (B)	99 F	— THIS IS MY COUNTRY (B)	99 F	— T.V. FAMILY TIME (B)	99 F
— AMERICAN SPIRIT MARCH (B)	99 F	— OUI JE CROIS (I BELIEVE) (B)	99 F	— A CAROL FOR EVERY MAN	99 F
— CONVOY	99 F	— THE EBONY MASQUE	99 F	— GETTYSBURG	99 F
— INTERNATIONAL AIRPORT	99 F	— SING OF CHRISTMAS	99 F	— A PEACOCK'S FANCY	99 F
— LATIN HUSTLE	99 F	— MAY TOMORROW BE A PERFECT DAY	99 F	— PERCUSSION DISCUSSION	99 F
— LICORICE STICKS	99 F			— SLEIGHRIE EXPRESS	99 F

### SERIE C.B. niveau Moyen Facile à Moyen Avancé (3 à 5)

— JUBILANT PRELUDE (A)	168 F	— HYMNE POUR BOIS & PERCUSSION (A)	168 F	— MARCH ON IRISH AIR (A)	144 F
— BELMONT OUVERTURE (A)	144 F	— MEDLEY FROM Sgt PEPPER'S LONELY HCB (A)	192 F	— MARCHE GLORIEUSE (A)	120 F
— GUADELOUPE (A)	120 F	— BEGUINE FOR BAND (A)	144 F	— GREENSLEEVES (B)	144 F
— ALPEN SKETCHES (B)	210 F	— THE SHOWSTOPPER (B)	144 F	— FOLK LIEDER FANTASY (B)	168 F
— CARIBBEAN CELEBRATION (B)	144 F	— SELECTION FROM GREASE (B)	240 F	— THEME FROM WORK AND MINDY (B)	144 F
— THE MARCHES OF MANCINI (B)	210 F	— VAXUOSITY (solo de tromp.) (B)	168 F	— BLAME IT ON BOOGIE (B)	120 F
— HOLIDAY FOR WINDS (B)	144 F	— SERENADE FOR A PICKET FENCE (B)	144 F	— ATLANTIS	120 F
— CHRISTMAS FOLIO PACK	120 F	— CLASSICAL SYMPHONY GAVOTTE	120 F	— CONCERTO FOR PRIME TIME	168 F
— HOLIDAY IN MONTREUX	120 F	— HOLIDAY SPECTACULAR	120 F	— HOW GREAT THOU ART	120 F
— DANSE HONGROISE N° 5	120 F	— MANCINI SPECTACULAR	192 F	— ODE TO A COMPUTER	120 F
— THE ONE AND ONLY	120 F	— PRIME TIME	120 F	— STRAWFLOWER (saxo alto solo)	120 F
— KIDDIE BALLE	210 F	— SYMPHONY N° 3, 1 <sup>er</sup> Mouvement	240 F	— THE SHOWSTOPPER	144 F

### SERIE S.B. niveau Moyen à Difficile (4 à 6)

— THE SOUNDS OF HOLLYWOOD (A)	240 F	— 3 PIECES POUR BOIS (A)	210 F	— DANSE MACABRE (A)	192 F
— SYMPHONIE N° 1 — Finale, Kalinnikov (A)	240 F	— BRICUSSE & NEWLEY ON BROADWAY (B)	240 F	— DANSE SCENE (B)	288 F
— FLORES DE ESPANA (B)	210 F	— PRELUDE FOR BAND (B)	210 F	— VARIATIONS AND THEME (solo flûte) (B)	240 F
— CHRISTMAS SPECTACULAR (B)	240 F	— SYMPHONY N° 1 FOR BAND (B)	360 F	— BROADWAY SPECTACULAR	240 F
— HOW THE WEST WAS WON	192 F	— JOHN GLENN MARCH	144 F	— JUSTAPOSITION	168 F
— VARIATIONS FOR BAND	240 F	— QUESTAR	168 F	— SYMPHONIC PROCLAMATION	210 F

### NOUVEAUTES (disponibles dès novembre)

— HOMMAGE A IRVING BERLIN	288 F	— HORIZONS WEST	210 F	— DANSE PRELUDE	210 F
— I — ALLEGRO	168 F	— FINALE DU CONCERTO POUR HARMONIE	210 F	— LEGACY	168 F
— INTRODUCTION AND FUGATO	168 F	— CEREMONIAL OVERTURE	168 F	— CONCERTO POUR COR	228 F
— MUPPET MOVIE MEDLEY	144 F	— GOD BLESS AMERICA	111 F	— OLYMPIC FANFARE	111 F
— SUITE FROM CANTATA 212,		— LA COSTA	111 F	— MARCH FOR A FESTIV OCCASION	111 F
— THE PEASANT CANTATA	111 F	— EASTER PARADE	111 F	— STARScape (saxo alto ou trp. solo)	111 F
— THE RAINBOW CONNECTION	99 F	— TWO SKETCHES FOR BAND	99 F	— PULSAR	99 F

## POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

(5 saxos, 4 trompettes, 4 trombones et 4 rythmes)

### Série Facile

— DREAMSVILLE	99 F
— KILLE JOE	99 F
— THE ONE AND ONLY (C)	99 F
— LA PANTHERE ROSE	99 F
— EASIN (C)	99 F
— MORK AND MINDY	99 F
— PEACHES (C)	99 F
— SHADES	99 F
— GET BACK (C)	99 F
— NIGHT TRAIN (C)	99 F
— PEACHY	99 F
— SURE THING	99 F

### Série John Higgins

— BANDSTAND BOOGIE	99 F
— HAPPY DAYS	99 F
— MAKING OUR DREAMS COME TRUE	99 F
— TOUCHDOWN	120 F
— BARNEY MILLER (thème)	99 F
— A LITTLE BIT COUNTRY	99 F
— St PEPPER MEDLEY (C)	150 F
— WAY DOWN	99 F
— DONNY & MARIE SHOW (thème)	99 F
— LIVE (C)	120 F
— TAKE ME OUT TO THE BALLGAME	120 F
— WHAT IT DID FOR LOVE	120 F

### Série Phil Field

— BLAME IT ON BOOGIE	120 F
— DISCO INFERNO (C)	120 F
— K — JEE	120 F
— LEMONADE (C)	120 F
— LOU GRANT (C)	120 F
— MARBLES (C)	120 F
— COPS THERE (C)	120 F

— SECOND GENERATION (C)	120 F
— SPACE WARP	120 F
— STAR TREK (C)	120 F
— VEGAS	120 F

### Série Bill Byers

— BIG BROTHER	150 F
— CATHERINE (C)	150 F
— COUNT ME IN (C)	150 F
— FENDER BENDER (C)	150 F
— RED BUTTERMILK (C)	150 F
— SASSY	150 F
— YURIKO (C)	150 F

### Série Ian McDougall

— BACK BACON BLUES	120 F
--------------------	-------

### Série Mike Barone

— DIRTY GIRTY	120 F
— ROWS OF TOES	120 F
— SOUL MAN	120 F
— SUPER SLICK	120 F

### Série Paul Jennings

— LUCKY SOUTHERN	120 F
— ANGELA (theme from taxi)	120 F
— CHRISTMAS SONG	120 F
— GNU SHOES	120 F

### Série Emil Palame

— A NICE HANGUP	99 F
— GO WITH THE FLOW	99 F
— BIG FOOT	120 F
— TRIBUTE TO CANNONBALL	120 F

### Série Lalo Schifrin

— FORTUNE TELLERS	120 F
— FREE RIDE	120 F
— SUMMER POEM	120 F
— WITH DOCTOR	120 F

### Série Dave Leech

— LADERA PARK	99 F
— LOW RIDER	99 F
— NORTHBRIDGE	99 F
— PUERTA DEL SOL	99 F
— THREEFER	99 F

### Série Spyro Gyra

— HELIOPOLYS	150 F
— MORNING DANCE	150 F
— STARBUST	150 F

### Série Elliott Ferguson

— Dr DISCO (C)	120 F
— FISH	120 F

### Série Steely Dan

— BLACK COW (C)	120 F
— DEACON BLUES (C)	120 F
— HOME AT LAST (C)	120 F
— PEG (C)	120 F

### Série Mike Vax

— BUFFALO BREATH	120 F
— HOME TO EMILY	120 F

Pour les titres suivis d'une lettre, un enregistrement est disponible. Celui-ci sera adressé sur simple demande accompagnée du nombre de timbres à 1.40 F. Ceux-ci couvrent uniquement les frais d'emballage et d'envoi.

A) Disque Harmonie — Luxueux album 30 cm/33 tours — Envoi contre 7 timbres.  
B) Disque Harmonie — Luxueux double album 30 cm/33 tours — Envoi contre 10 timbres.  
C) Disque Grande Formation de jazz — Luxueux album 30 cm/33 tours — Envoi contre 7 timbres.

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Quatre rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations) ; 4) Ensembles divers.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

# Le courrier des lecteurs

M. Armand Fournier de Doue-la-Fontaine nous écrit :  
 « ... A la lecture du n° 331 du « Journal de la Confédération Musicale de France », à la rubrique « Recherche », page 22, j'ai eu la surprise et peut-être le plaisir d'y découvrir mon nom associé à mon ancienne adresse.  
 Le journal de la C.M.F. est en de bonnes mains, comme le prouve la petite enquête en cours, par la qualité de ses informations, de sa documentation avec pour objectif l'épanouissement et le perfectionnement, l'enthousiasme qui se dégage de la lecture de ses articles, et tout cela au service de la musique populaire qui ne doit pas être vulgaire, mais qui doit sensibiliser et élever l'esprit. »

**NECROLOGIE**  
 Nous apprenons le décès de M. Georges David, trombone « soliste » à l'orchestre de Marseille, professeur au conservatoire d'Aix-en-Provence. Nous adressons à sa famille et à ses amis nos condoléances attristées.

## PAUL FIEVET (1892-1980)

Une figure attachante de la musique française vient de disparaître. Paul Fiévet, qui consacra l'essentiel de son activité à l'éducation musicale populaire au sein de la Confédération Musicale de France et à la direction des écoles municipales de musique de Fontainebleau et de Melun.  
 Né en 1892 à Valenciennes dans une famille musicienne (son père, violoncelliste réputé, était ami de Fauré), il fit ses premières études musicales dans sa ville natale, puis au conservatoire de Paris où il fut l'élève de Xavier Leroux, C.-M. Widor, Vincent d'Indy, André Gedalge et condisciple d'Ibert, Honegger, Milhaud, Auric... Les bouleversements de l'invasion entraînèrent sa déportation pour cause de résistance à la fin de la Première Guerre mondiale. En Allemagne, il n'échappa que par miracle au poteau d'exécution : la panique d'une alerte aérienne permit au père et au fils de s'évader ! De retour à Paris après l'armistice, il fut épaulé par Nadia Boulanger et bénéficia de l'appui de Gabriel Fauré. Titulaire des prix d'harmonie, de contrepoint et fugue et de composition, il entra en loge pour le concours de Rome en 1920. Chef d'orchestre au Théâtre Antoine, il connaît ses premiers succès de compositeur avec un poème symphonique, *Incantations*, et une *Bacchanale* auxquels succèdent, en 1925, des mélodies pour voix et orchestre créées chez Lamoureux. Gabriel Pierné dirige l'année sui-

vante son évocation symphonique *Dans les îles grecques*. Marié en 1927, Paul Fiévet s'installe à Fontainebleau où il prend en main la direction de la Société philharmonique puis celle de l'Ecole municipale de musique fondée par son père et dont il assumera la responsabilité durant une quarantaine d'années, jusqu'en 1974, avec son épouse à ses côtés. dans des conditions peu croyables de désintéressement. Il reçoit là, progressivement, jusqu'à cinq cents enfants, chiffre considérable eu égard à la faible population de la ville. De cette école sont issus plus d'un professionnel de qualité, nanti plus tard de prix du C.N.S.M. ou de l'Ecole normale, composé en 1968, reçut un prix en Tchécoslovaquie. La diversité du talent de Paul Fiévet lui faisait obtenir à la même époque, aux côtés de Camille Sauvage, le Premier Prix du Festival de la musique légère de Paimpol.  
 Titulaire d'un Grand Prix international de composition, Paul Fiévet reçut en 1971, aux côtés de Nadia Boulanger, Darius Milhaud et Marcel Dupré la médaille d'honneur de la S.A.C.E.M. A l'instar de Maurice Ravel, il avait cru bon de refuser la Légion d'honneur que ses amis avaient obtenue pour lui, mais avait accepté le titre de citoyen d'honneur de Fontainebleau en 1961.  
 Cet homme du Nord, profondément attaché à son pays natal, était à la fois bourru et foncièrement bon, adorant les enfants qui lui rendaient, ô combien, cette affection. Entouré des soins attentifs d'une épouse exemplaire et d'enfants attentifs, jouissant de l'estime et de la sympathie générale, Paul Fiévet s'était bien mal résigné à une retraite qui lui pesait. Son souvenir reste fervent au cœur de ceux qui l'ont connu et qu'il a honorés de son amitié.  
 • Cet article est publié avec l'autorisation de M. Musson, professeur honoraire, 3, rue des Ecoles à Bois-le-Roi.

### IN MEMORIAM

**ERRATUM**  
**Concours d'excellence 1980**  
 Lors de la proclamation du palmarès du concours d'excellence 1980, une erreur d'impression s'est glissée et un candidat a été oublié ; il s'agit de :  
 Bernard Foulet, appartenant à l'Harmonie de Sainte-Odile-Raillencourt.  
 Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : trompette.  
 Second aux épreuves d'éducation musicale.  
 Troisième aux épreuves d'instrument.  
 Toutes nos excuses à la Fédération et à la Société.

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Les Editions Musicales Aiphonse Leduc** recherchent un homme dégagé des obligations militaires pour poste de **Metteur à part** (préparation des commandes de musique). 40 heures en 5 x 8. **Urgent.** Ecrire aux Editions Musicales Aiphonse Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris cedex 01, ou téléphoner au 296.89.11, poste 15.

# Histoire de la musique en bandes dessinées... (7)

## MAJORETTES

**Pour vos stages (formations, cadres)**  
**A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m2, entièrement planchéiée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.**  
**HEBERGEMENT : 60 lits.**  
 Dans le cadre de la Puisaye, au **CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)**  
**Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42**

**Éditions Francis Van de Velde**  
 12 rue Jacob, 75006 Paris.

**guide pratique du chant choral**  
 MARCEL CORNELOUP

**GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL**  
 par **MARCEL CORNELOUP**  
 (Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché  
 16,5 x 24 cm : 128 pages  
 70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.  
 Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veillez m'adresser .....exemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x ..... = ..... F

NOM .....  
 PRENOM .....  
 VILLE ..... CODE POSTAL .....

# L'ART CAMPANAIRE AUJOURD'HUI EN FRANCE

par Henri Garnier  
président de la *Guilde  
des Carillonneurs de France*

*Dans le cadre de l'Année du patrimoine,  
le ministère de la Culture et de la  
Communication, direction régionale  
des affaires culturelles,  
région Nord-Pas-de-Calais,  
communiquent :*

12 octobre 1980,  
journée nationale  
du carillon

Lorsqu'en 1966 les Carillonneurs de France ont été convoqués à Blois, sous la double initiative de Jacques Lannoy, titulaire des carillons de Douai, Dunkerque et Tourcoing, et de Louis Delapierre, titulaire de N.-D.-de-la-Trinité, à Blois, ils ne se doutaient pas qu'en jetant les bases de ce qui devait s'appeler, quelques années plus tard : « la Guilde des Carillonneurs de France », ils allaient redonner à notre pays le goût de l'art campanaire et trouver un peu partout, et dans des régions bien diverses, des vocations qui allaient remettre en valeur une multitude de carillons oubliés.

Très vite, on fit connaissance. Quelques amis étrangers (Belges et Américains), qui s'étaient joints aux carillonneurs français, nous firent redécouvrir les merveilles d'un art presque méconnu. Ils prodiguèrent leurs conseils, nés d'une solide expérience, aux quelques autres néophytes dont certains n'étaient que des débutants (j'étais de ceux-là).

## Naissance de la Guilde

Il fallut attendre en 1971, au premier congrès de Tourcoing, pour voir officiellement la naissance de la « Guilde ». Les projets de statuts furent communiqués à tous les carillonneurs connus à l'époque. Jacques Lannoy était élu président, Louis Delapierre, vice-président, Jacqueline Goguet (Sainte-Odile, Paris) secrétaire archiviste, et Alfred Dubois (Saint-Amand-les-Eaux) trésorier. Dès cette époque, les manifestations succédèrent aux manifestations : à Dijon, Piet Van Den Broeck, directeur de l'École Royale de carillon de Malines, donnait un récital sur un carillon ambulant dans la cour d'honneur de la mairie, à l'occasion du jumelage des deux villes, cependant que des projets d'agrandissement à trois octaves étaient au programme du carillon de la cathédrale Saint-Bénigne.

1972 : congrès à Bergues et Dunkerque. Pour cette occasion, si mes souvenirs sont exacts, le carillon de Bergues était agrandi. Celui de Dijon passait à trois octaves. Quant à Maubeuge, le clavier électrique était à nouveau remplacé par un clavier manuel traditionnel. Enfin, Saint-Amand, à son tour, faisait l'achat d'un nouveau clavier.

1973 : congrès à Dijon et à Beaune. Dijon inaugure son carillon à trois octaves et Beaune projette un agrandissement à deux octaves. On découvre, toujours en Côte-d'Or, un carillon de dix-sept cloches, à Selongey.

1974 sera l'année du congrès mondial à Douai. Le carillon du beffroi de l'Hôtel de Ville est porté à cinq octaves et devient le carillon le plus étendu d'Europe avec ses soixante-deux cloches.

1975 verra l'inauguration du carillon rénové de Maubeuge, qui nous recevra au V<sup>e</sup> Congrès de la Guilde.

A Notre-Dame-de-Liesse, le carillon reçoit enfin, lui aussi, un clavier normalisé.

A Dijon, celui de la cathédrale Saint-Bénigne est porté à quatre octaves et reçoit également un nouveau clavier de concert et un autre d'études.

1976 : dix ans après la première réunion de 1966, Blois reçoit, cette fois, les carillonneurs en congrès. Des réglages importants sont apportés à la tringlerie et aux transmissions de l'instrument de Notre-Dame-de-la-Trinité et des concerts sont donnés par l'ensemble des carillonneurs présents.

Selongey, en Côte-d'Or, passe à trente-deux cloches. L'inauguration en est faite par le carillonneur

dijonnais lors du jumelage Selongey-Gundersheim.

1977 : cette fois, c'est le sud de la France qui prend l'initiative du congrès. Castres, Albi et Carcassonne nous reçoivent tour à tour. A Castres, J.-P. Carme agrandit son carillon à vingt-cinq cloches pour la circonstance. A Carcassonne, Claude Seyte forme déjà des projets grandioses. A Notre-Dame-de-la-Drèche, Jean-Louis Viguié nous fait découvrir un très bel instrument de dix-huit cloches où les carillonneurs s'en donnent à cœur joie, l'environnement se prêtant merveilleusement à l'audition de la musique de carillon.

1978 : c'est à nouveau dans le Nord que les carillonneurs se retrouvent. Saint-Amand-les-Eaux et Seclin seront les sièges sociaux de ce VIII<sup>e</sup> Congrès.

A Seclin, J.-B. Mulier obtient de la municipalité les crédits nécessaires à la restauration des transmissions. Tous les carillonneurs peuvent apprécier la valeur de cet instrument heureusement restauré. A Saint-Amand, nos confrères nous convient à une soirée inoubliable.

A Châions-sur-Mame, le merveilleux instrument de Notre-Dame-en-Vaux est complètement remis en état, et c'est le dévoué carillonneur local, Eric Brottier, qui réalise là un véritable travail d'artiste.

C'est également au cours de cette année 1978 qu'à la Réunion de Bureau d'Automne, Henri Garnier remplace Jacques Lannoy à la présidence de la Guilde, ce dernier étant arrivé en fin de mandat. Il deviendra officiellement Président-Fondateur. Entre-temps, et pour des raisons de facilité géographique, Jean-Baptiste Mulier, de Seclin, devient Secrétaire Général et Trésorier.

1979 : les congressistes découvrent une nouvelle région : les Savoies. A Chambéry, le carillon de la Sainte Chapelle est remis en état par J.-P. Vittot et Y. Roure et fait l'objet de nouveaux projets d'agrandissement. A Annecy, les bases d'un nouveau carillon sont jetées (affaire à suivre).

De son côté, Claude Seyte nous reparle de Carcassonne et nous annonce officiellement que son carillon va être agrandi à quatre octaves.

A Dijon, toutes les cloches reçoivent un nouvel emplacement et les transmissions sont entièrement refaites. Le maire de Dijon, Robert Poujade, assiste à l'inauguration des nouvelles installations, cependant que Jacques Lannoy, au clavier, exécute un magistral programme.

A Selongey, la commande de la quatrième octave est passée, ainsi que quatre cloches graves dont l'absence se faisait sentir. Ce don généreux est dû à un mécène du carillon, M. Frédéric Les-cure.

A Lille, un projet de grand carillon est lancé, et plusieurs cloches sont d'ores et déjà souscrites.

A Saint-Quentin, il est question de relondre entièrement le carillon de l'Hôtel de Ville. Ce carillon est faux et de qualité plus médiocre.

A Paris, des démarches sont faites pour essayer de faire comprendre à nos élus la nécessité d'un carillon à Notre-Dame où le célèbre bourdon ne peut même plus se faire entendre en volée !

1980 : Carcassonne, à nouveau, reçoit les carillonneurs de France et inaugure un magnifique instrument de quarante-sept cloches. C'est une réalisation spectaculaire dont Claude Seyte, carillonneur local, peut s'enorgueillir à juste titre.

Entre-temps, Dijon est passé à cinquante-six cloches et Selongey a été inauguré à quatre octaves par les carillonneurs locaux et les carillonneurs dijonnais.

Nuits-Saint-Georges va revivre de ses cendres, du moins, espérons-le.

A Beaune, enfin, une première tranche de travaux vient d'être votée, et les travaux sont commencés.

Par ailleurs, sur le plan culturel, des concerts sont organisés dans toutes les villes campanaires. Certaines de celles-ci proposent, à dates fixes, des festivals internationaux. On organise des concours de professionnels, d'étudiants et de carillonneurs titulaires non diplômés. Les compositeurs de musique campanaire ne sont pas oubliés et des concours sanctionneront les meilleures compositions.

De son côté, l'École Française de Carillon formé, tant pour la France que pour l'étranger, des carillonneurs diplômés qui seront bientôt l'orgueil du Professeur Jacques Lannoy, devenu, depuis, Président de la Fédération Mondiale.

Le bulletin « l'Art campanaire », merveilleusement illustré par J.-F. Mulier, carillonneur et artiste-peintre à Seclin, reparait deux fois par an et sert de trait d'union aux membres de la Guilde, en même temps qu'il informe utilement les amis de l'Association de la vie même de notre art.

## L'heure du bilan

Est-ce à dire que la Guilde a totalement réussi et qu'elle a atteint le but recherché ?

Au risque de décevoir certains, je répondrai : « Pas tout à fait. »

Certes, ces réalisations sont spectaculaires et, si l'on reprend cet inventaire, on s'aperçoit que, chaque année, les créations ou les améliorations sont de plus en plus nombreuses. Mais, à qui les doit-on ?

Dans la plupart des cas, on les doit au mécénat, d'une part, et au carillonneur local, d'autre part. Hélas ! on est bien obligé de constater que rares sont les municipalités qui ont pris conscience du problème (il y en a, toutefois, quelques-unes, heureusement). Encore plus rares sont les aides de l'Etat dans ce domaine. Et cependant, 1980 se veut être l'Année du Patrimoine. Or, certains dossiers ont été déposés à cet effet sans que nous ayons une quelconque assurance de réussir. Des idées de nouvelles installations ont été données en haut lieu. Depuis, c'est le silence le plus total...

En évoquant ces déceptions lors de sa dernière réunion de bureau, la Guilde notait quand même une petite satisfaction. Pour la première fois, le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Nord s'intéressait aux carillons et décidait, avec les responsables de la Guilde, de mettre sur pied une Journée Nationale du Carillon.

La date en a été fixée au dimanche 12 octobre.

Partout où cela sera possible, des visites seront organisées. Mais partout, les carillons chanteront leur joie en inscrivant de préférence à leurs programmes des airs du folklore local.

La Guilde remercie tout particulièrement la Direction de la Musique à Paris pour cette idée. Puissent nos élus se réjouir comme nous-mêmes et prendre conscience de la grande misère des carillons laissés dans l'oubli. En nous les signalant, et en nous aidant à les remettre en état, ils auront bientôt une France qui chante, et qui chantera pour longtemps... « à cloches joie ».

Henri GARNIER,  
Président de la Guilde  
des Carillonneurs de France,  
titulaire du carillon  
de la cathédrale Saint-Bénigne  
à Dijon.

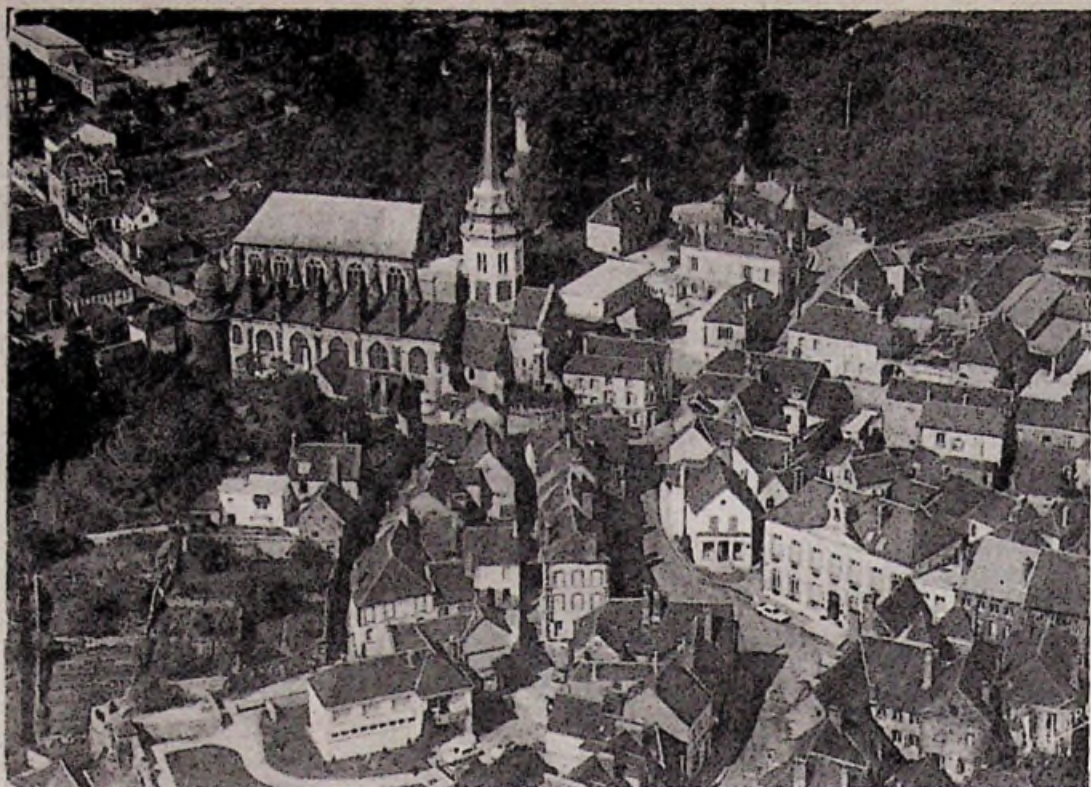
la Marque des Artistes

LEBLANC  
PARIS

Réputation mondiale de justesse et d'homogénéité

G. LEBLANC

403, rue des Pyrénées  
75020 PARIS (FRANCE)



# EN DIRECT

## LE FILM DU STAGE

Dans le numéro d'octobre du journal, un compte rendu détaillé de ce stage sera publié.

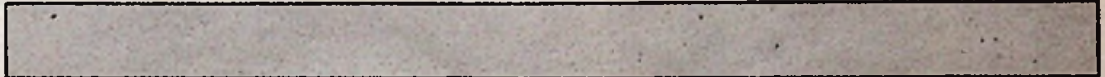
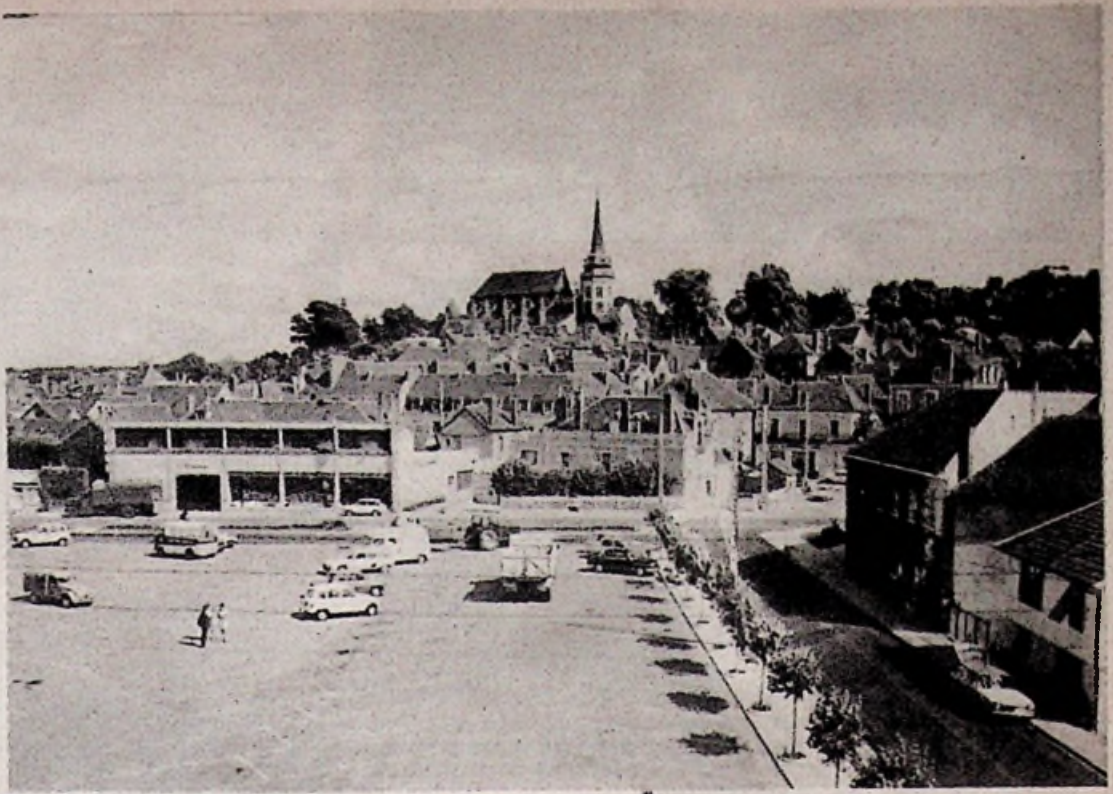
Il était placé sous la direction de maître Ulysse Delecluse, professeur honoraire du Conservatoire national de musique de Paris, assisté de



# DE TOUCY POUR CLARINETTE

M. Norbert Bourdon, professeur au conservatoire d'Angers.

Nous publierons des impressions des stagiaires, très favorables pour la plupart, et ce film montre bien l'excellente ambiance de ce stage à notre Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann, de Toucy.



# Toucy

Un appel du président Ameller à toutes les fédérations de la C.M.F. a fait affluer vers Toucy un grand nombre de stagiaires. Nous avons dû en refuser beaucoup parce que nous manquions de place. Cependant, les demandes étaient insistantes et faites avec tant de cœur et de gentillesse, que nous avons fait des prouesses pour permettre au plus grand nombre de participants possible de venir à Toucy. Nous remercions chaleureusement le personnel qui s'est dévoué pour réaliser ces stages dans un esprit confédéral extraordinaire.

Nous avons pu constater, à la lecture des bulletins de fin de stages, que tous les participants, sans exception, avaient fait des progrès et retiré un bagage certain de leur passage à Toucy.

Nous remercions également, de tout cœur, les merveilleux professeurs qui ont collaboré à ces stages et qui n'ont pas hésité, malgré le nombre très important d'élèves qui leur fut confié, à apporter leur talent et leur amour de la musique à tous ces jeunes avides d'apprendre.

Nous avons bien eu quelques réclamations concernant le trop grand nombre de stagiaires présents mais la majorité des participants désire revenir à Toucy, au Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann.

## LE SOUHAIT DE NOS STAGIAIRES : **REVENIR !**

Stage de clarinette : du 20 juillet 1980 au 30 juillet 1980.

Prénoms : Marie-Françoise.

Fédération : Midi.

Société : Harmonie des mineurs, Le Martinet, 30960 Les Mages.

Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?

Oui, je suis entièrement satisfaite de mon séjour à Toucy.

Que vous a-t-il apporté musicalement, et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers, etc.) ?

Au point de vue musical, ce stage m'a permis de côtoyer des professeurs éminents vu que peu d'occasions dans le Gard nous sont permises. J'ai pu apprendre de nouvelles méthodes de travail et ainsi en peu de jours faire d'énormes progrès. La formation d'orchestre m'a permis ainsi de mieux apprendre à l'exécution d'un morceau.

Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?

Je souhaiterais pouvoir aussi longtemps que cela serait possible, recommencer ce stage pour pouvoir mieux observer les progrès que je suis capable de faire.

Il faudrait que tant que ce stage subsiste ne pas faire trop de différences de niveau entre les plus forts et les plus faibles.

A Toucy, pour les aménagements, le travail que l'on est capable de faire serait sensiblement augmenté s'il y avait la création de cours de solfège, surtout pour des musiciens à niveau assez bas et aussi la création de boxes insonorisés permettant aux stagiaires de mieux s'apercevoir de leurs progrès.

Stage de saxophone : du 20 au 30 juillet 1980.

Prénoms : Stéphane.

Société : Harmonie républicaine de Coursan (Aude).

Fédération : Midi.

Nature du stage (instrument) : Saxophone.

Etes vous satisfait de votre séjour ici ?

Très satisfait.

Qu'est-ce que cela vous a apporté (musicalement) ?

Ai pu connaître l'origine de mon instrument.

Doigté que je ne connaissais pas suffisamment.

Très bon professeur avec beaucoup de pédagogie, très gentil.

Qu'en avez-vous retiré ?

Un bon profit et bonne camaraderie à travers les pupitres.

Méthodes de travail, contact divers, etc. ?

Très bonne. Excellente fraternité entre professeurs et stagiaires. Pas assez de solfège et dictées musicales.

Que souhaiteriez-vous ?

Y revenir tous les ans dans les mêmes conditions.

Stage de trompette : du 20 juillet 1980 au 30 juillet 1980.

Prénoms : Brigitte.

Fédération : Midi.

Société : Harmonie des mineurs, Le Martinet, 30960 Les Mages.

Etes-vous satisfait de votre séjour à Toucy ?

Oui, je suis entièrement satisfaite de mon séjour à Toucy.

Que vous a-t-il apporté musicalement, et qu'en avez-vous retiré (méthodes de travail, contacts divers, etc.) ?

Je suis très contente de mon professeur. J'ai fait de gros progrès grâce à de nouvelles méthodes de travail.

Que souhaiteriez-vous (vos suggestions) ?

Il faudrait qu'il y ait toujours tous les niveaux de mélangés, comme ce fut le cas cette année, et non pas accepter seulement des gens forts.

Il faudrait également qu'il y ait des cours de solfège.

Et pour les trompettes, il faudrait deux professeurs car nous sommes trop nombreuses pour un seul, malgré tout son bon dévouement.

J'aimerais refaire ce stage autant de fois que je le voudrais et que j'en aurais besoin.



M. et Mme Ameller assistant au concert de clôture du stage de clarinette.



Une photo du stage de batteries fanfares.

A Toucy, se sont déroulés, du 5 au 10 mai et du 19 au 24 mai, deux stages Nationaux d'Education musicale, sous la direction de M. René Jourdan, inspecteur pédagogique régional chargé de mis-

sion pour l'Education Musicale dans le premier degré.

Un stage de danse leur a succédé les 25 et 26 mai, dont vous avez pu lire le compte rendu sur notre journal de juin-juillet.



Le stage de danse qui a inauguré la nouvelle salle au centre.



Mlle Simone Goussard, maire de Toucy, préside le concert de clôture du stage de perfectionnement en instruments et direction d'orchestre.

Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Albert Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos Sociétés et la chance qui est offerte à chacun de

leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable Temple de la Musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « Maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN,  
Président  
de la Commission de Toucy.



## TRES IMPORTANT

Nous informons toutes les personnes qui souhaitent des renseignements sur notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, que le courrier devra désormais être adressé au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Téléphone : 878-39-42.

# Toucy

## Maintenant, le « tempo » est donné...

Maire de Toucy les a conviés à un vin d'honneur pour honorer ses hôtes qui ont laissé dans la ville et au Centre un très charmant souvenir. Ce groupe était dirigé par le Professeur Joseph Leeb.

Nous accueillîmes ensuite, à Toucy, le stage de direction d'orchestre et perfectionnement en instruments de la C.M.F. Ce stage était placé sous la direction de Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie des Automobiles Peugeot à Sochaux, administrateur de la C.M.F., membre de la commission de Toucy, président de la commission jeunesse. 84 stagiaires y ont participé. Les instruments représentés étaient : la flûte, professeur Mlle Anne Giquet ;

stage à cause du manque de place au Centre. Nous espérons, l'année prochaine, pouvoir en programmer plusieurs afin que tous puissent les suivre avec un nombre plus restreint dans chaque session ; mais le travail a été excellent, l'ambiance chaleureuse, et tous ceux qui y étaient désirent revenir.

Un très beau récital des élèves a été donné au Centre le 29 juillet, sous la présidence de Mlle Simone Goussard, maire de Toucy. Le programme, que nous publions ci-dessous, a permis d'apprécier le talent de chacun, et cette réunion musicale a eu un beau succès.

Des stages auront lieu pendant les vacances scolaires

nant, le « tempo » est donné. Il faut suivre cette belle partition que sont vos stages à Toucy.

Nous vous rappelons que la salle de danse est à votre disposition pour vos stages de formation de majorettes et de danse. Vous pouvez également organiser, au Centre, vos séminaires, vos congrès, vos assemblées. Tout sera mis en œuvre pour vous y aider au maximum.

Dans un prochain numéro du journal, nous vous donnerons les comptes rendus du stage de clarinette, de celui de la Fédération du Sud-Est, de la Fédération de l'Yonne, du V<sup>e</sup> stage international « Vivre la danse et la musique » et du stage d'accordéon.

Bravo à nos présidents de Fédération, aux dévoués professeurs, au personnel du Centre, et bravo aux élèves qui ont animé ces belles sessions d'été !



Le concert du 14 juillet, donné en la salle des fêtes de Toucy par le Jugendblasorchester der Stadt Haag, Autriche, sous la présidence de Mlle Goussard, maire de Toucy.



Vin d'honneur offert par la mairie de Toucy à nos hôtes autrichiens.



Un élève de la classe de direction d'orchestre, au travail pendant le stage de perfectionnement en instruments et direction d'orchestre.

le hautbois, professeur M. Rémy Schule ; la clarinette, professeur M. Alain Fernandes ; le saxophone, professeur M. Jean-Pierre Caens ; les trompettes, cornets, bugles, professeur M. Pierre Soufflet ; les trombones, tubas, saxhorns, professeur M. Gilles Lutmann.

Nous avons dû refuser beaucoup de participants à ce

de février et de Pâques 1981. Nous vous demandons de bien vouloir penser à envoyer vos jeunes musiciens à ces stages. Cela évitera la trop grande affluence du stage d'été et ils pourront alors faire du très bon travail et vous assurerez à votre maison, le Centre National de Promotion Musicale de Toucy, la possibilité de vous aider à former vos jeunes musiciens. Le Centre a besoin de participants pour assumer sa véritable vocation. Pour les recevoir, il faut un minimum de personnel. Ce personnel doit vivre et, par votre participation, vous l'aidez à vivre et à vous apporter son dévouement et sa compétence ; l'élan du cœur du stage de l'été est quelque chose d'inoubliable ! Mainte-

### Commission Jeunesse de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à Toucy.

Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de Jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.

Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

### Pour vos stages

Pour vos stages, le Secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fichiers de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

## AU PROGRAMME DE L'AUDITION DE NOS ELEVES DU STAGE DE PERFECTIONNEMENT

### PREMIERE PARTIE

#### Orchestre :

« Rhapsodie sur des thèmes normands », de Serge Lancen ; direction : Yves Salito.

#### Trompettes :

« Hunters Chorus », de C.M. Weber.

#### Clarinettes

« Tendrement », de P.M. Dubois ; direction : Catherine Chartier.

#### Flûtes :

3<sup>e</sup> Mouvement de la « Sonate Canonique », de P. Hindemith.

#### Saxophones :

« Menuet », de Czerny ; « Alphabet », de W.A. Mozart.

#### Orchestre :

Suite de danceries, de Phalèse. « Allemande », direction : Nathalie Voillemin ; « Pavane », direction : Jean-Luc Biraben.

#### Trompettes :

« Fanfares », de Gordon Jacob.

#### Hautbois :

« Larghetto », de J.-S. Bach.

#### Trompettes :

« Elle descend de la montagne ».

#### Basses :

« Le Porcher endormi », air populaire hongrois.

#### Orchestre :

« Petite Symphonie folklorique », d'Albert Thiry. « Le Furet », direction : Anne-Marie Lecoq ; « A la claire fontaine », direction : Alphonse Vissault.

#### Clarinettes :

« Quatuor », de Bononcini.

#### Trompettes :

« Pétrarque », de Julien Porret.

#### Orchestre :

« Petite Symphonie folklorique », d'Albert Thiry. « La Limousine », direction : François Rousseau ; « Ah ! vous dirais-je, maman », direction : Roger Trussardi.

### DEUXIEME PARTIE

#### Orchestre :

« Gamineries », de J. Leroi, direction : Bernard Eveilleau.

#### Flûtes :

Adagio et Allegro du concerto de J.-B. de Boismortier.

#### Saxophones :

Adagio de Corelli.

#### Trompettes :

« Water Music », de G.-F. Haendel.

#### Clarinettes :

« Aubade », de B. Walker.

#### Orchestre :

« Toccarina », de Désiré Dondeyne, direction : Alain Sanchez.

#### Basses :

« Humoresque », d'A. Dvorak.

#### Clarinettes :

« Quatuor en mi bémol majeur », de J.-S. Bach.

#### Trompettes :

« Marche triomphale d'Aïda », de G. Verdi.

#### Orchestre :

« Largo de Croquignoles », d'André Ameller, direction : Claude Faivre.

#### Flûtes :

« Prélude et jacasserie », de Chaubert.

#### Trompettes :

« Nocturne », de F.-B. Mendelssohn.

#### Hautbois :

« Sicilienne », du concerto de D. Cimarosa.

#### Trompettes :

« Fanfares », de R. Wagner.

#### Saxophones :

« Quatre Improvisations », de W. Skolnik ; « Air scandinave », de Joseph Zemp.

#### ORCHESTRE :

« Bric à Brac », de Bernard Gérard, direction : André Guichard.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. de flûte et solfège ayant 1 an dans Musique Militaire, 43° R.I. LILLE, jouant également Sax. soprano, expérience direction orchestre de jeunes, cherche place Direction fanfare ou harmonie. Emploi complémentaire : Electrotech. Conservatoire Boulogne-sur-Mer. Ecrire A. CARTON, 154, rue de Mollingham, 62120 CAMBRES-LES-AIRE. Tél. entre 8 et 12 heures : (21) 39-00-64.

Pianiste diplômé, âge 28 ans, recherche poste à temps complet de pianiste accompagnateur. S'adresser à M. PORTNER, « les Bleuets », rue J.-B. Delilia, 01460 MONTREAL-CLUSE.

1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire Percussions, connaissances sérieuses Trompette, Tambour Solfège, étudierait toutes propositions : Chef de Mus., Prof., Tamb. Major. Ecrire au journal sous n° 30.

Saxophoniste, 25 ans, 1<sup>er</sup> Prix de Conservatoire, soliste dans une Société Division d'Honneur, stagiaire durant l'été à l'Harmonie Municipale de VICHY, cherche un poste de professeur. Ecr. à M. Didier CHARTON, FOUR-DE-VAUX, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Clarinettiste 1<sup>er</sup> Prix Conservatoire, 25 ans, soliste dans Harmonie Division d'Honneur. Expérience 5 ans d'enseignement, cherche place pour la rentrée. Ecr. au journal s/n° 31.

## OFFRES D'EMPLOIS

Un poste de professeur de cor, à temps complet, est à pourvoir pour la rentrée de septembre 1980. Peuvent faire acte de candidature : 1<sup>er</sup> Les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation ; 2<sup>es</sup> Les titulaires du C.A. non encore affectés ; 3<sup>es</sup> Les instrumentistes de haut niveau, susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Les candidatures seront adressées au plus tard le 6 septembre 1980 à : Monsieur le Maire d'ALENÇON Bureau du Personnel Hôtel de ville 61014 ALENÇON

Elles devront comporter un curriculum vitae complet mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes dont il est titulaire. Le candidat retenu pourra, éventuellement, être chargé en outre de la Direction de l'Harmonie Municipale.

## PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

### NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JUIN 1980

de 1 à 5 lignes.....	65 F
de 6 à 10 lignes.....	120 F
de 11 à 15 lignes.....	180 F
de 16 à 20 lignes.....	250 F
la ligne supplémentaire.....	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Fédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Ville de CHAUNY (Aisne) : 15.000 habitants, située à 120 km de PARIS (S.N.C.F.)

### RECHERCHE

pour son école de musique, un Professeur Instruments à Vent, statut du personnel communal à temps complet, indice 267 - 603, âge souhaité 35/45 ans. Possibilité de logement. Le Professeur devra s'engager à prendre la Direction de l'Harmonie Municipale. Candidatures et renseignements auprès de : M. Yves BRINON, maire, conseiller général, Hôtel de Ville, 02302 CHAUNY CEDEX.

Le Conservatoire de ROMANS (Ecole Municipale de Musique 2<sup>o</sup> degré) recrute un professeur de violon pour la rentrée 1980-1981.

Durée d'emploi : 18 heures par semaine. Indice brut : 325, départ. Adresser dossier de candidatures dans les meilleurs délais à Mairie de ROMANS (26100), Service du Personnel.

Ville de CHAMPAGNOLE (Jura), Ecole Municipale de Musique et de Danse, recrutement d'un Directeur, chargé de la direction administrative de l'Ecole, la direction musicale de l'Harmonie Municipale, un service partiel d'enseignement ; à partir de la rentrée scolaire (octobre 1980).

Rémunération de base : échelle indiciaire d'un professeur d'école nationale : 433-801.

Les épreuves du concours se dérouleront à CHAMPAGNOLE, les 19 et 20 septembre 1980.

Date limite d'inscription : le 10 septembre 1980.

Renseignements et dossiers : à demander à la Mairie de CHAMPAGNOLE (39300). Tél. : (84) 52-14-56, à partir du 10 juillet 1980.

### AVIS COURS MUNICIPAUX DE MUSIQUE de LA FLECHE (72200)

La ville de LA FLECHE recrute des Professeurs à temps partiel à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1980, pour les disciplines suivantes : Piano, Guitare, Flûte traversière, Violon, Clarinette. Renseignements à la Mairie en Candidatures avec curriculum vitae à adresser à : Monsieur le MAIRE de LA FLECHE, avant le 30 juillet 1980. Piano : 8 heures/semaine. Guitare : 9 heures/semaine. Violon : 3 heures/semaine. Clarinette : 3 heures/semaine. Flûte traversière : 3 heures/semaine.

Ville d'OYONNAX, Ecole Municipale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, Ecole agréée, nationalisation en cours, recrute à temps complet, sur postes susceptibles d'être vacants à la rentrée 1980 :  
— 1 professeur de flûte,  
— 1 professeur de clavecin,  
— 1 professeur de clarinette,  
— 1 professeur de hautbois.  
Candidature avec C.V. d'études générales et musicales à adresser à M. le Directeur, Ecole Municipale, 2, rue Molière, 01100 OYONNAX.  
— Indices certifiés moins 15 % pour 20 heures de service dont 18 heures de cours.  
— Stagiatisation et titularisation après concours.

Musique Municipale d'AMBOISE recherche bons musiciens amateurs clarinette, saxophone, trompette ou bugle, trombone basse ou contrebasse. Possibilités d'emploi. C.V. avec qualification professionnelle à M. GAUDET, Président, Etablissements Courtois, rue Bretonneau, 37400 AMBOISE.

### VILLE DE LUCE (28110)

16.000 habitants Agglomération de Chartres A 100 km de Paris RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE

1. Définition de l'emploi : Le Directeur de l'Ecole de Musique est chargé, outre de la Direction proprement dite de l'établissement :

— de la direction de l'Harmonie Lucéenne ;

— de la direction de la chorale de l'Ecole de Musique.

2. Prise de fonctions : 1<sup>er</sup> octobre 1980, le souhait étant que la prochaine rentrée scolaire soit assurée dans les meilleures conditions possibles, en liaison avec le Directeur actuel, nommé pour la même date dans une autre ville.

3. Rémunération : — Echelle indiciaire des professeurs d'Ecoles Nationales de Musique (433-801) si titulaire d'un C.A., soit salaire mensuel brut au 1<sup>er</sup> avril 1980 :  
• début de carrière : 5.130,06 F ;  
• fin de carrière : 8.970,60 F. (Abattement de 10 % si pas titulaire d'un C.A.)

— Indemnité mensuelle (sur 12 mois) de 900 F pour la direction de l'Harmonie.

4. Conditions de recrutement : — Les candidats devront accompagner leur lettre de candidature manuscrite d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie des diplômes ou récompenses obtenus.

— Après examen des dossiers, une première sélection sera effectuée, et les candidats retenus seront convoqués pour un entretien avec le jury.

— L'épreuve finale comprendra : 1) L'harmonisation d'un petit choral (3 heures). 2) Une épreuve de Direction d'orchestre :

• œuvre imposée : « Ouverture en ut », de Charles-Simon Catel. Edition : Martin-Molenaar ;

• œuvre au choix (à faire travailler pendant 20 minutes) : « Esquisses Médiévales », de M. Failliot, édition : Molenaar. « Petite Sérénade », de Serge Lancel, édition : Molenaar. « Sérénade », de D. Dondeyne, édition : Transatlantiques. L'épreuve finale aura lieu à LUCE, le mardi 30 septembre :

— 17 heures à 20 heures, Harmonisation ;  
— 21 heures, épreuve de Direction. Les dossiers de candidatures doivent être adressés à M. le Maire de LUCE avant le mardi 16 septembre 1980.

N.B. : Nombre d'élèves à l'Ecole de Musique : 350. Harmonie Lucéenne : 60 musiciens. Ecole de Musique en instance d'agrément au 1<sup>er</sup> degré.

Harmonie Municipale de MACON, division Excellence, recrute Directeur sur concours. Adresser curriculum vitae et demande de renseignements à Georges SAVEY, Président, 8, rue des Cols, « les Neuf-Clés », 71000 MACON.

**DRAPEAUX A. S. ROBERT**  
26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel. 08.24.87



Ecole de Musique de MENDE recrute professeur de Musique plein temps, d'instruments à vent et solfège. Envoyer C.V. à Ecole de Musique de MENDE, B.P. 101, 48000 MENDE, avant le 15 septembre.

L'Harmonie Municipale de VICHY recrute un Directeur adjoint. Age minimum 30 ans. Le candidat retenu pourra éventuellement assurer quelques heures de cours au Conservatoire Municipal de Musique et devra obligatoirement jouer de l'un des instruments suivants : Saxhorn basse, Hautbois, Basson ou Cor d'harmonie. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean FONTA, Directeur de l'Harmonie Municipale, 30, boulevard De-Latré-de-Tassigny, 03200 VICHY. Tél. : (70) 98-94-81.

La ville d'AMIENS recrute pour son Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique, poste vacant à la rentrée scolaire 1980-1981, un Professeur. Spécialité : solfège (16 heures). Envoyer candidature et curriculum vitae : Mairie d'AMIENS, B.P. 2720, 80027 AMIENS CEDEX.

## CONCOURS

A la suite d'un premier concours qui s'est révélé infructueux, la ville d'ARCACHON recrute sur concours un DIRECTEUR D'ECOLE DE MUSIQUE à temps plein, chargé d'enseigner :

— le solfège,  
— les instruments à vent et à anche, et de diriger la Société musicale. Les candidats devront être titulaires de la Médaille d'Or d'un conservatoire national de région ou d'une école nationale de musique.

Limite d'âge : Avoir moins de 40 ans à la date du recrutement.

— bonification d'un an par enfant ;  
— bonification de la durée des services militaires et de guerre.

Indice brut de traitement : 400 à 785.

Nombre d'heures d'enseignement : 25.

Date du prochain concours : 15 septembre 1980, au Conservatoire National de Région à Bordeaux, rue Jacques-d'Weils. 33000 BORDEAUX.

Dépôt des candidatures : Date limite : 30 août 1980, à la Mairie d'Arcachon, 33120 ARCACHON.

Renseignements : Secrétaire général adjoint. Tél. : 16 (56) 83-17-20, poste 38.

Les candidats déjà titulaires d'un emploi communal pourront être recrutés par voie de mutation.

Ville de LUCE (28110), 16.000 habitants, aggl. de Chartres, recrute sur concours un Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale. Poste à temps complet. Indices nationaux. Envoyer curriculum vitae à M. le Maire de Lucé, Mairie, 28110 LUCE, car poste à pourvoir au 1-10-1980.

## OCCASIONS

A vendre contrebasse à cordes, bon état. S'adresser M. André VALLET, 40, rue A-Plaut, 86170 NEUVILLE-DE-POITOU. Tél. : (49) 51-21-21.

Vends 70 à 75 uniformes. Vestes bleu clair, pantalons gris, casquettes assorties. Toutes tailles, bon état. Prix à débattre. Ecrire au journal sous le n° 67 ou téléphoner : 16 (21) 55-37-50.

Offre exceptionnelle, 40 vestes blanches avec fourragères et épaulettes noires, flammes pour tambours et clairons, bleues avec frange jaune ; petite flûte, bon état ; deux trompettes Couesnon ; un piston et trois bugles à réviser. Conditions intéressantes. Ecrire C. PIDOU, 26, rue Marin-la-Meslée, 62100 CALAIS.

L'Harmonie Municipale de Vichy vend 50 tenues de musiciens en bon état. Très bas prix, à débattre. S'adresser à M. Jean FONTA, 30, boulevard De-Latré-de-Tassigny, 03200 VICHY. Tél. : (70) 98-94-81.

Suis acheteur petit bugle mib (valable), prix modéré. Faire offre au journal sous n° 29.

Achète saxo basse Sib, état indifférent, même à réparer. Faire offre détaillée, état, marque, prix. Ecrire au journal sous n° 28.

Vends Basson Buffet Crampon clés chromées (avec étui). Etat neuf. Prix très intéressant. M. BESSE, tél. : (26) 47-73-63.

## CHEFS DE MUSIQUE !

### EXCEPTIONNELS

## des prix

avec

GARANTIE

### INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	645	825
CORNET, si b .....	740	960
BUGLE, si b .....	855	1 090
ALTO, mi b .....	1 350	1 740
BARYTON, si b .....	1 720	2 400
BASSE, si b à 4 pistons .....	2 300	2 900
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable .....	7 460	9 200
TROMBONE à coulisse .....	880	1 165
TROMBONE à pistons .....	1 700	2 195

### LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b .....	2 035
SAXO ALTO, mi b .....	2 150
SAXO TENOR, si b .....	2 450
SAXO BARYTON, mi b .....	4 500
CLARINETTE, si b super ébène .....	990
GRAND FLUTE argentée plateaux pleins .....	880

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

## GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

## AUBE HAUTE-MARNE

### Le président Maurice Faillenot lauréat du concours de composition de la C.M.F.

C'est avec plaisir que nous avons appris le succès que vient d'obtenir notre président, M. Maurice Faillenot au dernier concours de composition organisé par la Confédération Musicale de France dont le prix vient de lui être attribué avec une œuvre pour flûte et piano.

Ce prix de composition musicale, qui est le quatrième que M. Faillenot se voit décerner, confirme ses qualités de compositeur, de musiciens chevronnés et de pédagogue qualifié, cette œuvre couronnée étant destinée aux programmes des examens et concours de la C.M.F.

Sincères félicitations à notre président qui porte très haut les couleurs de notre Fédération.

D. Bornot.

## CENTRE

### ALLIER

#### Gannat Notre congrès 1980 le dimanche 12 octobre

Nous rappelons que notre prochain congrès annuel se tiendra à Gannat, le dimanche 12 octobre prochain.

La journée se déroulera comme suit :

9 heures, réunion du conseil d'administration.  
10 heures, assemblée générale.  
12 h 30, vin d'honneur.  
13 heures, déjeuner.

Les sociétés recevront toutes précisions en temps utile, mais d'ores et déjà, reprenez votre journée.

Le président fédéral,  
André RELIN.

#### Montmarault

#### 8 juin 1980 : Brillant succès de la fête départementale des Sociétés Musicales de l'Allier

Par une journée exceptionnellement ensoleillée, la Fête départementale des Sociétés Musicales de l'Allier, qui s'est déroulée le 8 juin dernier à Montmarault, a obtenu un grand succès.

Le Festival de Musique, placé sous le patronage de la Fédération Musicale du Centre et de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Allier, était parfaitement organisé par la Fanfare Municipale de Montmarault, présidée par M. Roger Cognat et dirigée par M. Michel Verdier.

Neuf sociétés du département y participaient.

Dès le matin, vers 10 heures, les rues de la coquette cité étaient en liesse.

A 10 h 30, il était procédé à l'inauguration de la rue Gilbert-Martin, en mémoire de l'ancien chef de musique de Montmarault, qui fut également historien local, membre de l'Association « Les Amis de Montluçon » et secrétaire départemental de la Fédération Musicale du Centre pendant de nombreuses années.

En présence de sa veuve et de ses amis, un émouvant hommage lui fut rendu et ses qualités de dévouement et d'altruisme furent évoquées respectivement par M. Robert Ferrandon, maire de Montmarault, par M. André Relin, président de la Fédération Musicale du Centre et vice-président de la Confédération Musicale de France et par le représentant des Amis de Montluçon.

Les larmes embuaient les yeux quand M. Ferrandon dévoila la plaque qui perpé-

tuera le souvenir de notre ami, tandis que l'Union Musicale de Domérat, sous la direction de M. Philippe Murat, faisait entendre une marche de circonstance.

Puis, à 11 heures, place d'Armes, toutes les sociétés se regroupaient autour du monument aux morts, après avoir donné des aubades dans les différents quartiers de la ville.

C'est la Société Musicale « Les Enfants de la Toque » d'Huriel, sous la direction de M. Eugène Chabridon, qui avait été désignée pour interpréter les sonneries d'usage et la Marseillaise.

Après un dépôt de gerbe, suivi de la minute de silence, M. Philippe Murat, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Allier et M. André Relin, président de la Fédération Musicale du Centre et vice-président de la Confédération Musicale de France, remettaient les distinctions suivantes à des musiciens montmaraultais :

**Médaille d'argent de la Fédération Musicale de France :** MM. Raymond Demange, Jean Pinel, Roger Beaulaton Roger Cognet.

**Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France :** MM. Rober Berthon, René Barathon, Robert Bardot René Mazerolles.

**Médaille d'argent de la Confédération Musicale de France :** MM. Gabriel Deterne et Robert Ferrandon, maire de Montmarault, pour services rendus à la musique.

Cette cérémonie terminée, les 500 musiciens et leurs accompagnants étaient accueillis par les organisateurs dans l'immense marché couvert où leur était servi l'apéritif. Chaleureuse ambiance !

A 14 heures, toutes les sociétés se rendaient au stade municipal, en défilant, drainant derrière elles une foule de spectateurs.

Au stade, après une présentation impeccable, les sociétés prirent place, tour à tour, sur le podium où, jusqu'à 19 heures, elles se firent entendre sous les applaudissements d'un public enthousiaste.

Un jury, présidé par M. André Relin, président de la F.M.C. et vice-président de la C.F.M. et qui comprenait M. Ferrandon, maire de Montmarault, M. Tabutin, conseiller général et MM. Berthon, Cognet, Lévêque et Deterne, devait établir un classement, en tenant compte de plusieurs critères : interprétation, justesse, tenue, présentation, moyenne d'âge...

Avant la lecture du palmarès et la remise des coupes, toutes les sociétés réunies exécutaient les morceaux d'ensemble, afin d'apporter une conclusion éclatante à ce festival particulièrement réussi.

Tout d'abord, ce fut la Marche Lorraine, de Louis Ganne (compositeur bourbonnais), sous la direction de M. Michel Verdier, directeur de la Fanfare municipale de Montmarault ; puis, une vibrante Marseillaise, sous la direction de M. Philippe Murat, directeur de l'Union Musicale de Domérat, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Allier.

Voici le palmarès :

**Coupe de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Allier :** Société Musicale de Vichy (directeurs : MM. Marcel Gérard et Eric Genest).

**Coupe de la Fédération Musicale du Centre :** Indépendante de Saint-Germain-des-Fossés (directeur : M. Gaston Bourasset).

**Coupe de la Municipalité de Montmarault :** Harmonie Municipale de Montluçon (directeur : M. Roger Tardieu, sous-directeur : M. Michel Bordes, directeur de la batterie-fanfare : M. Daniel Ardaillon).

**Coupe de la Fanfare de Montmarault :** Société Musicale « Les Enfants de la Toque », d'Huriel (directeur : M. Eugène Chabridon, directeur adjoint : M. Jean-Claude Meneytraud).

**Coupe du Crédit Agricole :** Union Musicale « Harmonie des Vignerons », de Domérat (directeur : M. Philippe Murat).

**Coupe de la Banque Populaire :** Union musicale de Saint-Yorre (directeur : M. Gérard Laporte, directeur de la batterie-fanfare : M. Beauparlant).

**Coupe du Comité des Fêtes de Montmarault :** Fanfare de Souvigny (directeur : M. Guy Fondard, sous-directeur : M. Gilles Guillaumin).

**Coupe de l'Union des Commerçants et Artisans de Montmarault :** Union Musicale de Lurcy-Levis (directeur : M. René Peronnaud, sous-directeur : M. Ernest Blondeau).

**Coupe de la Bière « Adelschaffen » :** Fanfare « Les Enfants de la Besbre », de Dompierre (directeur : M. Fernand Bouchet).

**Coupe des Etablissements Berthon, de Montmarault :** Cette coupe a été décernée à l'Union Musicale de Lurcy-Levis, qui comptait le plus de jeunes musiciens parmi les sociétés participantes.

Vers 20 heures, les sociétés se retrouvaient à nouveau au marché couvert où, avant de se séparer, leur était offert le verre de l'amitié.

Nos vives félicitations aux organisateurs de cette magnifique journée qui a démontré la vitalité et la valeur de nos Sociétés Musicales Bourbonnaises.

A. R.

## NIEVRE

### Nevers

#### Société des concerts nivernais

Un millier de spectateurs étaient venus à la Maison de la Culture de Nevers, le samedi 10 mai, en soirée, pour y entendre le violoniste Jean-Pierre Wallez, invité de la Société des Concerts Nivernais.

En interprétant brillamment, d'entrée, l'ouverture de « Don Juan » de Mozart, l'orchestre, conduit par Jean Beauregard, directeur du Conservatoire, prouva qu'il serait apte à soutenir le dialogue avec le soliste dans le « Concerto en ré majeur » pour violon et orchestre de Beethoven.

De cette magnifique partition, Jean-Pierre Wallez donna une version transcendante. Outre une ample sonorité et un talent justifiant sa renommée, il émane de ce bel artiste une étonnante « présence ». On put le voir s'avancer au bord de la scène comme pour faire au public l'offrande de sa propre jubilation. Et quelle éloquence dans la longue cadence où la magie des doubles cordes permit d'entendre, distinctement, deux violons animés par deux Wallez.

Enfin, après l'élégante perfection du « Rondo », les mille auditeurs acclamèrent Jean-Pierre Wallez. Il associa d'un geste l'orchestre — qui l'avait bien mérité — à son triomphe et nous remercia tous d'une impeccable « Sarabande » de Bach.

Puis, l'ouverture de l'Echelle de soie du tout jeune Rossini, savoureuse friandise où flotte déjà un zeste de « Barbier de Séville », nous fut servie après l'entracte. Bernard Prugnat, professeur au Conservatoire et hautbois solo, y excella.

La 8<sup>e</sup> Symphonie, inspirée d'un XVIII<sup>e</sup> siècle remodelé par Beethoven, termina ce concert. L'orchestre, artistement guidé par Jean Beauregard, en exprima la sereine grandeur... et le discret humour. C'est précisément son « Allegro scherzando », clin d'œil rythmique, ainsi que nous l'apprit le délicat présentateur Maurice Bertin-Denis — à Maelzel, l'homme du métronome, qui constitua le « bis » exigé par l'auditoire.

Bien que le programme imprimé eût fait mourir prématurément, par inadvertance, en 1792, gageons que Beethoven, sans nulle amertume, se sera senti revivre ce soir-là, en compagnie de Jean-Pierre Wallez, Jean Beauregard et des musiciens nivernais.

## FRANCHE-COMTE ET TERRITOIRE DE BELFORT

#### Compte rendu du Congrès fédéral tenu à Charquemont le dimanche 1<sup>er</sup> juin 1980

Le Congrès fédéral se réunit à la salle de la Démocrate de Charquemont où la séance est ouverte à 9 heures par M. Pochon, premier vice-président fédéral alors que sont présents les membres du comité à l'exception de M. Bouvret, absent pour raison de santé.

En prélude à son allocution de bienvenue, M. Pochon demande une minute de silence pour le président Vriez, décédé le 20 mai 1980. Puis, il remercie les sociétés participantes et adresse ses remerciements à tous les organisateurs de cette grande manifestation musicale.

L'appel des sociétés effectué par M. Richard laisse apparaître sur 143 sociétés fédérées : 38 présentes, 18 excusées et 87 absentes.

Dans son rapport moral, le secrétaire, M. Keller insiste sur la nécessité que chaque responsable veille à la bonne administration de sa société : fichier fédéral, livret d'identité, service militaire, journal fédéral. De plus, il souhaite la bienvenue aux nouvelles sociétés pour l'année en cours.

Le trésorier fédéral, M. Vuillemin rend compte de l'état des finances pour l'exercice 1979 :

#### RECOMPENSES

M. Pochon dans son rapport indique que pour l'année à venir, il y aura une hausse de 22 % du prix des médailles et diplômes.

#### ASSURANCES

M. Prost-Romand donne lecture du nombre de contrats par départements : Jura, 21 ; Haute-Saône, 15 ; Territoire de Belfort, 11 ; Doubs, 44. Sinistres, 2.

#### EXAMENS FEDERAUX

M. Garaffi ne peut pas donner les résultats définitifs des examens du fait de la date de remise des résultats (20 mai) qui est trop proche du congrès. Il est à noter que certains chefs de centre ne les adressent qu'en août.

#### PRIX SCHUMACHER

M. Keller indique que les épreuves éliminatoires seront effectuées lors des examens présupérieurs et supérieurs du 14 juin 1980 à Sochaux. Les candidats éventuels ne seront connus qu'à cette date.

#### CONCOURS D'EXCELLENCE, CENTRE DE TOUCY

Pour l'année en cours, il a été envoyé quatre candidats au concours d'excellence à Paris.

M. Zemp Daniel donne lecture de la lettre de M. Amellier (président de la C.M.F.) destinée à favoriser l'émulation musicale. Il fait remarquer qu'un diplôme d'aptitude à diriger les sociétés musicales est en cours d'homologation.

Il rappelle les programmes de stages.

Il indique qu'au congrès C.M.F. il a été décidé de porter l'abonnement du journal à 30 F et la cotisation à 60 F.

#### AMICALE DES SOCIÉTÉS DU PAYS DE MONTBELIARD

M. Thomas relate les différentes activités de l'amicale qui a présenté cette année dix sociétés à classer à Seloncourt.

#### FÊTE DE L'AMITIÉ

M. Richard a rendu compte de la Fête de l'Amitié tenue à Amance le 15 mai dernier. Cette fête a lieu depuis 25 ans et se déroulera en 1981 à Champlitte.

#### AMICALE DES CHEFS ET SOUS-CHEFS DE BESANÇON

M. Pochon fait part des difficultés rencontrées du fait de l'éloignement des sociétés.

#### BULLETIN DE LIAISON

M. Scheid Gérard a présenté un bulletin de liaison qui sera envoyé d'ici à la fin de l'année à chacun des musiciens. Ce bulletin a pour but de créer un lien entre les différentes sociétés fédérées.

#### STAGE FEDERAL

M. Garaffi indique que début 1981 (février à avril), sera créé un stage de fonctionnement dans les différentes disciplines. Ce stage ouvert à tous, durera deux jours.

#### REVISION DES STATUTS

La commission de révision des statuts ayant été créée lors du précédent congrès a rendu compte (M. Richard) des résultats de ses travaux. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

#### RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE

Étaient rééligibles MM. Prost-Romand, Richard, Scheid, Monnot, Mercier. Ils sont tous réélus à l'unanimité. Un candidat présenté par l'Harmonie de Montbéliard a été élu également à l'unanimité : M. Payen.

De plus, il a été décidé la nomination de deux commissaires aux comptes pour une période de quatre années.

• Suite page 20

Abonnez-vous,  
faites abonner  
vos sociétés !

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

## ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Le bureau du Comité fédéral se réunira courant octobre afin de nommer un président fédéral en remplacement de M. Georges Vriez, décédé.

## CONGRES ANNONCES

1981 Baume-les-Dames.  
1982 Jussey.

Le secrétaire fédéral,  
**Gérard KELLER.**

## PALMARES DES EXAMENS FEDERAUX DE SELONCOURT

Comptant plus de 100.000 habitants, le pays de Montbéliard représente une concentration importante d'associations musicales. Ces sociétés (au total 44) forment les harmonies, les clubs d'accordéon, les chorales ou batteries fanfares.

Quelque 20 sociétés assurent la formation musicale 16 de ces sociétés présentaient cette année 300 candidats aux examens fédéraux (Education musicale et instrumentale).

C'est grâce à des épreuves sélectives et à un jury très intègre que les résultats très appréciables peuvent être cités : 77 % des candidats obtiennent une première ou seconde mention. Alors que pour la partie instrument 87 % obtiennent une note supérieure à 13 sur 20.

Depuis plusieurs années, l'Amicale des sociétés du Pays de Montbéliard organise à la suite de ces examens une soirée réservée à la production de groupes juniors et à la lecture du palmarès. De nombreux prix et coupes sont offerts à titre d'encouragement par les commerçants et artisans, les municipalités et sociétés diverses. Une salle comble a ovationné les lauréats à Seloncourt.

Chaque niveau et groupe d'instruments était représenté ; le maire de les dirigeants de sociétés remettaient les prix dont le total atteignait 6.000 F.

Des membres des services départementaux de jeunesse et sports ainsi que des représentants de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort remettaient diplômes et médailles aux lauréats.

Une soirée toute à l'honneur des jeunes et de leurs capacités musicales. Au cours de cette soirée, le président de l'Amicale énumérait avec plaisir les noms d'une quinzaine de lauréats des précédentes années qui avaient poursuivi leurs études musicales et qui se trouvaient actuellement musiciens ou professeurs dans toute la France.

Un ensemble junior de trente musiciens rassemblés pour la circonstance par Daniel Payen (professeur de clarinette au conservatoire de Montbéliard) clôtura cette soirée.

Cette agréable soirée laisse présager un avenir très fructueux pour la qualité musicale du Pays de Montbéliard.

**Claude ERARD.**

## ILE-DE-FRANCE

### VAL-D'OISE

#### Eaubonne

Six cents enfants ont chanté à Euabonne le 17 mai

Fort du succès obtenu en 1979, la Lyre Amicale d'Eaubonne, assistée des membres du corps enseignant de la ville et encouragée par le conseil municipal dans sa totalité, avait fixé rendez-vous aux Eaubonnais pour leur montrer la joie et le sérieux avec lequel les jeunes ont étudié les chants qu'ils allaient interpréter.

Ce concert débuta avec l'ouverture de Carmen, de Bizet, qui valut aux musiciens de l'harmonie de la Lyre Amicale et à son chef Guy Demarle les plus vifs applaudissements.

Après Carmen nous entendîmes, toujours par l'harmonie, le très célèbre adagio d'Albinoni, qui comme le précédent morceau, fut très applaudi.

Succédant à cette fort belle introduction instrumentale, les vedettes de la soirée, à savoir les six cents enfants qui, installés en bon ordre, garnissaient les travées supérieures de la patinoire, prirent le relais et, sous la baguette de Guy Demarle, avec l'accompagnement de l'harmonie pour interpréter l'œuvre d'un compositeur anonyme « Au son du fifre », orchestré pour la circonstance par M. Claude Herouin, directeur de l'Ecole municipale de musique.

Encouragés par les chaleureux applaudissements qui saluèrent leur interprétation, les jeunes nous enchantèrent à nouveau avec « Greensleeves ».

Afin d'accorder un temps de repos aux jeunes chanteurs, l'harmonie joua l'œuvre d'un compositeur contemporain, Serge Lancen, intitulée « Ouverture Texane ».

Les enfants reprirent possession du plateau pour interpréter avec l'harmonie et toujours sous la direction de Guy Demarle « Dis-moi, beau printemps », de R. de Lassus, et « J'avais une cabane », orchestrés pour eux par Claude Herouin.

Guy Demarle permit aux enfants de reprendre leur souffle en nous faisant entendre l'harmonie dans les célèbres « Danses hongroises n° 5 et n° 6 », de Johannes Brahms. Nous pûmes constater que nos jeunes avaient mis à profit cet instant de repos car c'est avec un remarquable dynamisme qu'ils interprétèrent une œuvre qui convenait parfaitement à leur âge et à leur tempérament « le Chœur des gamins », extrait de Carmen, de Bizet.

L'ovation que leur fit le public les obligea à bisser avec joie ce chant qui mettait un point final à cette merveilleuse soirée.

Avant ce magnifique final nous avons pu entendre le grand chœur de Nabucco, de Verdi, chanté de fort jolie façon par les choristes de quatre formations que la Lyre Amicale avaient pu réunir.

Il s'agit de la Chorale mixte de Saint-Gratien, des Chœurs mixtes de Deuil-la-Barre, de la chorale de l'Union musicale de Persan et bien sûr de la chorale de la Lyre Amicale.

Cette soirée doit son succès à tous les participants bien sûr, mais aussi et surtout à Guy Demarle qui sans relâche a fait la démonstration de son jeune talent. Justifiant son premier prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

### Victoire musicale à Notre-Dame d'Eaubonne

La Lyre Amicale d'Eaubonne, encouragée par la réussite que fut l'interprétation du « Te Deum », de M.-A. Charpentier, en juin 1979, avait décidé, grâce à l'obligeance des prêtres de la paroisse, de proposer aux mélomanes de notre ville un nouveau concert où chœurs et orchestre seraient mis en valeur par l'excellente acoustique de l'église Notre-Dame.

Entreprise hardie pour qui sait les difficultés du « Requiem », de Gabriel Fauré, œuvre merveilleuse entre toutes.

Trois chorales avaient pour cela décidé de s'unir, mettant en commun leurs efforts et leur joie. Trois chorales appartenant à des villes éloignées telles que Clichy, Chatou et Euabonne. Trois chorales constituées uniquement d'amateurs.

Ce vendredi 6 juin 1980, l'église Notre-Dame était abondamment garnie lorsque Jean-François Valibouse leva sa baguette pour ouvrir ce concert avec en première partie la symphonie en ut majeur K 551, dite « Jupiter », de Mozart.

Très belle exécution de cette œuvre à l'issue de laquelle une véritable ovation salua Jean-François Valibouse et l'excellent orchestre du Cercle symphonique d'Enghien-Deuil-la-Barre.

La seconde partie était constituée de l'œuvre maîtresse, le grandiose « Requiem », de Gabriel Fauré.

Jean-François Valibouse nous conduisit progressivement tout au long de ses sept stations de l'atmosphère de deuil du Molto Largo de l'introduction au repos dans la suave lumière du Paradisum. Impression rendue, empressons-nous de le dire, d'excellente façon par la masse imposante des choristes des trois formations, par la facilité avec laquelle l'orchestre du Cercle symphonique d'Enghien-Deuil réagissait aux désirs de Jean-François Valibouse et par les solistes.

Lorsque J.-F. Valibouse posa sa baguette, ce fut une nouvelle ovation qui récompensa le chef et ses partenaires pour l'excellence de l'exécution et qui consacra également l'immense estime que ressent le spectateur à l'égard de tous ceux qui, choristes et musiciens, par amour de l'art puisque répondant à l'appellation d'amateurs, parviennent à porter la musique à un degré de qualité dont ils peuvent tirer une fort légitime satisfaction.

Nos très vives félicitations iront à tous les musiciens du Cercle symphonique d'Enghien-Deuil, à l'Ensemble vocal des Hauts-de-Seine de Clichy, à l'Ensemble vocal du conservatoire de Chatou, à la chorale de la Lyre Amicale, aux solistes Mme Thérèse Rudelle-Moreau, soprano, et M. Yvan Morateur, baryton, dont nous avons beaucoup aimé les interventions, à Mme Christiane Babiaud, à l'orgue, dont nous avons apprécié la grande maîtrise, et enfin à Jean-François Valibouse.

Merci à tous pour cette merveilleuse soirée.



1.300 exécutants dirigés par M. Ameller qui, avant de laisser place au festival de l'après-midi, remet la médaille du centenaire.

## INDRE-ET-LOIRE

### Amboise

La musique de Nazelle-Négron a eu cent ans : en guise de cadeau, un très grand concours national

Une « Sambre et Meuse » exécutée par environ 1.300 musiciens, l'affaire n'est pas banale et pour le centenaire de la musique municipale de Nazelles-Négron, le cadeau était de taille. Ce n'était d'ailleurs pas le seul puisque à cette occasion et pour la première fois un concours national de musique tenait « ses assises » dans le grand parc du château de Perreux. Une vingtaine de sociétés venues d'un peu partout (des Côtes-du-Nord aux Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire à l'Yonne), un répertoire des plus variés, un concert de gala donné par « le Réveil social des travailleurs » de Sanvignes-les-Mines (71), en guise de prélude le samedi soir, bref tout concourait à ce que la fête soit pleinement réussie.

Et dimanche matin, très tôt, les nombreuses harmonies, batteries et fanfares purent donner le meilleur d'elles-mêmes dans une suite de morceaux imposés et d'exécution libre, permettant à treize sociétés d'accéder à la division supérieure, dont Rochecorbon (anciennement troisième division, première section), Joué-les-Tours (deuxième division, première section) et Savonnières (troisième division, troisième section).

Si le parc du château du Perreux était assez grand pour accueillir les nombreux amis de la musique, il faillit ne pas supporter la fraîcheur du samedi soir et les nuages menaçants du lendemain. Mais pour souffler les cent bougies, il alla jusqu'au bout de ses devoirs et M. Debré, conseiller général, de son lyrisme. Remerciant toutes les personnes « qui depuis un siècle avaient soutenu le flambeau de la musique populaire à Nazelles-Négron », le maire d'Amboise se félicita de la vigueur de la centenaire « que l'on fête aujourd'hui en pleine jeunesse ».

Et pour marquer l'événement le président de la Confédération musicale de France (C.M.F.), M. Ameller, remit la bannière de la musique municipale, la médaille commémorative en présence de nombreuses personnalités dont le maire de Nazelles-Négron, M. Tison, MM. Castagnou, député ; Vilatte, vice-président de la C.M.F. ; Froidefond, président de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire, etc.

## LOIRE et HAUTE-LOIRE

La Lyre Montbrisonnaise a fêté ses 60 ans

Vendredi dernier, la Lyre Montbrisonnaise a fêté dans l'allégresse son soixantième anniversaire.

Comme cela était prévu, la Lyre et la Clique se sont rejointes sur le parvis de la Collégiale Notre-Dame. Là, elles ont retrouvé toutes les sociétés musicales de la ville, et les mélomanes montbrisonnais, ses amis.

Après avoir exécuté, avec brio, deux morceaux sur le parvis de l'église, les musiciens suivis des spectateurs prenaient place à l'intérieur de la Collégiale pour le concert proprement dit.

Saluée par un tonnerre d'applaudissements, la Lyre entama le programme nourri et éclectique mis au point pour cette soirée. Ce fut ensuite au tour de l'orchestre de l'école de musique, des Petits Chanteurs du Forez, de l'ensemble vocal Renaissance, des musiciens de Gergovia dont les prestations furent toutes très appréciées.

Un grand moment fut l'interprétation du final « le Chœur de Nabucco », de Verdi, par toutes les sociétés musicales présentes.

Au cours de son allocution, le président de la Lyre Montbrisonnaise, M. Aimé Prévost, soulignait la vitalité de la société et saluait les « pionniers » qui la créèrent en 1920, dont l'un au moins, M. Rage, se trouvait parmi l'assistance. Il rappelait le souvenir de M. Emile Frot, qui dirigea la Lyre de nombreuses années, précédant dans cette fonction M. de Parny, l'actuel chef d'orchestre.

L'école de musique en formant de jeunes éléments et la création d'une batterie fanfare ont apporté à la Lyre un tonus salutaire.

M. Prévost a remercié vivement les sociétés musicales de la ville qui toutes avaient tenu à participer à cet anniversaire, ainsi que la municipalité, pour l'aide qu'elle apporte à la société.

Après le concert, un vin d'honneur était offert par la municipalité au cours duquel M. le docteur Poirieux devait remettre la médaille de la ville à MM. Prévost et de Parny.

6 juin 1980.

## MARNE ET MEUSE

### MARNE

#### Dormans

Festival intercantonal à Dormans

C'est le 15 juin dernier que la musique de Dormans accueillit le Festival annuel de l'Union intercantonale. Cette importante manifestation, groupant 11 sociétés, était aussi l'occasion d'un rapprochement franco-allemand, puisque Dorsten, petite commune jumelée avec Dormans, était représentée par une excellente batterie-fanfare.

Le parc du château servait de cadre à ce rassemblement, et avec la complicité du temps qui a bien voulu être clément, cette journée fut une belle réussite. Mais pour atteindre ce résultat, le directeur Marcel Menut et son comité sont à féliciter. Les majorettes apportèrent également un concours apprécié ainsi que toutes les familles qui hébergèrent les musiciens allemands.

Après les auditions du club des accordéonistes et guitaristes champenois, de la fanfare de Venteuil, de Fleury-la-Rivière, de Mardeuil, de l'harmonie des chemins de fer d'Épernay, du Fanfarecorps de Dorsten, de la fanfare de Damery, de l'orchestre de l'école de musique d'Épernay, de la batterie-fanfare de l'avant-garde, de l'harmonie des tonneliers et de la musique d'Oger, Marcel Menut dirigeait le flambart qui avait été choisi pour le morceau d'ensemble.

Au vin d'honneur, le président Rennepont se félicitait du déroulement de cette manifestation et rappela l'historique des échanges avec Dorsten. Il adressa ses

compliments les plus chaleureux à tous ceux qui prirent une part de responsabilité pour que cette journée soit celle de l'amitié et remercia particulièrement pour leur présence M. le Sous-Préfet d'Epernay, le bourgmestre de Dorsten, Claude Tanguy, président de la Fédération musicale de Marne et Meuse et Jean Mauclair, président de l'Union musicale intercantonale.

## MIDI

### ARIÈGE

#### Foix

#### Robert Vincent n'est plus

Samedi 26 juillet, la triste nouvelle nous parvenait : Robert Vincent venait de nous quitter après une terrible, rapide et implacable maladie.

Homme affable, musicien de talent, membre de la S.A.C.E.M., Robert Vincent dirigea durant plus de trente ans l'harmonie de Foix et créa l'école municipale de cette ville.

Depuis 1946, il était membre du comité directeur de la Fédération des sociétés musicales du Midi. En mai 1970, il fut adjoint à M. Maurel, vice-président fédéral pour l'Ariège. En collaboration étroite avec lui, il créa dès 1960 le Festival musical départemental annuel, ensuite l'Union départementale dont il était le vice-président et enfin en 1971 l'harmonie départementale « Juniors », groupement pour lequel est créé dès 1973 le stage de perfectionnement à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

Conjointement à son activité luxéenne, Robert Vincent fut choisi pour diriger le groupement musical « Ariège-Pyrénées », harmonie formée par des éléments choisis parmi les meilleurs de la région, direction qu'il garda jusqu'en 1976 date à laquelle il prit sa retraite pour se retirer à Issoudun, son pays natal, où on lui confia la direction de l'harmonie de la ville.

En 1974 fut créé le Groupement musical régional de la région Midi-Pyrénées. Il fut jusqu'en 1976, membre du bureau de cette association.

En s'inclinant devant la tombe de son ami Robert Vincent, le président fédéral et tous les membres du bureau de la Fédération du Midi, ainsi que ses amis et anciens collaborateurs de l'Ariège, adressent à son épouse et à sa famille, l'expression de leur vive sympathie et leurs biens sincères et amicales condoléances.

### AUDE

#### Coursan

#### Avec l'Harmonie républicaine

L'année musicale de l'Harmonie républicaine a pris fin le samedi 12 juillet par un très beau concert donné sur la place du Marché à 21 heures devant une foule considérable parmi laquelle de nombreux estivants étrangers, venant tous les ans prendre une cure de soleil dans le camping municipal.

Le programme du concert qui reflétait bien le 14 juillet par sa variété était composé d'œuvres modernes et anciennes et a été fortement apprécié par un public aimant la musique d'harmonie. Disons en passant que quelques musiciens étrangers, hollandais et allemands ont apporté leurs sincères et amicales félicitations à M. André Sarzi, directeur de l'Harmonie qui a eu un entretien avec eux aussitôt après le concert. Il ne peut en être autre-



## SOCIÉTÉS Pensez dès aujourd'hui à commander vos CALENDRIERS

aux spécialistes des Calendriers pour Musiques, Majorettes, Sports

### IMPRIMERIE SIMATIS ET DE L'ÉDITION

Rue Cussinel 42100 ST-ETIENNE Tél. (77) 32.60.70

Catalogue illustré en couleurs sur demande



ment parmi des gens pratiquant le même art, il n'y a d'ailleurs que la musique, cette langue internationale pour faire se rencontrer des hommes de tous les pays.

Une année donc qui s'achève, bien remplie, riche en prestations puisque depuis que l'Harmonie a repris son indépendance, en décembre dernier, elle s'est manifestée sept fois dans des concerts publics, six à Coursan et une à Peyriac-sur-Mer, sans compter les manifestations officielles, avec des musiciens enthousiastes qui veulent encore faire mieux dans les années qui viennent.

Une animation musicale qui a eu lieu en juillet dans les diverses classes de l'école primaire, chère à M. Marty, musicien lui-même. Cette attraction musicale a attiré l'attention des jeunes élèves, qui ont pris pour la première fois contact avec des professeurs de musique qui leur ont fait une démonstration de divers instruments et qui ont écouté passionnément les œuvres qui leur ont été jouées.

Tout cela est de bon augure pour la rentrée à l'École de musique, surtout que lors de cette animation, deux jeunes élèves de l'École de musique de Coursan ont interprété à la flûte et à la trompette deux petites œuvres qui ont déclenché de la part de leurs jeunes amis auditeurs, un tonnerre d'applaudissements.

Le Réveil nouvellois avait tenu à honorer de sa présence le concert du 12 juillet, de nombreux jeunes ont été émerveillés par les clairons et tambours et comme il est fortement question de constituer une batterie fanfare affiliée à l'Harmonie il n'est pas impossible que à la suite de cette audition, des jeunes désirent apprendre à battre du tambour et jouer du clairon. Si tel est le cas, ils peuvent d'ores et déjà se faire inscrire à la mairie, des moniteurs seront à leur disposition aussitôt après les vendanges.

Cela constituerait pour Coursan un fait nouveau, avec la Chorale également qui commence à prendre forme.

Rendez-vous donc en octobre pour une nouvelle année musicale toujours plus prospère.

Le public coursannais avait repris contact, mercredi soir 4 juin avec l'Harmonie républicaine. Ce fut une agréable rencontre entre mélomanes et musiciens, d'autant plus agréable, puisque à chaque concert, l'Harmonie présente des soirées plus somptueuses qui font sa renommée et sa gloire.

La salle était copieusement garnie et l'auditoire très attentif, il fallut aller prendre des chaises supplémentaires pour pouvoir loger une assistance nombreuse et qui est près de son harmonie, celle-ci accueillait encore une fois la dynamique phalange des musiciens coursannais, auxquels s'étaient joints, par amitié, des musiciens biterrois, ouveillanais et d'autres encore venus individuellement des quatre coins de la région, ce qui faisait un ensemble de 65 musiciens sur le plateau, placés sous la direction de M. André Sarzi, président fédéral, Coursannais d'origine ; cette présence de tant d'amis de notre vieille société, qui n'est pas négligeable, est

intéressante pour ceux qui œuvrent inlassablement pour le développement et la vulgarisation de l'art musical.

Quant au programme, il était parfaitement choisi et composé par une alternance de parties musicales et vocales, s'adaptant très bien à un public qui aime sa musique. La partie chant étant assurée d'une part par deux jeunes duettistes du terroir qui avaient tenu à s'associer à ce concert ; disons tout de suite qu'ils obtinrent un gros succès par leurs chansons de charme. La célèbre chorale du Minervois, chère à M. Larroude et de laquelle la réputation n'est plus à faire, fut très appréciée par un public aimant ce genre de chant choral, des chants modernes, anciens allemands de Brahms à Bach, mais aussi la célèbre tarentelle sicilienne « Il gobbo so pare » obtint un immense succès, elle fut annoncée par M. André Sarzi dans la langue italienne dont il a des origines et pour laquelle il fut longuement applaudi.

C'est tout d'abord, M. Raymond Gianet, qui remercia les personnalités qui assistèrent à cette soirée, il le fit dans des termes élégants et accueillants comme à l'accoutumée. Parmi les personnalités présentes, nous avons reconnu au passage M. G. Pla, maire et conseiller général et Madame, quelques conseillers municipaux, M. P. Marty, maire de Salles-d'Aude, directeur de l'école primaire de Coursan et Madame, M. Saez, président de l'Union musicale de Ouveillan, MM. Ségué et Armisen, de l'Union des Sociétés Musicales rurales de l'Aude, M. Grosbard, membre actif du G.A.A.M. et professeur d'allemand au C.E.S. de Coursan, Mme Grand, institutrice et Monsieur et d'autres encore que nous oublions et qui voudront bien nous en excuser.

Ce fut ensuite au tour de M. Henri Huillet, clarinette solo de présenter le concert, il le fit avec beaucoup de talent et de finesse dans ses improvisations.

Ce concert dédié d'une part aux mamans coursannaises et d'autre part à notre ami Vitalis Fraisse rentré en clinique le même jour, débuta par « Musikfest », allegro de R. Martin. La célèbre ouverture « Lugdunum » lui succéda aussitôt, elle fut l'œuvre maîtresse de cette soirée. Belle page du compositeur Allier, à la fois mélancolique et fougueuse, où l'on retrouve le chant puissant des basses, des trombones, des cuivres clairs et de clarinettes, instruments que le célèbre compositeur aimait mettre en valeur, une ligne mélodique qui donne davantage de grâce à cette page musicale exceptionnelle. Ne fait-elle pas partie du répertoire des harmonies classées en première division ? A côté de cette musique passionnante, fut incorporée de la musique moderne avec « Moonlight Serenade », de Glenn Miller qui obtint un très gros succès après la guerre.

La musique de kiosque chère à nos harmonies militaires était aussi de la partie avec « Les Deux Cousins », de Bouchel, polka pour deux trompettes qu'interprétèrent avec brio nos deux trompettistes Bertrand et Brieu. Mais le clou de la soirée fut le célèbre « Menuet » de « l'Arlésienne », de Bizet, interprété à la flûte d'une façon remarquable par Mlle Laurence Fraisse, petite-fille de Vitalis Fraisse absent ce soir-là.

Laurence, âgée seulement de 9 ans, élève de M. Edmond Durban et élève de l'École de musique de notre ville, sut par son jeune talent, mettre l'accent sur cette belle partition. Des sons harmonieux, des nuances, mais aussi de la couleur, les notes claires et limpides s'égrenaient de son instrument qui est aussi grand qu'elle. Un tonnerre d'applaudissements vint de la part du public mais aussi de tous les musiciens, tandis que M. Sarzi embrassait la jeune et talentueuse musicienne qui ne connaît pas le trac. Disons en passant que

Laurence a fait durant les vacances de mars un stage à Toucy et avait comme professeur M. Albert Ehmann, ex-directeur de l'orchestre du théâtre de Strasbourg et président honoraire de la Confédération Musicale de France.

Sur le Bosphore, une œuvre simple et caractéristiquement orientale, bien écrite, mais aussi bien interprétée, elle connaît toujours un immense succès et est très appréciée par le public amateur.

Dans les steppes de l'Asie centrale, une esquisse de l'œuvre du célèbre compositeur russe Borodine, elle amena le public dans le silence monotone de l'Asie centrale ; celle-ci est interrompue par les sons doux d'un chant russe, sons inconnus jusque-là dans cette solitude. Le piétinement des chevaux et des chameaux qui se mêlent aux sons étranges d'un air oriental ; une caravane passe à travers les vastes steppes et le chant doux des Russes se confond en un air harmonieux dont l'écho se perd peu à peu dans l'air tremblant des steppes redevenues silencieuses.

« Franciso Alegre », paso doble torero de Quiroga terminait brillamment ce magnifique concert avec les applaudissements de 400 auditeurs qui n'auraient jamais voulu quitter la salle.

Un vin d'honneur auquel prirent part musiciens, chanteurs et amis de l'Harmonie républicaine, terminait cette soirée en cette matinée de jeudi, en se donnant rendez-vous pour la fête de l'École de musique qui aura lieu le samedi 28 juin et pour le concert dit du 14 juillet qui aura lieu à une date à déterminer sous les frondaisons illuminées des platanes de la place Auguste-Thailhades.

### Castelnaudary

#### Avec les Sans-Soucis : un trimestre chez les Sans-Soucis de Castelnaudary

Tout a commencé le 4 mai à Couiza, où l'Union musicale des Sans-Soucis, avec la jeune formation : le Réveil Espérançais, a défendu le prestige des sociétés musicales du département lors du rassemblement du Comité départemental d'animation musicale. Puis les Sans-Soucis ont participé aux kermesses de l'institut Saint-Joseph à Limoux, le 11 mai, et de l'institut Louis-Signoles à Narbonne, le 15 mai. Le mois de mai s'est terminé par l'animation de la Foire à la brocante de Mirepoix, le 25. Tous ces services ont permis à nos musiciens chauriens de passer d'agréables journées hors de nos murs et de donner des prestations qui ont été appréciées du public.

En juin, l'Union musicale des Sans-Soucis a participé aux journées économiques et gastronomiques de Castelnaudary en donnant un concert le jeudi 19 et un défilé le dimanche 22. Enfin, elle a animé la fête locale le dimanche 29.

Le mois de juillet a été occupé par l'animation des journées culturelles et sportives, à Mouthoumet, le dimanche 6 au matin, suivie d'une animation à Port-la-Nouvelle, en soirée, ainsi que par le traditionnel défilé du 14 juillet.

C'est ainsi que se termine le deuxième trimestre, riche en prestations et en déplacements.

#### FESTIVAL DE MUSIQUE EN LAURAGAIS

L'Union musicale des Sans-Soucis organise en accord avec la municipalité de Castelnaudary, un festival international de musique les 27, 28, 29 juin 1981. Les sociétés intéressées peuvent s'informer auprès du président de la société : M. Dupuy Jean, 25, quai du Port, 11400 Castelnaudary.

• Suite page 22



L'harmonie républicaine de Coursan.

## AUX PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS

Nous vous remercions de bien vouloir solder le montant de vos cotisations 1980, de toute urgence, si vous ne l'avez pas encore fait. La C.M.F. qui vous assure de nombreux services a besoin de recevoir le montant intégral de la cotisation confédérale !

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite page 22

## AVEYRON

### Decazeville

#### Intense activité à la Lyre decazeilloise

La fin de l'année musicale a été particulièrement chargée pour la Lyre Decazeilloise dont les musiciens n'ont guère eu de répit depuis le week-end de Pentecôte.

La sortie annuelle de la société nous a conduits, cette année, en Lozère : samedi 24 mai, défilé dans les principales artères de Mende et, en soirée, grand concert de musique variée dans la magnifique salle des fêtes du chef-lieu. C'est peut-être là que les musiciens et leur chef donnèrent un aperçu de toutes les facettes de leur parfaite maîtrise avec une mention spéciale aux trois jeunes solistes. Le nombreux public qui s'était déplacé ne s'y trompa pas et c'est une ovation qui salua la fin du concert qui parut trop court à beaucoup.

Le lendemain, dimanche 25 mai, nous partions pour la charmante cité thermale de Bagnols-les-Bains, en fête ce jour-là : messe en plein air, apéritif, concert, défilé et enfin nouveau concert firent l'admiration des habitants du lieu et des nombreux curistes qui tinrent à manifester leur entière satisfaction à tous les membres de la société.

Lundi 25 mai, journée consacrée au tourisme par la visite du parc du Gévaudan qui intéresse chacun de nous d'Aumont-Aubrac où nous retrouvâmes le pittoresque des années passées.

Si nous ajoutons que nous eûmes la chance de bénéficier d'un temps splendide, nous pouvons dire que cette sortie fera date dans nos souvenirs.

Samedi 14 juin, en soirée, traditionnel concert de printemps donné à Decazeville devant un auditoire très fourni où l'on pouvait remarquer de nombreuses personnes parmi lesquelles nous avons noté la présence de M. le Député suppléant de la circonscription. Là aussi, nos musiciens et toujours les jeunes solistes obtinrent un succès à la mesure de leur valeur et, continuant sur la lancée, nous partions le lendemain matin à Espalion animer la fête locale, messe dans une église archi-comble où nous eûmes droit aux félicitations de M. le Maire et conseiller général, ainsi qu'à celle de M. le Curé qui, ayant exercé précédemment à Decazeville nous retrouva beaucoup de plaisir.

Défilé, animation de la cavalcade et enfin concert en plein air terminèrent cette journée où, encore une fois, le beau temps voulut bien être de la partie.

Nous préparons maintenant le festival départemental qui se déroulera cette année le 29 juin et nous permettra de retrouver Espalion et sa population.

Ce sera ensuite la participation aux manifestations du 14 Juillet à Decazeville avant de se séparer pour une période de vacances jusqu'au début septembre, mais entre temps, tous les jeunes de la société avec ceux de la société voisine et amie l'Harmonie de Marcillac effectueront un séjour d'une semaine en Angleterre où ils se produiront en plusieurs concerts et défilés.

Ce bref rappel d'activité apporte la preuve de la vitalité de la musique en Aveyron dont la population apprécie de plus en plus l'activité musicale et culturelle de ses diverses sociétés.

### Espalion

#### Festival départemental

Dimanche 29 juin, la petite ville d'Espalion accueillait le 8<sup>e</sup> festival des sociétés musicales de l'Aveyron, festival présidé par M. Raymond Robin, président départemental et vice-président de la Fédération musicale du Midi.

Rien n'avait été laissé au hasard par M. Jean Steen, président-directeur de la société locale « l'Echo de la Vallée ». Il avait tout fait pour assurer le succès de cette manifestation et, malgré un ciel gris et bas et par moments de véritables averses, ce fut une bien belle journée.

Plus d'un millier de musiciens bénévoles s'étaient rassemblés à Espalion. Ecoles de musique, harmonies, accordéon-clubs, groupes folkloriques, chorales, batteries-fanfars affiliés à l'U.D.S.M.A., tous étaient là, assurant à ce festival une participation jamais égalée.

Si le mauvais temps devait faire annuler les aubades prévues le matin dans tous les quartiers, après la réception des sociétés et le dépôt d'une plaque souvenir par le bureau de l'U.D.S.M.A., la municipalité, et les représentants des sociétés de musique, sur la tombe de M. Ernest Truel, président de « l'Echo de la Vallée » décédé fin 1979, le défilé des harmonies et fanfares pouvait tout de même avoir lieu. Ce défilé, ouvert par « l'Echo de la Vallée », fut en tous points remarquable, et laissera aux Espalionais un souvenir durable, malgré une pluie pernicieuse qui ne cessait de tomber.

C'est sur la place de la mairie, autour du monument aux morts, que se rassemblèrent toutes les sociétés pour un dépôt de gerbe. Là, « l'Echo de la Vallée » jouait les sonneries réglementaires et les « Harmonies » interprétaient « la Marseillaise ».

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de trois membres des sociétés, décédés au cours de l'année, M. Robin remerciait la municipalité d'Espalion pour l'aide matérielle apportée à ce festival et félicitait Jean Steen pour son organisation.

Après le repas offert lui aussi par la municipalité, devant un public venu nombreux malgré un temps si peu favorable, les sociétés présentaient les morceaux qu'elles avaient préparés. Les auditeurs ne leur ménagèrent pas des applaudissements que toutes ont vraiment mérités.

M. Cayron, conseiller général et maire d'Espalion devait ensuite remettre une coupe à M. Robin et un cadeau souvenir aux présidents des sociétés. Au cours de la cérémonie, il remerciait chaleureusement M. Robin et plus particulièrement M. Jean Steen dont le dévouement et l'activité inlassables avaient permis la réalisation et le succès de ce 8<sup>e</sup> festival.

Enfin, une dernière fois, les batteries-fanfars se groupaient sur la place de la mairie pendant que les « Harmonies » prenaient place sur le podium, et, tous les musiciens, sous la direction de M. Robin, interprétaient « Sans peur » et « Roncevaux ». Ce fut un moment particulièrement intense, particulièrement émouvant. Ce millier de musiciens réunis dans un même élan, dans un même amour de la musique, sous la direction du même chef, souleva l'enthousiasme des nombreux spectateurs qui avaient tenu à être présents jusqu'au bout...

Président départemental, président de « l'Echo de la Vallée », musiciens, tous peuvent être fiers de cette journée dont tous les amis de la musique garderont longtemps le souvenir.

## GARD

### Salindres

#### Brillante soirée de clôture pour l'Ecole de musique

Comme chaque année à pareille époque, avant de partir en vacances, l'Ecole de musique a proposé sa soirée de clôture.

Soirée de clôture qui, cette fois-ci, avait pour cadre la salle de l'A.C.E.P., laquelle

en cette circonstance avait fait le plein des parents et d'amis des musiciens qui se retrouvaient pour assister à la distribution des prix et à l'audition des élèves, qui mettaient un terme à dix mois de travail.

Travail sanctionné sous diverses fortunes par les élèves de M. Renard, selon l'application qu'ils ont apportée à leurs études musicales. Travail consciencieux, opiniâtre et jamais en défaut de leur professeur. Travail en coulisse et dans l'ombre, mais combien riche par les résultats obtenus malgré les soucis et les difficultés à surmonter pour la bonne marche de cette école.

Selon le processus habituel, cette agréable soirée, qui était présidée par M. Dumas, maire et président de la Commission des fêtes, s'ouvrit par un brillant concert de l'Harmonie Municipale et se poursuivit par la lecture du palmarès et la distribution des prix aux élèves, lesquels, dans une fort intéressante audition, démontrèrent la sûreté de leur talent et le sérieux de travail tout au long d'une année studieuse.

Quarante-quatre élèves au total, dont : 8 en C.P.1, 15 en C.P.2, 10 en C.E.1, 5 en C.E.2, 2 en C.M.1, 1 en C.M.2, 1 en Pré Sup.

Bonne année musicale pour l'Ecole de musique de Salindres, chère à notre ami François Renard.

## HERAULT

### Béziers

#### Stage des Jeunes Musiciens de l'Hérault, à Béziers

Sur la demande de M. André Sarzi, président fédéral, l'Union départementale des sociétés musicales de l'Hérault avait organisé en 1979 un stage de jeunes musiciens pour une journée. Devant les résultats obtenus, les dirigeants de l'Union départementale décidèrent de rassembler les jeunes musiciens pendant deux jours. C'est donc le 16 et le 17 juillet 1980 qu'avait été fixée cette rencontre.

Après avoir obtenu l'accord de la municipalité, pour que le stage se déroule au château de la Devèze, le mercredi 16 juillet, dès 8 h 30, MM. Claude Linon et André Galy, accompagnés de MM. René Portes, Lucien Miechamp et Gabaudan, recevaient les quatre-vingts jeunes musiciens et musiciennes du département. Ceux-ci étaient accompagnés par MM. Galtier, Azema, Commeinhes, Jean, Marchal.

Comme prévu au programme, dès 9 h 30, l'initiation musicale débutait par M. Lignon, avec l'aide de M. Colombis, professeur dans la classe de flûte au Conservatoire municipal de Béziers. Grâce au beau temps, les cours purent se dérouler à l'extérieur, à la joie de tous ces jeunes qui eurent la surprise de voir les techniciens de F.R.3 enregistrer une bonne partie de l'œuvre « Sur un marché persan », de Ketelbey.

Après une bonne nuit de sommeil, passée dans le calme dans le château, les

cours reprenaient dès le lendemain, 17 juillet, durant toute la matinée, afin de mettre au point toutes les œuvres inscrites au programme, celles-ci devant être exécutées sur la scène du théâtre municipal.

Les responsables de l'U.D. avaient invité les personnalités à venir partager le repas des stagiaires. Celui-ci était présidé par M. Balmigères, député-maire de Béziers ; Mme Tailhades, maire et conseiller général de Saint-Pons, représentant M. Saumade, président du Conseil général ; M. L. Bousquet, adjoint au maire et conseiller général ; M. Sabah, maire adjoint, délégué aux affaires culturelles ; M. Resnikoff, délégué de la Musique pour la région Languedoc-Roussillon ; M. André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi ; M. Puech, chef de cabinet de M. le Sous-Préfet de Béziers ; Mme Mazet, présidente de l'Association des parents d'élèves de l'Ecole de musique ; M. Berrut, directeur du Conservatoire municipal de Béziers ; M. le Capitaine Azas, chef de la Musique du 54<sup>e</sup> C.D. à Béziers.

A l'occasion du repas, M. René Portes, président de l'Union départementale, remercie les personnalités d'avoir répondu à son invitation et leur donnait rendez-vous à 16 h 30, au théâtre municipal, pour le concert de clôture. Les cars amenaient aussitôt les stagiaires au théâtre pour une dernière répétition.

C'est en présence de deux cents personnes, que M. Linon présentait, dans une tenue impeccable, les stagiaires un peu tendus par la crainte de l'exécution et qui se révéla merveilleuse par la suite. C'est M. Minotte qui, avec sa faconde habituelle, présenta le programme qui débuta par Paris-Belfort. Pas redoublé avec tambours et clairons jeunes aussi venus de Gignac ; Soir d'été, rêverie de M. Delmas ; Festival Charles Trénet, fantaisie, arrangement L. Delbecq ; Sur un marché persan, de Ketelbey ; Brasília carnaval, de Tony Vals, et pour terminer, les Enfants de troupe, pas redoublé avec tambours et clairons, de Tournel.

Durant l'entracte, M. René Portes, dans une belle allocution, remercia les personnalités et le public d'être venus encourager les jeunes stagiaires. Il ne manqua pas de souligner la part active de M. Claude Linon, jeune animateur, et celle de M. André Galy, qui fut la cheville ouvrière de toute l'organisation du stage sur le plan matériel. Après avoir souligné l'intérêt de ce stage, il félicita les jeunes pour leur tenue et leur donna rendez-vous en 1981.

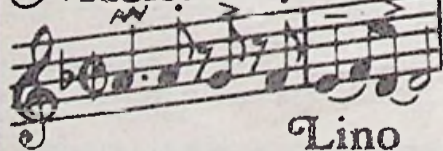
En terminant ce compte rendu, nous remercions M. Sarzi, président fédéral, d'être venu par sa présence encourager nos quatre-vingts stagiaires. Nos remerciements vont également à la municipalité de Béziers, au Conseil général et à la délégation de Jeunesse et Sports pour son aide financière. Merci à notre trésorier général, M. Lucien Miechamp, merci à tout le personnel du château de la Devèze et à M. le Directeur du théâtre municipal et son personnel. Notre souhait est celui que le stage de 1981 connaisse le même succès que son précédent.

R.P.



L'Harmonie départementale de l'Hérault, à l'occasion du concert du 17 juin dernier au Théâtre de Béziers, sous la direction de M. Linon.

## Publications Musicales



Lino Florenzo  
121, rue Barthélemy Delespaul  
59000-LILLE-tél (20)52-03-66  
(FRANCE)

### Musique pour Cuivres

TUBA (en Ut, Sib ou Fa):

DIVERTIMENTO (Desiré DONDEYNE)

Concerto avec piano ou orchestre (harmonie ou symphonie), le 1<sup>er</sup> concerto français.

TROMPETTE

MERCURIALE (René DESSART)

KALEIDOSCOPE (Paul DUFRANE)

Méthode moderne d'exercices, gammes et vocalises, par Jean DELANGRE (Professeur de Conservatoire - Soliste à l'Opéra du Nord)

### Music for Brass

TUBA (in C, Bb or F):

DIVERTIMENTO (Desiré DONDEYNE)

Concerto with piano or orchestra (harmonic or symphonic), the 1<sup>st</sup> french concerto.

TRUMPET

MERCURIALE (René DESSART)

KALEIDOSCOPE (Paul DUFRANE)

Méthode moderne d'exercices, gammes et vocalises, par Jean DELANGRE (Professeur de Conservatoire - Soliste à l'Opéra du Nord)

(CATALOGUE SUR DEMANDE)

## VANDOREN

MANUFACTURE  
d'Anches et Becs  
pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

## NORMANDIE

● **MEMENTO DIMANCHE 19 OCTOBRE A ROUEN, CONGRES DE LA FEDERATION MUSICALE DE NORMANDIE ET D'EURE-ET-LOIRE**

## CALVADOS

### Caen

#### L'Harmonie la Fraternelle à Wurzburg (R.F.A.)

La Fraternelle de Caen était cette année l'invitée de la ville de Wurzburg en Allemagne de l'Ouest. Grâce au soutien de la municipalité caennaise et du comité de jumelage de Caen-Wurzburg les musiciens caennais au nombre de 88 sont donc partis le vendredi 30 mai en cars couchettes et sont arrivés en bonne forme le samedi matin à Wurzburg où ils ont été accueillis par le comité de la musique de Wurzburg et répartis dans les familles de musiciens pour la plupart, ce qui a permis de nouer d'excellents contacts avec ceux-ci.

Le midi, réception officielle par la municipalité dans la magnifique salle Wenzel de l'hôtel de ville, au cours de laquelle le premier adjoint Weber faisait l'éloge des contacts nouveaux entre Caen et Wurzburg sur le plan culturel. Le président de la Fraternelle, M. Marcel Clot, après un discours en bon allemand, remit une gravure ancienne de Caen et également une vue de la résidence de Wurzburg qu'il avait dessinée le matin même !

L'après-midi fut occupée par une visite de la ville et de la célèbre résidence. Le son de la Fraternelle donnait dans la grande salle de l'académie de musique un concert de gala qui obtint un très grand succès. Bien entendu les musiciens caennais avaient tenu à mettre au point un programme essentiellement basé sur la musique française et sous la direction de André Bellis, ils interprétèrent les œuvres suivantes : « Le Défilé de la Garde républicaine », de Wettze ; « Orphée aux enfers », ouverture, de J. Offenbach ; « Diane de Poi-

tiers », suite d'orchestre de Jacques Ibert ; « les Grenadiers de la Vieille Garde à Waterloo », suite française de Darius Milhaud ; « Manhattan Symphonie », de Serge Lancien ; « Gershwin », sélection ; « Saint-Louis Blues March », de Handy ; « le Grenadier du Caucase », de Meister.

L'importance de ce programme et la qualité de l'exécution firent que nos musiciens reçurent de la part de l'auditoire un immense succès avec de nombreux rappels.

Après ce concert, le dîner était offert à tous dans la Hofhellerie-Weinstuben, place de la Résidence.

Le lendemain, la Fraternelle donnait à 11 heures un deuxième concert, mais, cette fois dans les splendides jardins de la résidence devant un public nombreux et enthousiaste, qui manifesta beaucoup d'intérêt pour la batterie-fanfara dirigée par André Matte, grâce à sa présentation impeccable et à ses interventions dans le concert. Le programme était le suivant : « The Chairman », pas redoublé, de R. Cardon ; « Cavalerie légère », ouverture de F.V. Suppe ; « Carmen », ouverture et extraits, Georges Bizet ; « le Réveil de la Garde républicaine », de Gourdin, pour batterie seule ; « Bugler's Holiday », de Leroy Anderson ; solistes : P. Dutot, A. Bellenger, S. Bellenger ; « la Machine à écrire », de Leroy Anderson ; « A. strings of Pearls », de Jerry Gray ; « Ballad and concertant », de Ted Huggens ; « Times is over », de R. Cardon.

De nombreuses personnalités wurzbourgeoises ont assisté à ces concerts et nous ont fait part de leur très grande satisfaction, nous promettant de nous faire revenir à l'occasion des fêtes ; la télévision régionale était présente ainsi que les journalistes locaux.

Après un excellent déjeuner, qui permit d'apprécier une des spécialités locales, les musiciens reprenaient le chemin de retour et après une halte à Montigny-les-Metz pour un dîner cordial où régnait une joyeuse ambiance, c'était le retour à Caen au début de la journée du lundi 2 juin.

Ce court voyage a été apprécié de tous, il a permis aux musiciens de la Fraternelle de faire connaître leur talent et a prouvé qu'ils étaient dignes de leur réputation et que par leur travail assidu ils étaient, non seulement capables de se maintenir au ni-

veau de la division d'honneur, mais aussi de progresser.

Bravo aux musiciens caennais, à leur dirigeants.

## Saint-Pierre-sur-Dives

### Excellente soirée culturelle avec l'Harmonie municipale

Grâce à l'aimable « hospitalité » de l'abbé Eudeline et afin de donner à la soirée le caractère exceptionnel qu'elle méritait, les musiciens de l'Harmonie municipale offraient leur traditionnel concert de printemps dans le cadre unique de l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives.

La grand-nef était fort bien garnie lorsque sous la direction de Pierre Antoine, retentirent sous les voûtes séculaires les premières notes de « l'Enlèvement au Sérail » de Mozart.

Puis deux pièces de musique figurative permettaient aux musiciens de détailler avec beaucoup de nuances et de délicatesse, « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine et « l'Attaque du moulin », de Bruneau.

Les quatre mouvements de « Music for winds », de Roger Roger apportaient un rythme plus moderne, mettant en exergue le jeune talent du trompettiste Jean-Luc Vasse.

Puis l'auditoire faisait une ovation au saxophoniste Roger Lucas et à la flûtiste Martine Leboucher pour leur excellente interprétation de l'intermezzo et du menuet de la célèbre « Arlésienne », de Bizet.

La première partie de la soirée prenait fin par une brillante « Cavalerie légère » toujours appréciée des mélomanes.

Pour la seconde partie du programme, l'Harmonie cédait le podium à l'ensemble vocal Gabriel Faure, de Lisieux. Sous la baguette de M. André Petit, les chanteurs avaient épinglé à leur répertoire plusieurs œuvres sacrées, mais aussi quelques pièces plus modernes.

L'ensemble fut d'une qualité tant par la finesse de l'exécution que par la justesse et le souci des nuances.

L'auditoire a particulièrement apprécié un magnifique « Ave Maria » le « Gande

Mater Polonia » mais aussi deux splendides Noël, de même que « Tout va changer » de Michel Fugain et « Hiroshima » de Moustaki.

L'audition prenait fin avec l'interprétation par le choral de « O Jésus que ma joie demeure », de J.-S. Bach, accompagné par les musiciens de l'Harmonie.

L'assistance saluait par de chaleureux applaudissements les choristes et musiciens ainsi que leurs chefs MM. André Petit et Pierre Antoine, qui dans le cadre merveilleux de l'abbatiale nous ont fait passer mardi soir, un agréable moment musical vraiment exceptionnel.

## MANCHE

### Le Teilleul

Le Teilleul, petit chef-lieu de canton du Sud-Manche, possède depuis 1928 une fanfare harmonie fondée par M. Martin, qui pendant de longues années, s'est consacré à former des jeunes au solfège et à l'étude d'instruments.

A cette époque, où les loisirs étaient moins nombreux qu'aujourd'hui, il régnait au sein de cette société une ambiance amicale qui entraînait un travail sérieux et des résultats qui permirent à certains de se présenter eux-mêmes par la suite aux chefs de musique.

Malheureusement, la période de la guerre arrêta l'activité de la Lyre jusqu'en 1942. Après cette date, il y eut des hauts et des bas dus à des changements de domicile des dirigeants.

Toutefois, la société n'a jamais cessé de fonctionner et nous avons eu le plaisir de fêter son cinquantenaire l'an dernier avec un peu de retard. Pour des raisons d'équilibre, la Lyre a fait une fusion amicale avec l'harmonie de Fougerolles-du-Plessis, commune voisine située en Mayenne (nous arrivons à une cinquantaine de musiciens).

Actuellement, grâce à une classe de solfège qui travaille assidûment, un nouveau souffle commence à venir renforcer les rangs des anciens ; comme partout, il est difficile quand même de retenir les jeunes appelés par tant d'autres distractions. Le souci des dirigeants est surtout la

● Suite page 24

## Les communiqués

### ● Nouvelles mesures en faveur de l'enseignement musical

Le ministère de la Culture et de la Communication a arrêté les décisions relatives au troisième volet de sa politique de l'enseignement musical : après le renforcement de l'aide aux écoles existantes, après la promotion de douze établissements, 1980 sera l'année de la mise en place d'une série d'incitations dans le domaine de la formation des musiciens.

Des crédits importants (plus 2 millions de francs) seront ainsi consacrés à la formation continue des professeurs de musique dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat (par exemple : création de quatre classes de préparation aux certificats d'aptitudes).

Le ministère de la Culture et de la Communication entend par ailleurs favoriser l'activité des conservatoires :

- aide à dix orchestres d'élèves,
- aides à plusieurs classes de musique traditionnelle dans certains conservatoires (carillon à Douai et Tourcoing, bombarde à Rennes, txistu à Bayonne, instruments catalans à Perpignan, vielle à roue à Châteauroux),
- subventions à deux conservatoires de musique traditionnelle :
  - le conservatoire occitan à Toulouse,
  - le conservatoire breton à Rennes.

Par ailleurs, des expériences d'enseignement musical en milieu scolaire

seront, comme annoncé au Conseil des ministres du 6 août 1980, mises en place dès la rentrée prochaine.

Pour le dernier trimestre 1980, six écoles de musique font l'objet d'une aide qui préfigure une promotion en Ecole nationale pour 1981 ; ce sont les écoles de la région Corse, d'Agén, de Moulin-Vichy, de Chartres-Dreux, d'Evreux-Vernon et de Nouméa.

Enfin, une trentaine de départements français font l'objet, pour cette même année 1980, d'une aide spécifique destinée à favoriser le développement de l'enseignement musical en milieu rural. Le ministère de la Culture et de la Communication entend ainsi contribuer, pour sa part, à la réduction des inégalités dans un domaine important de la pratique culturelle.

Paris, le 6 août 1980

### ● Adaptation du droit d'auteur au développement de la copie privée dans le domaine sonore

Donnant suite à ses déclarations récentes devant le Parlement, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication ; ouvrira le 23 septembre prochain les travaux du groupe de concertation sur l'adaptation du droit d'auteur au développement de la copie privée dans le domaine sonore.

Ce groupe de travail, placé sous la présidence de M. Van devoorde, directeur du Livre du Ministère de la Culture et responsable du service juridique du droit d'auteur, sera composé de parlementaires désignés par les présidents des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat, de dirigeants et responsables des sociétés et instances professionnelles concernées et de représentants des administrations concernées.

Dans une lettre récemment adressée aux membres du groupe, M. Jean-

Philippe Lecat a précisé les principes susceptibles d'être retenus pour la conduite de la concertation.

— Elle n'a pas pour objet de remettre en cause les dispositions de la loi du 11 mars 1957 relative à la Propriété Littéraire et Artistique, mais pourra proposer des adaptations à cette loi.

— Elle devra s'attacher au traitement des problèmes posés par le développement de la copie privée dans le domaine sonore. Les problèmes des nouvelles techniques et des nouveaux produits audiovisuels étant étudiés parallèlement par une mission déjà en place, présidée par M. Maurice Ulrich.

— Elle devra définir clairement l'existence, la nature et le montant du « préjudice » que cause aux producteurs, éditeurs, auteurs, compositeurs et interprètes, le développement de la copie privée.

L'objectif de la concertation n'est pas de limiter l'exercice de la copie privée, qui est un droit reconnu par la loi. Il est de concilier son bon usage avec les intérêts légitimes des professions concernées et notamment de préserver la capacité française de création.

Paris, le 4 août 1980

### ● L'éducation musicale

Le ministère de la Culture et de la Communication a fait le bilan de l'année scolaire écoulée : doublement des crédits consacrés par l'Etat à l'enseignement spécialisé de la musique, création d'un Conservatoire national supérieur de musique à Lyon, réformes des modalités administratives et pédagogiques d'intervention de l'Etat, propositions des groupes de travail interministériels mis en place avec les ministres de l'Education et des Universités.

Cet effort sans précédent en faveur de l'enseignement musical se poursuivra au cours de l'année scolaire 1980-1981, deuxième année d'application du plan de développement de l'enseignement musical.

Il comportera la poursuite de la création d'écoles de musique contrôlées

par l'Etat (12 en 1980), notamment dans les départements défavorisés, et le renforcement de l'aide du ministère de la Culture et de la Communication aux établissements existants.

Le Conservatoire national supérieur de musique de Lyon continuera de développer ses enseignements, en étendant les disciplines proposées à la famille des instruments à vent. Les deux Conservatoires nationaux supérieurs de musique, celui de Paris comme celui de Lyon, seront dotés de conseils d'administration comprenant d'éminentes personnalités du monde musical.

Les ministères de la Culture et de la Communication, de l'Education et des Universités sont convenus de mettre en place à la rentrée prochaine des actions communes, que ce soit dans l'enseignement primaire ou dans les rapports entre les universités et les conservatoires. Le ministère de l'Education continuera sa politique de création de chorales et d'orchestres dans les lycées.

Enfin, en matière de danse, une loi instituant un diplôme de professeur de danse sera déposée sur le bureau du Parlement au cours de la prochaine session ; une école interdisciplinaire confiée à M. Béjart ouvrira ses portes à la rentrée 1981 et des actions originales seront développées dans les régions.

L'ensemble de ces décisions confirme la place nouvelle que le gouvernement entend donner à l'enseignement de la musique et de la danse dans le système éducatif français.

du Ministère  
de la Culture  
et de la  
Communication

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

## • Suite de la page 23

question financière car les instruments sont très chers et il est souvent difficile de demander une participation aux parents.

C'est donc à la société de faire l'effort pour s'attacher de futurs jeunes musiciens.

La Lyre, grâce à ses répétitions hebdomadaires, organise un concert chaque année et effectue quelques sorties dans les fêtes aux alentours. Elle prête également son concours à toutes les cérémonies officielles du canton.

Notre société, peut-être en raison de sa situation géographique, et de la petite importance de la localité (Le Teilleul n'ayant que 1.500 habitants) se sent un peu isolée mais compte pouvoir à l'avenir, bénéficier du travail accompli par la Fédération de Normandie, car seule, l'association risquerait à l'avenir de connaître des jours difficiles.

## ORNE

### L'Aigle

La Société Symphonique Aiglone a donné le samedi 28 juin dernier son concert de fin de saison, à 20 h 45, dans l'église Saint-Jean. Suivant une formule adoptée en 1979, des pièces jouées par un ou plusieurs solistes alternaient avec des pièces interprétées par l'ensemble de l'orchestre. C'est ainsi qu'après la joyeuse « Marche parisienne », de Louis Ganne, Claude Lherminier interprétait au tuba le « Chant d'amour, de Robert Clerisse, cet excellent musicien, ancien chef de la musique de l'Air, permettant au public d'apprécier la chaude sonorité d'un instrument qu'on entend rarement en solo. Puis l'orchestre interpréta la « Valse triste », de Jan Sibelius, suivie d'un solo de concours de Schroeder, que Franck Turpin joua au violon. Un duo de violoncelles, ensemble assez rare de Bodin de Boismortier fut donné par Jean Crepon et René Soursas, et la première partie se termina par des extraits de la suite de « l'Arlésienne », de Bizet, par l'orchestre, dont le célèbre menuet, avec Véronique David à la flûte solo.

La deuxième partie débuta par un quatuor à cordes de Joseph Haydn, qui créa le genre. Il s'agissait du premier quatuor, interprété par Jenny Fouche, Franck Turpin, Geneviève Bois, et René Soursas. Puis Raymond Lapie joua au trombone une pièce de Heinicke, compositeur allemand contemporain de Jean-Sébastien Bach, dont Jenny Fouche devait interpréter deux extraits des sonates pour violon seul. Jenny Fouche est premier violon solo de la société symphonique, et professeur de violon à l'École de Musique de l'Aigle.

Enfin, pour terminer, la Société Symphonique a voulu justifier son nom en interprétant... une symphonie. Le choix s'est porté sur la « 94<sup>e</sup> Symphonie », de Joseph Haydn, la délicieuse « Surprise », en allemand « Paukenschlag », « coup de timbales », restituée avec pratiquement l'orchestration initiale de Joseph Haydn. Les timbales utilisées étaient un don de Marcel Angot à la Société Symphonique, Marcel Angot qui la dirigea pendant plus de cinquante ans et dont le souvenir reste très vivant parmi les musiciens de la Société Symphonique ainsi d'ailleurs qu'à la Fédération dont il fut longtemps le secrétaire général. La direction de l'orchestre était assurée par Pierre Colombani, chef par intérim, et par Raymond Lapie, sous-chef, Yvonne Plessis était au piano d'accompagnement, Colette Colombani à l'orgue d'accompagnement.

Un auditoire nombreux remplissait l'église Saint-Jean et tous, auditeurs et musiciens, ont passé une excellente soirée.

## SEINE-MARITIME

### Forges-les-Eaux

Ce dimanche 8 juin, Forges-les-Eaux était le siège du grand festival de musique organisé conjointement par l'Union départementale des sociétés musicales de Seine-Maritime, l'Harmonie et la municipalité de Forges-les-Eaux. Cette manifestation, Forges la doit en grande partie à Maurice Bridoux, pilier de la société musicale locale depuis plus de trente ans et qui, depuis plusieurs années, avait à cœur de voir Forges-les-Eaux accueillir une fois cette grande manifestation musicale. Dès le matin, le réveil en fanfare des Forgiens était assuré par l'Harmonie de Forges qui, déjà, annonçait la couleur en créant une joyeuse ambiance dans la ville. A 10 heures, trois sociétés extérieures venaient prêter leur concours ; l'Harmonie de Blangy-sur-Bresle, la Fanfare des sapeurs-pompiers de Dieppe et la Batterie-Fanfare de Caucrauville-le-Havre. La grande messe en musique voyait la partici-

pation de l'Harmonie de Blangy-sur-Bresle, sous la direction de M. Yves Guingouin, avec un programme de grande qualité : « Marche des ruines d'Athènes » (Beethoven), « Judex » (Gounod), un extrait de « Peer Gynt » (Grieg) et « Hymne à la musique » (Lancen). A l'issue de l'office, une manifestation se déroulait au monument aux morts communal. Après les sonneries d'usage, M. Blot, maire et conseiller général, pour la municipalité ; Mme Tourneur, pour l'Harmonie, déposaient les gerbes.

Dès 14 h 30, des quatre coins de la ville, arrivaient les sociétés participant au grand concert de l'après-midi, annonçant à grand renfort de tambour et de sonneries l'ouverture du second volet de la journée. C'est dans le parc de l'hôtel de ville que les neuf sociétés présentes devaient tour à tour se produire, proposant un programme très varié et très apprécié d'un très nombreux public.

Le Réveil gournaisien, sous la direction de M. Blonde ; l'Étincelle de Bouelles, dirigée par M. Daniel Beaufrils ; l'Harmonie municipale de Blangy-sur-Bresle (M. Yves Guingouin) ; l'Harmonie municipale de Saint-Nicolas-d'Aliermont (M. René Behague) ; la Fanfare de Caucrauville (M. J.-P. Mouton) ; l'Harmonie du Houleme (M. Claude Martin) ; l'Harmonie de Neufchatel-en-Bray (M. Raymond Poteaux) ; la Fanfare des sapeurs-pompiers de Dieppe (M. J.-P. Arnould) et, bien sûr, l'Harmonie de Forges-les-Eaux, dirigée par son nouveau chef, Philippe Bridoux, se firent entendre tout l'après-midi, présentées par le secrétaire de l'Union départementale, M. G. Caron.

Un morceau d'ensemble, regroupant toutes les sociétés, constituait le clou de cette journée. A noter la prestation très applaudie des sociétés de Neufchatel, de Blangy et du Houleme pour les harmonies, des sapeurs-pompiers de Dieppe et la batterie de Caucrauville pour les fanfares. L'Harmonie de Forges-les-Eaux se distinguait également par la production d'un nouveau répertoire mis sur pied par son jeune chef. Ce festival était d'ailleurs dédié à la famille Bridoux, sans laquelle l'Harmonie forgiennaise ne serait pas ce qu'elle est maintenant.

Alors que s'égrenaient les dernières notes, une page de l'histoire de la Société musicale de Forges était tournée. Tournée sur l'éclatant succès de cette journée dédiée tout entière à la gloire de la musique, grâce à la parfaite organisation locale, sans oublier les membres du bureau de l'Union de Seine-Maritime qui œuvrent chaque année pour le rassemblement des sociétés à ce festival devenu traditionnel.

## Déville-lès-Rouen

### Brillant concert vocal et instrumental

L'Orchestre symphonique de Deville avait organisé, samedi 22 mars, un grand concert vocal et instrumental placé sous la présidence de M. Michel Cozette, maire de Deville.

Cette soirée eut lieu en l'église Saint-Pierre de Deville, qui vient de subir récemment une complète rénovation. Le cadre était donc très accueillant et la bonne acoustique de l'édifice contribua grandement au succès de cette manifestation artistique qui fut suivie par un public nombreux et enthousiaste. La partie vocale était assurée par l'excellente chorale « Feliz Voy », de l'Amicale laïque de Maromme que dirige avec compétence José Delfont. Cette formation interpréta d'abord « A capella », quatre pièces, deux airs de folklore (Israël et Poitou) puis « Adieu capitaine », de Naty, et un negro spiritual, « Kumbaya ». Ensuite, un ensemble instrumental de l'école de musique de Notre-Dame-de-Bondeville se joignit à la chorale pour interpréter successivement deux airs de folklore (Italie et Bretagne), deux pavanes du XVI<sup>e</sup> siècle, un menuet de Pergolèse, « Da Pacem », de Melchior Franck, et, pour terminer, une cantate du XVIII<sup>e</sup> siècle de Téléman. Toutes ces interprétations recueillirent les chaleureux applaudissements de l'auditoire qui apprécia hautement la qualité et la justesse des voix, les nuances et la précision de l'interprétation.

La partie musicale fut assurée par l'Orchestre symphonique de Deville, qui, sous la direction de son chef Rémy Métayer, interpréta pour débiter la soirée la brillante « Marche des trompettes d'Aïda », de Verdi.

Un concerto pour hautbois et orchestre à cordes, de Corelli, faisait suite ; le soliste Dominique Leprevost fit apprécier la belle sonorité de son instrument dans une interprétation impeccable.

Après la belle prestation de la chorale mentionnée plus haut, l'orchestre fit entendre une « Suite de symphonies », de J.-J. Mouret, où les trompettes d'Alain Lesvigne et Alain Bouhier résonnèrent de tout

leur éclat. Puis Maurice Métayer, directeur honoraire de l'O.S.D., prit la baguette pour conduire le « Panis Angelicus » de César Franck où le trombone solo de Jean-Marie Canardelle fut très remarqué. Rémy Métayer reprit la baguette pour diriger un « Concertino pour clarinette », de Gordon Jacob, sur des motifs de Tartini ; la partie de soliste était confiée à Michel Demarest qui fit preuve d'une grande musicalité avec une sonorité brillante et veloutée qui séduisit l'auditoire. Puis le cor solo de Jean-Michel Perez chanta à merveille la longue phrase envoûtante de la « Pavane pour une infante défunte », de M. Ravel, dans laquelle l'orchestre s'acquitta très honorablement de sa tâche.

La partie orchestrale se terminait avec la célèbre ouverture « Egmont », de Beethoven, dont l'allegro final déclina de chaleureux applaudissements. La soirée se termina par deux œuvres qui réunirent la chorale « Feliz Voy » et l'O.S.D., sous la baguette de Rémy Métayer ; d'abord « la Vague », de Sanchey, harmonisée par José Delfont, et la « Berceuse », de J. Brahms.

Toutes ces interprétations recueillirent, de la part de la nombreuse assistance, des applaudissements prolongés attestant la grande qualité artistique de cette brillante soirée toute à l'honneur des exécutants et de leurs chefs. Précisons que la prochaine soirée musicale de l'O.S.D. aura lieu le mercredi 14 mai au centre culturel Voltaire, avec la participation de l'école de musique de Déville-lès-Rouen.

Mercredi 14 mai, l'Orchestre symphonique de Déville offrait sa dernière soirée artistique de la saison 1979-1980 dans le cadre habituel du centre culturel Voltaire de Déville.

Un nombreux public assistait à ce gala placé sous la présidence de M. Michel Cozette, maire de Déville, entouré de nombreux conseillers municipaux.

Rémy Métayer, le jeune et dynamique directeur de l'O.S.D., avait composé un programme éclectique qui eut le bonheur de satisfaire aux goûts les plus divers du public.

Ce programme débutait avec la majestueuse marche du sacre extraite du « Prophète », de Meyerbeer. Une délicate page de Claude Debussy, « En bateau », faisait suite. Les auditeurs eurent ensuite le plaisir d'entendre le « Concerto pour trompette et orchestre », de Joseph Haydn qui eut pour soliste le talentueux trompettiste Philippe Gervais, professeur à l'école de musique de Déville. Soliste et orchestre recueillirent des applaudissements nourris et prolongés. Pour terminer la première partie, l'orchestre donna une très bonne interprétation de « l'Ouverture d'Egmont », de Beethoven.

En intermède, nous avons eu le plaisir d'entendre l'excellente chorale de l'école de musique de Déville, dirigée par Danièle Mottier, qui donna successivement : « la Fin de l'été » et « Qui verra la mer », de J. Naty ; « Je n'aurai pas le temps », de M. Fugain ; « Quand il est mort le poète », de G. Bécaud, et pour terminer, « Un monde entier », d'Adinsell. Le public apprécia à sa juste valeur la fraîcheur et la justesse des voix et ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements.

La seconde partie débutait avec une suite d'airs et danses dans le style XVIII<sup>e</sup> siècle, « Le Roi s'amuse », de Léo Delibes.

Puis Rémy Métayer céda la baguette à son père, Maurice Métayer, directeur honoraire, qui conduisit d'abord une charmante suite de valses sur la « Princesse Czardas », de Kalmann, et, pour terminer dans la gaieté, une importante sélection sur « la Belle Hélène », de J. Offenbach, qui déclina de si chaleureux applaudissements que le « bis » fut accordé, à la grande satisfaction du public qui applaudit encore longuement les musiciens et leurs chefs pour la qualité du programme et la bonne interprétation.

Mentionnons que le programme était présenté et commenté, comme de coutume, par Nadine Bizet, sur des textes de Hervé Brunot.

## OISE

### Brillante réussite du festival de la Fédération musicale de l'Oise

Placé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de l'Oise, le festival départemental de musique 1980, organisé sous l'égide de la Fédération musicale de l'Oise et de la « Lyre de Béthisy Saint-Pierre », qui s'est déroulé à Crépy-en-Valois, a connu un succès exceptionnel.

Il faut dire que le comité des fêtes et la municipalité qui en ont été les principaux

artisans, avaient pour cette fête de la musique, obtenu la collaboration de plusieurs groupements locaux et une participation importante de la population.

De plus, ils avaient eu l'heureuse initiative de faire coïncider ce festival avec la 22<sup>e</sup> Fête de jumelage de Crépy-en-Valois avec les villes d'Antoing (Belgique) et Zell-Mosel (Allemagne), ce qui fit de cette fête une imposante manifestation populaire.

Quand on aura mentionné que 10 sociétés de musique, la Musique principale des équipages de la flotte de Brest avec ses 100 exécutants, et 12 chars qui composaient le « Corso Fleuri » participaient aux festivités, on aura donné les raisons qui ont fait de cette fête un merveilleux enchantement pour le très nombreux public venu à Crépy.

Le programme de ces deux jours de fêtes débutera le samedi après-midi avec l'arrivée dans la capitale du Valois de la Musique principale des équipages de la flotte, qui après avoir défilé dans différentes artères, donna un premier concert, place du Paon.

Le soir, un grand bal public animé par l'orchestre de danse de cette excellente musique eut lieu dans la salle des sports.

Le dimanche fut la grande journée du festival.

Après la réception à 9 h 30 des sociétés du département, celles-ci animèrent la ville en donnant à divers endroits, des concerts de quartiers.

A 10 heures, en l'église Saint-Denis fut célébré l'office religieux au cours duquel la Musique des équipages de la flotte se fit entendre, en interprétant successivement :

« Marche de Fête » de H. Busser.

« Fugue » de G. Charpentier.

« Choral de la Cantate 147 » de J.-S. Bach.

« Alleluia du Messie » de G.-F. Händel.

Après la cérémonie, la Musique des équipages de la flotte conduisit le défilé pour se rendre au monuments aux morts où MM. Jean Neumann, président de la Fédération musicale de l'Oise et Michel Dupuy, maire de Crépy-en-Valois déposèrent une gerbe.

Puis ce fut la minute de recueillement et l'exécution de la « Marseillaise », après quoi le fanion de la Fédération fut remis à la « Lyre de Béthisy Saint-Pierre ».

Cette cérémonie devait clore les manifestations de la matinée.

L'après-midi après quelques nouveaux concerts de quartiers, les sociétés de musique, La Lyre de Béthisy Saint-Pierre, l'Harmonie municipale de Thourotte, l'Union musicale d'Auneuil, la Fanfare municipale de Berthecourt, l'Association des accordéonistes de la région creilloise, la Fanfare de marche de Ognès, la Fanfare

**La diffusion de ce journal très lu est cependant insuffisante par rapport aux 600.000 musiciens que regroupent nos sociétés**

**Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins**

**30.000 LECTEURS !**



municipale d'Haudivillers, l'Harmonie de Chambly-Moulin-Neuf, la Fanfare d'Orvillers-Sorel et l'Espérance Aniziène et les 13 chars ayant pour thème, la musique et dont voici la composition :

« La Guitare, Au clair de la lune, Jazz New-Orléans, Sérénade à Venise, le Kiosque à musique, Musette et Accordéon, le Tambour, le Phonographe, la Lyre et la Sirène, les Violons, la Harpe, les Clowns musicaux et le Clairon se groupèrent vers 14 h 30, avenue de l'Europe pour former l'imposant et magnifique défilé qui tout au long du parcours a été ovationné par la multitude de visiteurs qui avaient « envahi » la capitale du Valois, compte tenu qu'en plus du remarquable programme, un temps très ensoleillé avait favorisé leur venue.

C'est dans le très beau et très accueillant parc Sainte-Agathe que devaient se terminer ces deux jours de fêtes.

Après les allocutions de MM. Michel Dupuy, Jean Neumann et de M. Degremont, sous-préfet de Senlis, représentant M. le Préfet, toutes les sociétés regroupées interprétèrent, le morceau d'ensemble « Picardie souriante » sous la direction de M. René Luc, chef de la Lyre de Béthisy Saint-Pierre, et la « Marseillaise » sous la baguette de M. Jean Neumann.

Après quoi, le moment tant attendu arriva.

En effet, car pour clôturer ces festivités, la Musique principale des équipages de la flotte de Brest, placée sous la direction du commandant Jean Hubert assura le concert de gala.

C'est ainsi que l'on a pu entendre successivement :

Joyeux Trompette (Allier) ; Ouverture de 1812 (Tchaikowsky) ; Suite Provençale (Milhaud) ; Refrains et Marches de l'Empire (Fayeulles) ; la Danza (Rossini) ; Concerto pour timbales et Orchestre (Leist) ; les Refrains du Marin (Semler-Colley) ; Danses slaves (Dvorak) et Fantaisie (Devogel).

Brillant concert digne de cette merveilleuse formation musicale qui a reçu à juste titre de chaleureux applaudissements et les félicitations des personnalités.

Si ce festival départemental 1980 de la Fédération musicale de l'Oise a été une complète réussite, nous la devons à la municipalité avec son maire dynamique M. Dupuy, au comité des fêtes avec son président M. Lhermitte qui a été la « cheville ouvrière » de cette manifestation, au conseil général de l'Oise, à la « Lyre de Béthisy Saint-Pierre » à l'Office de tourisme, à l'Union sportive crépynoise.

La réalisation des chars a été assurée par les écoles primaires, une école maternelle, le collège, les anciens marins, les jardins familiaux, la M.J.C. et des habitants.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles il faut ajouter les membres de toutes les sociétés de musique participantes, peuvent s'enorgueillir de ces deux jours de fêtes qui marqueront dans les annales de la cité, et font honneur à la musique et à la Fédération musicale de l'Oise.

Outre les personnalités déjà citées, nous avons remarqué la présence de MM. Marc Morel, vice-président de la F.M.O., Bruxelles, Campion, Chaoeffer, Gautraud, Mouton, membres du comité directeur de la F.M.O. le Bourgmestre d'Antoing, le maire de Zell-Mosel.

## Noyon

### Le concours national de musique fut une belle manifestation

Les samedi 18, dimanche 19, deux journées au cours desquelles la ville de Noyon a connu une animation musicale exceptionnelle.

La cité de Calvin a été le vaste podium d'un concours national de musique dû à l'initiative des dirigeants de l'Harmonie de Noyon avec le concours de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Musicale de l'Oise, du conseil général, de la municipalité et de l'Union des commerçants et artisans de la ville.

M. le Préfet de l'Oise qui avait accepté la présidence d'honneur de cette manifestation, était représenté par M. Larvaron, sous-préfet de Compiègne.

De nombreuses personnalités avaient honoré de leur présence cette fête de la musique parmi lesquelles ont remarqué : MM. Florian, député ; Ville, président du conseil général ; Thirault, vice-président de la Confédération Musicale de France ; Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise ; Dubois, maire de Noyon ; Kahl, maire de la ville allemande de Metzigen, ville jumelée depuis un an à la ville de Noyon ; le commandant Philibert, chef de musique au 43<sup>e</sup> R.I. de Lille.

De très nombreux mélomanes étaient au rendez-vous, qu'on pouvait évaluer à plusieurs milliers de personnes.

Tout a commencé le samedi après-midi par un show-parade avec la Musical-Group' de Phalempin, un défilé à travers la ville avec l'Harmonie Municipale et le centre de secours principal de Compiègne (S.I.V.O.M.), puis le concert, salle des fêtes par cette dernière, directions de MM. Guy Magny et Claude Menteaux.

Le dimanche matin fut consacré au concours de musique auquel sept sociétés participèrent. L'après-midi, ce fut le défilé général à travers les principales artères de la ville et qui permit aux très nombreux spectateurs d'apprécier la discipline et la valeur musicale de toutes les sociétés participantes.

C'est dans le splendide jardin Roosevelt que se retrouvèrent les sept sociétés participantes pour offrir au très nombreux public un « bouquet musical » de grande classe qui reçut, à juste titre, de chaleureux applaudissements.

Pour clôturer ces deux journées, toutes les sociétés réunies interprétèrent « Festival », sous la direction de l'auteur, le commandant Philibert, et la « Marseillaise », sous la direction de M. Thirault.

Le palmarès fut donné par M. Renon, président de l'Harmonie de Noyon, assisté de M. Gressier, directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie.

## PALMARES

### 3<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> prix :

Batterie-Fanfare de l'Harmonie Municipale de Creil.

### 2<sup>e</sup> div., 1<sup>er</sup> prix :

Harmonie Municipale de Vermand.

### 1<sup>er</sup> div., 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité :

Batterie-Fanfare Municipale de Charleville-Mézières.

Di. sup. B, prix ascendant passe en div. supérieure A. Mention au directeur, M. Pecquet :

Fanfare Municipale de Proyart.

Div. sup. A, prix ascendant, passe en Div. excellence B, avec félicitations au directeur, M. Jean Ravez :

Union Musicale de Château-Thierry.

Div. excellence A, prix ascendant, passe en Di. honneur, félicitations au directeur, M. Ernest Vermet :

Harmonie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer.

Div. honneur, confirmée avec 29,5 points sur 30. Félicitations au directeur, M. Ernest Vermet :

Batterie-Fanfare Municipale de Saint-Pol-sur-Mer.

La Batterie Municipale Scolaire de Saint-Pol-sur-Mer a remporté le concours de marche et reçu, de ce fait, les 3.000 francs de prix offerts par l'Harmonie de Noyon.

La médaille de Ateliers d'Art de la Monnaie de Paris offerte par le président de la République fut attribuée à la Batterie-Fanfare de Saint-Pol-sur-Mer.

La clarinette « Selmer », la somme de 500 francs et le bon pour un stage à Toucy, offerts par la C.M.F., furent attribués respectivement à l'Union Musicale de Château-Thierry, la Fanfare Municipale de Proyart et l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.

Neuf coupes furent également attribuées, elles étaient offertes par la Fédération Musicale de l'Oise, l'Harmonie de Noyon, le président de l'Harmonie de Noyon, le conseil général, la ville de Noyon, l'Union commerciale de Noyon et « le Parisien libéré ».

Ces deux jours de fêtes auxquels le soleil avait bien voulu se joindre, coïncidant avec le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie de Noyon, ont connu un succès populaire remarquable dont les organisateurs peuvent être fiers, dans l'espoir que l'Harmonie fêtera avec autant de brio son centenaire en 1990.

## QUEST

### Le Congrès 1980 de la F.S.M.O.

Le Congrès 1980 de la F.S.M.O. aura lieu le dimanche 28 septembre à Dissay (Vienne) sous la présidence d'André Ameller, président de la Confédération musicale de France.

Les réunions se tiendront au centre aéré de Puygremier. Parking, boissons, café, à ce centre aéré.

### Itinéraire

Venant de Poitiers, suivre la R.N. 10 en direction de Châtelleraut-Tours, un kilomètre après Jaunay-Clan (à moitié de la côte à quatre voies), prendre la première route à droite, fléchée Dissay et Congrès F.S.M.O., vous arrivez au château de Puygremier.

## Horaire

(Retour à l'heure d'hiver.)

### 8 heures précises :

- Arrivée des délégués au château.
- Pointage des sociétés.
- Régularisation des convives au repas.

### 8 h 15 :

- Réunion des Commissions (2 heures).

### 10 h 15 :

- Ouverture de l'assemblée générale dans la grande salle du château.
- Ordre du jour : Allocutions. Rapports des Commissions. Discussions. Commission de contrôle. Vœux. Questions diverses.

### 12 heures :

- Vin d'honneur offert par la municipalité.
- Remise du fanion fédéral par l'Harmonie des Sables-d'Olonne.
- Décorations.
- Audition de l'Espérance de Dissay.

### 13 heures :

- Repas en commun. Menu à prix net, vin compris : 60 francs.

### 17 heures :

- Réunion du Comité directeur de la F.S.M.O.

## CHARENTE-MARITIME

### CONCOURS

A titre d'information, l'U.D. de Charente-Maritime nous fait savoir que, le dimanche 14 juin 1981, un Concours National (espérance internationale) sera organisé à La Rochelle (date à retenir).

Dans ces conditions, en 1982, l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne organisera son traditionnel Concours international, à une date qu'il n'est pas encore possible de fixer.

### DISTINCTION

Dans la promotion de l'ordre national du Mérite, nous relevons avec plaisir la nomination de M. Maurice Clerteau, président de la Société musicale et théâtrale « la Fraternelle de Saint-Just-Luzac » (Charente-Maritime).

Entré dans cette société en 1922, il en fut élu président en 1945.

Comptant autre part trente-deux années de conseiller municipal, il fut également adjoint au maire et assumait d'autres fonctions.

Notre journal, ainsi que ses amis musiciens, lui présentent leurs sincères félicitations.

### LAGORD

La Société musicale Sainte-Cécile nous fait part des nombreuses manifestations qui ont marqué sa « saison printanière ». Il nous est difficile d'en insérer le compte rendu complet. En les énumérant, nos lecteurs se feront malgré tout une idée de l'activité déployée par cette dynamique société : le 23 mars, concert sous la direction de M. Claude Fougeroux, avec la participation de l'Ecole de danse de Lagord dirigée par Mme Jousset, et celle de l'Académie de danse de La Rochelle, directrice Mme Jocelyn ; les 5-6-7 avril, à l'occasion de Pâques, voyage dans l'Aude : Villepinte, Carcassonne, retour par Cahors et Périgueux, avec un excellent concert donné à Villepinte avec le concours de la société locale.

### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIETES MUSICALES DE CHARENTE-MARITIME

Le 23 avril, salle municipale de Châtellillon-Plage, se tenaient les travaux de l'assemblée générale des Sociétés musicales et Chorales de Charente-Maritime.

Cinquante-neuf sociétés étaient présentes ou représentées.

A 9 h 30, le président René Labbé ouvrait la séance, souhaitant la bienvenue et présentant les excuses de M. le Député de la circonscription, de M. André Bernard, membre du C.A., et de M. Garnier, retenus à la chambre pour maladie. Dans sa lettre d'excuses, M. Bernard présente également sa démission de vice-président de l'Union départementale et de membre délégué au conseil de la F.S.M.O. Le président dit sa satisfaction d'accueillir M. Léon Belly, conseiller général du canton, puis il demanda un instant de recueillement à la mémoire des disparus de l'année écoulée.

Le secrétaire donne lecture du P.V. de l'assemblée générale de 1979, à Brizambourg. Ce P.V. ne faisant l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité. Il en est de même pour le compte rendu d'activité de l'année. Le trésorier, M. Thébaud, qui présentait le rapport financier, après l'approbation unanime de ce rapport, est l'objet des félicitations de l'assemblée.

M. André Sauvanet, directeur technique des Examens fédéraux, fait connaître les lieux et dates où se dérouleront les épreuves de 1980. Il se montre déçu du manque d'empressement de certains responsables

d'école de musique qui ne répondent pas aux convocations, n'excusent pas leur absence aux réunions préparatoires ou n'adressent pas dans les délais prévus les listes d'inscription de leurs candidats. Le président Labbé précise le barème de notation nouveau, tel qu'il a été établi au dernier congrès de la C.M.F.

Le jour choisi pour subir les épreuves est en général le mercredi ; or, certains candidats ne sont pas disponibles ce jour-là. Il est demandé aux responsables des écoles de musique d'adresser la liste de leurs élèves indisponibles le mercredi à M. Sauvanet qui étudiera la possibilité de créer une session spéciale.

### QUESTIONS DIVERSES

• M. Drapeau demande à quel moment la cotisation fédérale (et nationale) arrêtera sa progression : il est probable que, pour certaines sociétés, la subvention municipale qui leur est allouée soit inférieure au taux de cette cotisation. Le président précise que cette question est à soumettre à la F.S.M.O.

• Un délégué parle alors des subventions du conseil général. M. Belly, conseiller général et régional, fait connaître son point de vue. Il s'avère que ce problème est actuellement l'objet d'un travail de révision au sein de la commission spécialisée du conseil général : certaines sociétés qui n'ont plus d'activités perçoivent encore des subventions reconduites d'année en année, alors que d'autres pourraient être dotées de subventions revalorisées si les premières étaient supprimées. M. Belly dit tout le plaisir qu'il éprouve à suivre les travaux de notre assemblée, au cours desquels il a pu apprendre bien des choses. Il émet le vœu que, chaque année et quel que soit le lieu de l'A.G., le conseiller général du canton puisse assister à cette réunion.

• Elections. — Il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau membre du conseil d'administration de l'U.D. en remplacement de M. Bernard, démissionnaire. M. Cruette, représentant le Cercle symphonique, accepte d'être candidat et il est élu à l'unanimité.

• Stages. — M. Sauvanet rend compte du stage des jeunes musiciens, qui s'est terminé la veille à Jonzac (stage n° 2). Le troisième stage aura lieu également à Jonzac, du 23 au 25 avril 1981.

• Lieu des futures A.G. — Celle de 1981 aura lieu à Saint-Aigulin, le 5 avril 1981, et l'année suivante à Puilboreau.

• La municipalité de Châtellillon recevait les congressistes aussitôt la clôture des débats. M. Paul Michaud, maire, dans son allocution, devait dire tout le plaisir qu'il éprouvait de recevoir les représentants des sociétés musicales qui œuvrent tant pour la jeunesse. Il indique que le conseil municipal a donné le feu vert à la création d'une école de musique, ce qui pourra, il l'espère, donner une impulsion nouvelle à l'Harmonie.

Après le traditionnel repas, l'Harmonie départementale, sous la baguette de l'ami Sauvanet, donnait un très beau concert qui terminait dignement cette belle journée.

## DEUX-SEVRES

### Thouars

La Société des concerts nous communique la relation par la presse régionale de deux manifestations musicales qui font date dans la cité thouarsaise.

• La première en date, celle du 4 décembre 1979, était un concert donné en hommage aux cinquante années de direction du chef et compositeur André Sauzède. Prestigieux concert, pour emprunter les termes des chroniqueurs, soirée musicale exceptionnelle, etc. Et nous regrettons de ne pouvoir, ici, citer la longue analyse, élogieuse en tous points, que la presse, unanime, faisait de cette brillante audition... Retenons cependant le paragraphe suivant qui situe bien l'impression retirée de cette soirée :

« La salle était comble. Et puis, il y a des jours fastes : l'ensemble symphonique, sous la direction du maître André Sauzède, y mit le meilleur de lui-même. Un ensemble de choristes, issus de formations et regroupés sous la direction de M. Barathon, successeur de M. Sauzède à la direction de l'Ecole de musique (400 élèves déjà), a ravi la salle par la rigueur de son travail et le naturel de son enjouement. Enfin, la société que préside M. Breillat avait convié un duo de virtuoses : le saxophoniste Yves Fourmeau et le pianiste Dominique My. Ce jeune duo, qui allie le sourire de la jeunesse à un métier éblouissant, marquera dans les annales. »

• Le vendredi 7 mars, c'était la seconde manifestation de l'hiver, dans un programme interprété par le quintette de cuivres Roland Lemctre, la Chorale de

» Suite page 26

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 25

L'École normale de Niort (direction Louise Biscara) et la Chorale de l'École de musique de Thouars.

La soirée était placée à l'initiative de la Société des concerts de Thouars et de son président, M. Breillat, l'ensemble symphonique étant dirigé par M. Jacques Barathon qui est appelé (toujours d'après le critique musical de la presse régionale) « à obtenir très vite de résultats brillants ».

## VENDEE

### Luçon

#### Rassemblement des Jeunes Musiciens dimanche 4 mai

Luçon accueillait, le dimanche 4 mai, le rassemblement des Jeunes Musiciens, organisé chaque année à pareille époque, par l'Union départementale des Sociétés musicales de Vendée.

L'idée de constituer une harmonie départementale « junior » avait été émise lors des précédentes réunions de la commission. Aussi, dès 9 h 30, dans le cadre du Jardin Dumaine, soixante-dix élèves issus des écoles de musique du département se mettaient au travail sous la baguette de M. Saint-Sulpice, directeur du conservatoire de La Roche-sur-Yon, et de M. Pietot, directeur aux Sables-d'Olonne. Deux œuvres étaient ainsi mises à l'étude : « Canzona », de J.-S. Bach, et la « Symphonie en ut majeur », de Gossec.

L'après-midi était réservé à l'audition des écoles ayant répondu présent, et nous avons pu entendre successivement Benet, La Roche-sur-Yon, L'Aiguillon-sur-Mer, Nalliers, Les Sables, Luçon et enfin l'Harmonie départementale « Junior » dans leur première prestation.

Les nombreux auditeurs et amis de la musique ont ainsi pu apprécier le travail effectué par les animateurs et leurs élèves pour que vive la musique populaire en Vendée, ne ménageant pas leurs applaudissements.

Enfin, pour clôturer cette journée très réussie, la Société philharmonique de Luçon, placée sous la direction de M. Tissier, offrait un concert au cours duquel les œuvres suivantes furent interprétées : « La Fille du régiment », de Donizetti ; l'ouverture de « Mireille », de Gounod ; « Mascara », de Lacombe, et enfin, « le Téméraire », de Mougeot.

### Les Sables-d'Olonne

Il ne nous est pas possible de détailler ici les activités de l'Harmonie municipale et du conservatoire des Sables-d'Olonne. Nous tenons cependant à énumérer ces activités dont la première manifestation de 1980 eut lieu le dimanche 16 mars par une audition publique au Théâtre du Casino. Et voici la suite d'un emploi du temps bien chargé. Qu'on en juge plutôt : 4 mai, rassemblement des jeunes à Luçon ; 25 mai, concert au Casino pour les fêtes du jumelage avec Schwabach ; 7 juin, concert au Jardin du Tribunal ; 5 juillet, concert à La Chaume ; 6 juillet, Fête des fleurs ; 11 juillet, concert à Fromentine ; 20 juillet, kermesse ; du 2 au 9 septembre, déplacement à Schwabach.

Et nous passons sous silence tous les défilés et cérémonies à l'occasion des manifestations patriotiques ou autres.

Courage et succès à nos musiciens et à leur directeur José Pietot.

### Nalliers

Sous le patronage de l'Union départementale des Sociétés musicales et Chorales de Vendée, la Société philharmonique de Nalliers organise, les 5 et 6 juillet prochains, un festival de musique avec la participation de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. (Régie autonome des transports parisiens).

Nous sommes en mesure de vous communiquer le programme de cette grande manifestation qui doit attirer à Nalliers un nombreux public. Qu'on en juge par l'ampleur et la qualité de ce programme :

• Samedi 5 juillet, à 20 h 30. — Allée de la Mairie, défilé et concert statique, par la Batterie-Fanfane du personnel de la R.A.T.P.

A 21 heures, salle des fêtes, grand concert, par l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. Les œuvres suivantes seront interprétées : en première partie, « la Veuve joyeuse » (F. Lehár), « Ballad'for baud » (Waïngen), « Carmen » (Bizet), « la Danse du sabre » (Katchaturian), « Guillaume Tell » (Rossini). La seconde partie est prévue avec « la Marche de Radetzki » (J. Strauss), « Egmont » (Beethoven), « la Housarde » (L. Ganne) et « les Danses poloviennes » (Borodine).

• Dimanche 6 juillet. — A 11 h 30, un nouveau concert en plein air sera donné place de l'Eglise, par la B.F. de la R.A.T.P. ; à 14 h 30, un grand défilé groupera les sociétés de musique régionales et les formations B.F. et Harmonie de la R.A.T.P. ; à 15 h 30, au terrain de sports, le morceau d'ensemble « le Téméraire » marquera l'ouverture de la kermesse. Festival qui suivra avec les concerts ininterrompus sur deux podiums.

Le 26 avril dernier, la Société philharmonique de Nalliers donnait son concert de printemps. La première partie était consacrée aux chants et ensembles instrumentaux exécutés par les élèves de l'école de musique et présentés par leurs professeurs. La seconde partie, sous la direction du président-directeur Rémy Gatteau, l'ensemble de l'Harmonie interprétait un programme varié avec des œuvres de Sellenick, Rossini, Filleul, Delbecq, Offenbach, Teike.

Succès complet de cette soirée organisée au profit de l'école de musique, dans le cadre des œuvres culturelles de la ville de Nalliers.

### L'île-d'Elle

#### Festival du Sud vendéen Venise verte

Matinée « chaude », après-midi « frais ». En ce dimanche 27 avril, époque de l'année où les premières manifestations musicales de plein air se font jour, le public s'était porté nombreux au festival dit du « Sud vendéen - Venise verte », qui groupe les sociétés de musique populaire de cette région, traditionnellement vouée à cette formule.

Et ce public, qui avait répondu avec empressement aux organisateurs, fut chaleureux dans ses applaudissements, encourageant ainsi présidents, directeurs, musiciens (très jeunes et beaucoup moins jeunes, de 10 à 75 ans, dirons-nous) des nombreuses formations présentes à L'île-d'Elle en cet après-midi.

S'il nous faut les citer, dans l'ordre de leur passage sur le podium, nous n'en voulons oublier aucune : l'Union philharmonique de Benet, les majorettes de l'Eveil de Marans, les Maraichins de Vouillé-les-Marais, la Lyre de Fontenay-le-Comte, les Poussins de l'Eveil, l'Union musicale de Saint-Jean-de-Liversay, l'Union philharmonique de Marans, la formation jumelée de Maillé-L'île-d'Elle.

Bon nombre de personnalités ont manifesté, par leur présence, l'intérêt porté à cette manifestation : MM. Forens, député-maire de Fontenay-le-Comte ; Vallade, maire de L'île-d'Elle, et son premier adjoint ; Petit, maire de Chaillé-les-Marais, ainsi que les représentants de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, MM. Lorieau, Pietot, Tissier, Gatteau et Alard.

Le succès de ce festival est dû à l'organisation impeccable des responsables, MM. Auger, Robin, Richard, Ouvrard, pour ne citer que les principaux animateurs.

Que toute la formation L'île-d'Elle-Maillé soit chaudement félicitée.

## VIENNE

### Chauvigny

#### Réunion du comité directeur le 30 mars 1980

Accueillis par M. André Rideau, président de l'Harmonie de Chauvigny, les membres du comité directeur se sont réunis à Chauvigny, salle de l'Harmonie, sous la présidence de Robert Dhumeau.

#### FESTIVAL JUNIOR

Marcel Hélène rend compte des engagements pour le festival Junior qui se déroulera à Chauvigny, le jeudi 15 mai prochain, au stade. On estime à cinq cents le nombre des jeunes qui seront rassemblés ce jour-là (musiciens et majorettes). Ce sera la fête de la jeunesse.

#### ASSEMBLEE GENERALE ET FESTIVAL DEPARTEMENTAL A CIVRAY

Le comité organisateur de Civray, conduit par son président, M. Bechemilh, et son directeur, Charles De Cock, expose la situation de l'organisation à ce jour.

L'assemblée générale de l'U.D. se réunira le 8 juin, à 9 heures, salle des fêtes de Civray. A 12 heures, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Les détails de l'ordonnance du festival de l'après-midi sont arrêtés minutieusement.

#### COMPTE RENDU FINANCIER

Pierre Videau fait le bilan de l'exercice 1979, bilan adopté à l'unanimité. On établit

ensuite un projet de budget pour l'exercice 1980 ; l'effort financier porte sur l'encouragement aux examens et sur le développement du stage Junior de Boivre. Le comité directeur se félicite de l'augmentation de la subvention accordée par le conseil général.

#### EXAMENS

Les présidents de jury qui auront la charge de faire passer les examens de fin d'année sont désignés ainsi que les centres d'examen qu'ils auront à diriger.

Le président attire leur attention sur les modifications apportées à la notation. Alors que l'épreuve instrumentale reste notée sur 20, l'épreuve d'éducation musicale sera notée sur 50.

#### CONGRES F.S.M.O.

M. Lambert, président de l'Espérance de Dissay, organisateur du congrès de la F.S.M.O. le 28 septembre 1980, et son collaborateur donnent au comité toutes les précisions souhaitables sur l'ordonnance de cette journée de congrès (voir d'autre part sur ce bulletin les informations concernant le congrès : itinéraire, lieu du congrès, horaire, menu...).

#### PREMIER FESTIVAL JUNIOR A CHAUVIGNY LE 15 MAI 1980

Avec 420 jeunes musiciens et 210 majorettes, ce festival nouveau style a remporté un succès mérité. Succès par sa participation : quinze sociétés ont fait l'effort d'envoyer une délégation de jeunes et le public a su apprécier la qualité de leurs prestations et la compétence de leurs directeurs et de leurs présidents. Six groupes de majorettes et minorités apportaient à cette fête la note de la danse et de la cnuleubi Le soleil a fait le reste et l'ambiance était celle des grandes fêtes populaires.

Les premiers jalons avaient été plantés au congrès F.S.M.O. 1979 puis avec les jeunes eux-mêmes qui participaient au stage départemental à Boivre, en février dernier. L'idée : pouvoir redonner ailleurs le concert final du stage et avoir l'occasion de retrouver les copains.

Le programme comportait donc deux parties. D'abord, les différents groupes (entre 20 et 55 éléments) présentaient, un à un, un morceau de leur choix (allant du classique au jazz). Puis tous les jeunes réunis (150) exécutaient le programme prévu sans répétition préalable d'ensemble.

Ils s'en sont fort bien tirés : « Térésina » (fandango), « Symphonie en ré » (de Sammartini), « Choral and rock out » (de Ted Huggens), « Marche de Rienzi » (Wagner), et « The Wonderful Rock Machine » (de Van Delft). Ce dernier morceau en apothéose était dansé par toutes les majorettes réunies et fut largement bissé par le public.

Bonne réunion donc, grande fête réussie de la danse, de la jeunesse. Cette manifestation s'est déroulée en présence de Robert Dhumeau, président F.S.M.O. ; du directeur départemental de la jeunesse et de l'éducation populaire ; du maire de Chauvigny et des autorités locales. Ils ont procédé en fin d'après-midi à la remise des récompenses : diplômes, coupes, médailles, trophées, souvenirs d'une grande journée musicale.

Mentionnons, hors concours, la brillante démonstration de la batterie-fanfane juniors de Clermont-Ferrand dont on a apprécié la sonorité et la virtuosité des solistes, mais aussi la qualité et l'originalité des œuvres présentées dans un ensemble que M. Kraus dirige avec une précision remarquable.

## SEINE-ET-MARNE

#### Festival départemental de musique et centenaire de l'Union Chorale de Bray-sur-Seine

Le 15 juin 1980, l'Union Chorale de Bray-sur-Seine célébrait son centenaire et, à cette occasion, avait été chargée de l'organisation du Festival annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du département de Seine-et-Marne.

En dépit de la fraîcheur inhabituelle pour la saison et des nuages menaçants,

la ville avait pris son aspect des jours de liesse ; de grands oriflammes aux couleurs locales pavosaient généreusement les rues aux façades abondamment décorées et au ciel constellé d'instruments de musique artistement fleuris. Certains quartiers firent l'admiration des visiteurs.

Dès le matin tous les quartiers de la ville, même les plus excentriques de l'agglomération braytoise furent animés par des concerts publics offerts aux habitants et visiteurs par le Réveil Fertois, la Lyre Briarde, l'Etoile Musicale d'Ozoir-la-Ferrière, l'Harmonie l'Echo de l'Yerres, la Société Municipale de Pontault-Combault, l'Harmonie de Moissy-Cramayel, l'Harmonie Municipale de Coulommiers, la Fanfare Melunaise, l'Harmonie Musicale de Provins, et même, l'Indépendante de Ville-neuve-sur-Yonne qui, bien que de la Fédération de Bourgogne avait tenu à venir manifester sa sympathie à la société centenaire ; elle eut même l'honneur de conduire le cortège officiel et l'Union Chorale à la collégiale Notre-Dame où fut célébrée à 10 heures la Grand-Messe commémorative du centenaire. Au cours de l'office les voix et instruments des quelque 90 exécutants de la chorale du Groupe socio culturel de Germigny-l'Evêque-Varredes-Congis firent résonner les voûtes millénaires et charmèrent l'assistance par l'interprétation d'œuvres de qualité bien adaptées.

A l'issue de la messe, un défilé mené par le Réveil Fertois conduisit à travers la ville l'Union Chorale, bannière en tête, et les personnalités présentes jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, où, en présence d'une assistance considérable, M. André Chalumeau, président de la Fédération, accrocha la plaquette confédérale du centenaire à la bannière de l'Union Chorale, puis il remit à M. Jacques Lebouc, président de l'Union Chorale, le fanion fédéral, qui sera conservé durant un an pour être rendu au Festival de Fontainebleau en 1981.

Ce fut ensuite la réception officielle à l'hôtel de ville par M. J.-P. Lemoine, maire de la ville et M. Dominique Satiat, président du district, entourés de la municipalité. Après les allocutions d'usage prononcées par MM. J.-P. Lemoine, J. Lebouc et A. Chalumeau, chacun leva sa coupe pétillante de champagne, formant des vœux pour la prospérité de la centenaire.

Puis le banquet officiel préparé par M. Paul Gallot, le sympathique patron du restaurant « Chez Mariette », réunit une vingtaine de convives parmi lesquels M. André Chalumeau, président fédéral, et Madame, secrétaire fédérale ; M. J.-P. Lemoine, maire, et Madame ; M. Fauvet, délégué de Jeunesse et Sports, M. J. Lebouc, président de l'Union Chorale ; M. Pierre Doreau, directeur de l'Union Chorale, et Madame ; M. Dantigny, trésorier fédéral ; M. Robert Lompré, directeur de l'Harmonie Municipale de Bray-sur-Seine, et Madame ; M. J. Baumann, président de la Fanfare Melunaise ; l'adjutant Houel, de la Gendarmerie ; l'adjutant Bouton, du Centre de Secours, etc.

L'après-midi, après le grand défilé des sociétés participantes à travers les rues de la ville, ce fut, sur l'esplanade des bords de Seine, l'audition de chaque formation, puis l'exécution du morceau d'ensemble sous la direction de M. R. Lompré, et de « La Marseillaise » sous la direction du président Chalumeau.

Le moment des récompenses étant arrivé, le président Chalumeau prit place sur le podium et remit la médaille d'or de la Fédération à MM. J. Lebouc, Pierre Coché, Georges Coché, Régis Norblin, Jean Scherer et Robert Gauthé.

Enfin, l'Harmonie Municipale de Provins, dirigée par Sanzio Pérathoner, offrit pour le concert d'honneur un programme musical de haute qualité très apprécié des auditeurs malheureusement trop peu nombreux en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Au cours des différentes manifestations de cette journée, outre les personnalités déjà citées, il convient de signaler la présence de M. le député Eymard-Duvernay, et de M. Jacques Roynette, président du conseil général, qui malgré leurs lourdes charges et leurs nombreuses obligations, ont tenu à s'associer au centenaire de l'Union Chorale de Bray-sur-Seine, et à témoigner en cette occasion de l'intérêt qu'ils portent à la cause des sociétés musicales du département de Seine-et-Marne.

Les imprimés pour les nouveaux contrats d'assurance sont en notre possession.

N'omettez pas de nous les demander et de faire adhérer vos Sociétés. Attention ! lisez bien les clauses de ce contrat ; assurez correctement vos adhérents ; il est souvent trop tard pour regretter de n'avoir pas judicieusement choisi la catégorie la plus susceptible de vous convenir.

## SUD-EST

64<sup>e</sup> congrès de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, le 21 juin 1980, à Aix-les-Bains (Savoie).

Assemblée plénière, salle Gentiane du Palais des Fleurs, sous la présidence de M. Maurice Adam, président de la Fédération, la présence de M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France, et de plusieurs personnalités départementales.

### COMPTE RENDU

**Présents :** La plupart des membres du conseil d'administration et du comité technique de la Fédération, et les invités du groupement Rhône-Alpes : MM. Malfait et Levrangy (Isère), Rouchon, Bailly et Cornet (Loire).

Maurice Adam, président de la Fédération, ouvre la séance et prend la parole :

« C'est avec joie que je déclare ouvert le 64<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans notre département et dans notre ville d'Aix-les-Bains à tous les responsables des Fédérations de l'Isère, de la Loire et de nos Unions départementales.

Une seule ombre à ce congrès sera l'absence de notre président honoraire Gabriel Rolando, retenu par la maladie et de tout cœur nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement et notre affection.

Ma première pensée ira vers les dirigeants, les musiciens qui cette année nous ont quittés pour toujours et en particulier notre cher ami Louis Bolze qui a servi notre Fédération avec foi et dévouement.

Homme de bons conseils, Louis Bolze était très écouté au sein de notre comité technique et nous le regrettons.

A sa mémoire et en souvenir de tous les disparus, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence.

Je suis heureux de saluer à mes côtés M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France.

Mon cher Président,

Notre Fédération se réjouit de votre présence à notre Congrès ainsi qu'au concours organisé par la ville d'Aix-les-Bains et je profite de cette circonstance pour vous témoigner notre sympathie.

Nous connaissons votre enthousiasme et votre compétence pour animer notre Confédération. Nous savons que les problèmes à résoudre sont multiples et complexes, mais nous comptons sur votre

détermination pour intervenir énergiquement auprès du ministère de la Culture et du ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire admettre nos légitimes besoins.

J'adresse ma reconnaissance à toute la sympathique équipe du conseil d'administration et du comité technique de notre Fédération qui se dévoue et me seconde en toutes circonstances dans ma tâche. Votre collaboration est pour moi précieuse et encourageante. »

### RAPPORT MORAL PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAUL WEINBORN

Membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années en qualité de secrétaire, ce n'est que depuis deux ans que je suis secrétaire général et j'ai le plaisir de constater les progrès considérables enregistrés, tant sur le plan administratif que sur celui du comité technique.

Au cours de l'exercice actuel, les sept Unions départementales de l'Ain, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie, ont tenu régulièrement leurs assemblées générales dans leurs départements respectifs avec succès. Le conseil d'administration et le comité technique ont tenu trois réunions d'études des problèmes à résoudre et ont pris les décisions aptes à améliorer le fonctionnement de l'ensemble de la Fédération.

Je ne peux malheureusement informer l'assemblée des nombreux festivals, concerts, manifestations, importants des Unions départementales et de leurs Sociétés Musicales, très appréciés par les municipalités et un nombreux public.

Nous avons poursuivi la mise au point du nouvel organisme représentant la région Rhône-Alpes dont notre président, Maurice Adam, vous entretiendra dans quelques instants, en y joignant l'exposé de nos relations avec l'A.R.D.I.M. et les A.D.D.I.M.

**Assurances :** Depuis que nous adresses à toutes les sociétés, un dossier de trois feuilles assurances, le nombre des Sociétés assurées a beaucoup augmenté. Dans leur retour à la Fédération, ne pas oublier dans l'addition les 0,65 imprimés et bien noter que le règlement doit être adressé au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est (et non à celui de la Confédération Musicale de France).



M. André Ameller remet la médaille « d'Or » de la C.M.F. au président Maurice Adam.

J'ai le plaisir de remercier les membres du conseil d'administration qui m'assistent au secrétariat : MM. Louis Bouissou et Célestin Philibert, secrétaires, Ernest Germain et Joseph Lenfant, trésorier et trésorier adjoint. Et comment ne pourrais-je pas avoir pour notre cher président Maurice Adam, un sentiment de gratitude pour son activité si féconde pour notre Fédération, pour lequel tous ses membres ont une grande amitié.

### COMPTE RENDU FINANCIER PAR LE TRÉSORIER GÉNÉRAL (ERNEST GERMAIN)

Adressé une quinzaine de jours avant le congrès au président de la Fédération et aux présidents des U.D. pour leur permettre d'en faire l'analyse, il est lu par le trésorier général et témoigne de l'excellente tenue de la comptabilité de la Fédération. Aucune critique ne s'élève des membres de l'assemblée et il est approuvé à l'unanimité avec ses compliments à Ernest Germain et à Joseph Lenfant, trésorier adjoint.

### RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Roger Michal prend la parole au nom des trois membres de cette commission et certifie que tous les documents justificatifs leur ont été présentés. Il conclut en soulignant l'excellente présentation du bilan comparatif 1979-1980 et complimente ceux qui l'ont rédigé.

### COTISATION FÉDÉRALE 1981

Maurice Adam informe l'assemblée que la Confédération Musicale de France a fixé, pour 1981, le montant de sa cotisation à 60 F et le prix du journal à 30 F. En raison des hausses de toute nature que nous subissons, il propose de porter la cotisation fédérale à 90 F. La cotisation totale demandée aux Sociétés, et comprenant la cotisation confédérale (60 F), le journal (30 F) et la cotisation fédérale (90 F) deviendrait donc pour 1981 : 180 F.

Plusieurs membres de l'assemblée prennent la parole à ce sujet :

M. Constantin (Ardèche) souhaite que la cotisation soit de deux catégories (Sociétés rurales et Sociétés villes) difficile à réaliser et que l'assemblée en retient pas.

M. Ducrot (Rhône) juge cette augmentation peu agréable, mais nécessaire pour aller de l'avant, mais souhaite l'établissement d'un budget prévisionnel annuel pour bien cerner les dépenses.

M. Ameller (président de la C.M.F.) signale qu'il a le même problème en Côte-d'Or et qu'il va, lui aussi, être obligé de proposer une augmentation de la cotisation fédérale régionale.

Un autre membre propose que la cotisation ne soit pas uniforme, mais de deux sortes :

- une pour les Sociétés de moins de 30 musiciens ;
  - une pour celles de plus de trente musiciens ;
- mais elle n'a pas l'accord de l'assemblée.

Finalement on passe au vote et le projet de cotisation 1981 à 180 F est adopté à l'unanimité.

### GROS SOU ORPHEONIQUE (G.S.O.)

Joseph Lenfant (trésorier adjoint) signale que le bilan des dernières années est assez créditeur et propose, tout en laissant la cotisation de base à 2 F par musicien, de porter le secours à 600 F (au lieu de 500 F). Sa proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

### GROUPEMENT DES FÉDÉRATIONS MUSICALES DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Maurice Adam rappelle que ce groupement représente 8 Unions départementales : 6 de la fédération du Sud-Est et 2 Isère et Loire.

• Suite page 28

### Etat comparatif des sociétés cotisantes :

Unions départementales	Cotisations 1979	Cotisations au 15 juin 1980	Mouvement
Ain.....	81	81	0
Hautes-Alpes.....	6	8	+ 2
Ardèche.....	43	44	+ 1
Drôme.....	54	53	- 1
Rhône.....	126	130	+ 4
Savoie.....	56	60	+ 4
Haute-Savoie.....	70	73	+ 3
TOTAL.....	436	449	+ 13

## RECHERCHE

Comme tous les mois, nous publions une liste d'adresses erronées ou incomplètes, en priant les abonnés concernés d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse ou leur adresse dûment complétée.

- M. Bellec, 11, boulevard Saint-Germain, 72190 Coulaines.
- M. Francis Benedetto, allée L. 2, cité le Férière, 59286 Roost-Warendin.
- M. Guy Brouard, 26, rue d'Anguerny, 14440 Douvres-la-Délivrande.
- Mme Pierre Burel, le Bourg-de-Bouelles, 76270 Neufchâtel-en-Bray.
- M. Michel Desplanche, 23, route de Roanne, 69550 Amplepuis.
- M. Michel Foray, 01340 Montrevel-en-Bresse.
- Mme Catherine Gouriveaud, résidence Saint-Palais, apt 21, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.
- M. Jacques Isabey, 37, rue des Grilles, 93500 Pantin.
- M. Jean-Luc Kury, 1, rue du Docteur-Marguet, 25300 Pontarlier.
- La Clé de Sol, 31, place Bossuet, 21000 Dijon.
- Mlle Laire, avenue Guillaume-le-Conquérant, 14400 Bayeux.
- M. Philippe Langlet, Le Balzac, 66, rue de Verdun, 76600 Le Havre.
- M. Julien Leduc, 46, rue Lavoisier, 77000 Melun.
- M. René Lellier, 65, boulevard Emile-Zola, 72000 Le Mans.
- M. Gérard Manterol, rue J.-B. Chariot, 82000 Montauban.
- M. Gilbert Menil, rue Ampère, couloir E, 77430 Champagne-sur-Seine.
- M. André Menivale, rue J.-M.-Capendiguy, 34500 Béziers.
- M. Roger Merlin, H.L.M. Croix-Verte, Bt A, n° 18, 71400 Autun.
- M. Marcel Morel, 47, rue de la Paix, 90000 Belfort.
- M. Michel Pinell, 5, rue de l'Horloge, 66000 Perpignan.
- M. Yoann Theulier, résidence La Marellerie, porte 55, 49000 Angers.
- M. Edmond Reverdy, « Le Clos fleuri », 73290 La Motte-Servolex.
- M. Paul Troubat, Le Bourbonnais, entrée E 1 C, rue C.-L.-Philippe, 03100 Montluçon.

## LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1<sup>er</sup> prix unanimité du Conservatoire de Lyon  
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Le bureau de la Fédération du Sud-Est autour du président de la C.M.F., André Ameller.

## • Suite de la page 27

Interviennent dans la discussion concernant les relations de ce groupement avec l'établissement public régional, MM. Ameller, Brunet, malfait et Neveu, délégué régional de la musique.

### ACHATS D'INSTRUMENTS

Un espoir pour 1981. L'établissement public régional disposera probablement d'un crédit de 1.500.000 F. réparti sur 3 ans et de l'accord de principe des Préfets départementaux. Instruire les dossiers en septembre, octobre au plus tard, avec un double pour M. Neveu.

Ces dossiers sont établis par les Sociétés demandeuses, mais M. Brunet insiste pour qu'ils passent par les Unions départementales.

Une réunion du groupement Rhône-Alpes est prévue le samedi 27 septembre à Tullins (Isère).

### ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers sortant comprend : MM. Adam (Savoie), Bonin (Hautes-Alpes), Combiere (Ardèche), Ducrot (Rhône), Brunet (Drôme), Marcellin (Hautes-Alpes), Vettard (Rhône).

Il n'y a pas de candidatures nouvelles et les 7 membres sortants désirent la reconduction de leur mandat sont élus à l'unanimité.

### COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PAR MARIUS BUTTARD

Qui dit technique veut dire abstraction voulue de rhétorique, je veux donc m'appliquer à suivre cette règle et entrer de suite dans le vif du sujet.

### STAGES

Nous avons constaté avec une grande satisfaction le développement des stages départementaux aux cours de cet exercice. Il serait bon d'en faire rapidement l'historique.

Beaucoup d'entre vous se souviennent des stages de la Fédération du Sud-Est sous l'égide de la C.M.F. Voiron, Aix-en-Provence et Boulouris. Ces stages étaient ouverts à toutes les fédérations auxquelles se joignaient des représentants du Luxembourg et de la République fédérale allemande.

Le temps ayant changé, la Fédération du Sud-Est organisait elle-même son propre stage aidée en cela par l'Union départementale de la Drôme et du conseil général de ce département qui avait équipé un vaste domaine en centre musicale tout près de Dieulefit, à Vesc.

Les candidats devenant trop nombreux en égard aux possibilités d'hébergement d'une part, et d'autre part l'éventail des connaissances de ces candidats ne permettait plus de faire un travail efficace, certains départements, précurseurs, décidèrent d'ouvrir des stages départementaux. Ce fut le cas de la Savoie, de la Drôme et l'an dernier, l'idée faisant son chemin, l'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie ouvrirent de leurs sous de très heureux auspices.

Cet éclatement nous a permis de mieux cerner le problème et de nous ouvrir les portes du stage fédéral qu'à des candidats sérieusement motivés par deux disciplines bien précises, le monitorat et la direction. Ce stage, vous le savez, aura lieu cette année dans les magnifiques locaux de Toucy, mis à notre disposition par la C.M.F., du 10 au 21 août 1980.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette multiplication de stages, tous suivis avec enthousiasme tant par les élèves que par les moniteurs. C'est avec un réel plaisir que j'ai pu moi-même le constater.

Cependant, je voudrais attirer l'attention des organisateurs de ces stages. Je comprends leur appétit de stimulant tout à

leur honneur, mais nous allons à la rencontre de difficultés de recrutement pour l'encadrement. Vous savez tous comme moi, que le bénévolat est une monnaie qui n'a presque plus cours, alors, si vous me permettez ce petit conseil, n'organisez votre stage qu'après vous être assurés d'un bon encadrement, ou alors voyez avec les autres départements de la Fédération plus heureux en cadres ou en places. Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler lors de notre réunion technique du 28 septembre prochain, qui aura lieu à Annecy.

### EXAMENS

Quant aux examens, nous avons constaté une faible diminution du nombre d'élèves présentés. Devons-nous nous en alarmer ? Si nous regardons par le petit bout de la lunette, peut-être, mais si nous analysons plus profondément nous avons, au contraire, tout lieu de nous en réjouir. Je m'explique : les récompenses accordées et... méritées étaient autrefois en trop petites quantités par rapport au nombre d'inscrits, ce qui dénotait à coup sûr une insuffisance de préparation et donc une présentation prématurée aux examens.

Nous ne rappellerons jamais assez aux techniciens, professeurs, que les examens ne sont pas forcément une question d'années, mais de niveau. Un élève parfaitement doué peut très bien franchir tous les niveaux rapidement et à un autre moins bien doué il lui faudra prendre son temps. En présentant vos élèves prématurément

raient jamais été classées ou qui auraient perdu leur classement dans les conditions définies par le règlement des concours de la C.M.F. Je rappelle que, perdre son classement c'est ne pas avoir participé à un concours depuis plus de cinq années. alors je demande aux dirigeants de sociétés de ne pas confondre classement et concours et de ne pas demander tous les ans la révision de ce classement. Cette pratique, outre qu'elle n'est pas logique, risque d'amener des déboires, les jurés chargés de ces épreuves de classement n'étant pas, comme dans un concours, motivés par les classements antérieurs.

D'autre part, dans la mesure du possible, pour ces épreuves, utilisez les moyens mis à votre disposition. Par exemple, tous les ans à la même époque, le casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône) veut bien patronner et doter une épreuve de classement. Il y a 15 jours, seulement 7 sociétés sont venues se faire classer et demain dans cette ville même, quelques unes seront réunies dans le même but. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces initiatives car nous sommes de moins en moins nombreux de jurés disponibles pour nous rendre à domicile chaque fois qu'une société le désire pour cette opération.

Vous voudrez bien m'excuser d'avoir été peut-être un peu long mais je ne voudrais pas conclure sans remercier le conseil d'administration de la Fédération du Sud-Est pour la compréhension avec laquelle il nous laisse toute liberté de manœuvre en même temps que la confiance qu'il nous accorde.

Roger Cayrol (enseignement, épreuves et jurys) entretient l'assemblée de l'effort du comité technique en faveur de l'éducation musicale, indispensable pour la formation de jeunes musiciens capables d'assurer la relève de l'effectif de nos sociétés musicales.

### MUSIQUE A L'ECOLE

Sur une intervention de Gilles Ducrot (Rhône) M. Meyohas, inspecteur d'académie de la Savoie prend la parole. Il reconnaît que tout n'est pas encore parfait à ce sujet, mais souligne l'effort entrepris par l'académie, sous l'impulsion du ministre de l'Education nationale, en faveur de l'enseignement musical dans les écoles et collèges, depuis l'école primaire, rendu encore difficile, actuellement, par le manque d'enseignants spécialisés.

### MUSIQUES MILITAIRES

Le capitaine Serre, chef de la musique régionale de Lyon (5<sup>e</sup> Région Militaire) informe l'assemblée que sa mission



Les personnalités pendant l'allocution de M. André Grosjean, conseiller général, maire d'Aix-les-Bains.

vous risquez de les traumatiser gravement et de les voir à jamais perdus pour la musique.

J'ai vu tout récemment dans un examen moyen 2 un élève se présenter après deux ans d'instrument seulement, il se trouvait d'autre part, que le morceau imposé était particulièrement difficile ; j'ai vu le candidat, complètement paniqué, avoir un mérite fou à terminer son exécution, qu'on aurait pu qualifier de capitale.

### EPREUVES DE CLASSEMENT DE SOCIÉTÉS

Je voudrais également parler de ces épreuves. J'insiste pour rappeler que le but de ces épreuves est de permettre de participer à un concours, dans une division bien déterminée, aux sociétés qui n'au-

concerne 22 départements, et que malgré ce chiffre important, il a plus de candidats que de postes à pourvoir. Il conseille donc à ces candidats de prendre contact avec lui, très longtemps à l'avance, pour être fichés, et ne peut garantir qu'ils seront incorporés dans une musique militaire proche de leur domicile. Adresse : capitaine Henri Serre, chef de la Musique régionale, caserne Sergent-Blandan, 69998 Lyon Armées.

### CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE DE TOUCY

Le président Ameller informe que ce centre pose des problèmes administratifs importants, mais qu'il est maintenant très bien équipé, et dispose d'excellents professeurs. Il convient très bien à la formation de jeunes et de moins jeunes sou-

cieux d'élever leurs connaissances musicales, et il souhaite de les voir plus nombreux profiter de cet enseignement à travers les divers stages organisés.

### CALENDRIER

Fixation de la ville où se tiendra le congrès 1981. Le roulement à travers les 7 Unions départementales désigne celle de la Haute-Savoie, qui accepte et propose qu'il se tienne à Annecy, le samedi 4 juillet 1981.

### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 13 septembre à 9 h 30 à Lyon, au secrétariat de la Fédération.

### REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Dimanche 28 septembre à Annecy.

Une convocation sera adressée, en temps voulu, aux membres de ces deux organismes.

### EXAMENS QUATRIEME DEGRE FEDERAL (NIVEAU SUPERIEUR)

Dimanche 10 mai 1981, au Conservatoire de Musique de Lyon-Fourvière, 4, montée de Fourvière, 69005 Lyon.

Personne ne prenant plus la parole, Maurice Adam clôt le congrès en ces termes :

« Nous voici au terme d'un congrès fructueux et riche d'enseignement pour l'avenir de nos sociétés musicales et chorales.

Les interventions pertinentes et constructives des responsables de nos Unions départementales, permettent de constater une nouvelle fois, qu'au sein de notre fédération la solidarité n'est pas un vain mot.

Pour le président de la fédération il est simple de faire la synthèse de ce congrès qui a été à l'image des précédents, c'est-à-dire de tout mettre en œuvre pour développer, mais avec le souci de la qualité musicale, nos associations.

Ma gratitude s'adresse à tous les animateurs de notre fédération, de nos départements et de nos sociétés.

Je suis heureux de constater une nouvelle fois que vous participez avec conviction, avec dévouement, avec désintéressement et vous contribuez ainsi largement à l'essor de la musique dans notre région. Depuis de nombreuses années, grâce à un plan d'enseignement mis en place par la Confédération Musicale de France, nos sociétés ont organisé des cours de solfège, d'instruments. De nombreux élèves ont été présentés aux examens fédéraux.

Ce travail en profondeur porté aujourd'hui ses fruits et nous constatons avec satisfaction la présence d'un nombre important de jeunes dans nos sociétés.

Les directeurs et moniteurs, dont nos sociétés ont tant besoin, reçoivent une formation technique et pédagogique au stage fédéral et aux stages départementaux.

Je souhaite que ces cadres qui animeront plus tard les sociétés, travaillent dans l'esprit qui nous anime aujourd'hui.

Ma reconnaissance s'adresse à tous, à nos municipalités, à nos conseils généraux, au conseil régional, qui ont depuis longtemps compris que le but de notre action est de développer la vie associative, surtout dans ce monde moderne où l'on a trop tendance à devenir individualiste.

Notre groupement de Fédérations qui rassemble 645 sociétés et écoles de musique, souhaite participer avec la direction régionale des Affaires culturelles et les A.D.D.I.M. pour étudier et définir ensemble une véritable politique musicale.

Soucieux de bien employer les deniers publics, nous sommes conscients qu'il est nécessaire de collaborer dans l'intérêt général de la musique.

Certes des problèmes restent à résoudre, mais ce 64<sup>e</sup> Congrès de notre Fédération se termine sur une note optimiste.

Je demande instamment à tous les responsables de nos U.D. de continuer à œuvrer en équipe, dans la plus parfaite amitié pour le bien de nos sociétés musicales et chorales.

Connaissant la volonté, l'amour de tous pour la musique, je suis certain qu'en étroite liaison avec la Confédération Musicale de France, présidée avec dynamisme et compétence par M. André Ameller, et tous unis au sein de notre Fédération, nous maintiendrons encore longtemps nos sociétés musicales d'amateurs qui font partie du patrimoine culturel de notre région.

Sous les applaudissements, l'assemblée quitte le Palais des Fleurs pour se rendre à l'invitation de M. Grosjean, conseiller général et maire d'Aix-les-Bains, à un vin d'honneur offert par la municipalité. On y notait la présence de :

- M. Tardieu, sous-préfet, représentant M. le Préfet.
- M. Louis Besson, député, président du conseil général.
- M. Barnier, député.
- M. Jean-Pierre Cot, député.
- M. Jean Blanc, sénateur.

M. Roger Rinchel, sénateur.  
M. Meyohas, inspecteur d'académie.  
M. Thimjo, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports.  
M. Neveu, directeur régional de la Musique.

Mme Quilet, conseil départemental d'animation culturelle.

M. André Vettard, président adjoint.  
Et tout le comité de la Fédération.

Après les souhaits de bienvenue, M. Grosjean souligna le renouveau de la musique à Aix-les-Bains sous l'impulsion de Maurice Adam.

Ce dernier, à son tour, remercia la municipalité aixoise de son accueil et de l'aide qu'elle apporte aux sociétés locales. Il salua la présence de M. Ameller, président de la C.M.F. et celle de Serge Lancen, Grand prix de Rome, qui a accepté de faire partie du jury du concours. Il termina en souhaitant la pleine réussite de ces deux journées aixoises où la musique sera reine.

M. Ameller félicita les congressistes de la bonne tenue de leurs assises et au moment de terminer, il se tourna vers Maurice Adam pour lui remettre, en témoignage de reconnaissance, la médaille d'or de la C.M.F.

Toute l'assistance applaudit vivement le nouveau médaillé qui a largement mérité cette distinction ainsi que M<sup>me</sup> Adam qui reçut une gerbe de fleurs.

Tout le monde fut ensuite convié à venir écouter la musique du bassin des houillères de Lorraine qui, devant le Palais des Fleurs, donna un concert très apprécié.

Le lendemain dimanche, le concours national de Musique a obtenu un éclatant succès, avec la participation de 39 sociétés venues de toutes les régions de France et groupant plus de 2.800 musiciens.

Paul WEINBORN.

## ARDECHE

### Tournon

#### L'harmonie municipale termine bien sa saison

Après de très nombreux concerts donnés dans la région (Larnage, Lamastre, Le Cheylard, Chanos-Curson, Tournon) et avant celui du 5 juillet à La Roche-de-Glun (au bénéfice de la lutte contre le cancer), l'harmonie municipale a donné, ce samedi 28 juin, à 21 heures, dans la cour d'honneur du château, deux heures de bonne musique.

Plus de 300 personnes ont apprécié la qualité du programme mis au point par l'excellent directeur, André Zamora, parmi lesquelles M. le Sous-Préfet de Tournon, le docteur Durand, président du district, M. Nousel, vice-président, MM. Angéli, Salette et Aubert, adjoints au maire, M. Pontès, conservateur du château, ainsi que des représentants de la Société musicale du Cheylard avec, à leur tête, le président Vernet, et de Lamastre avec Agnès et Régis Roumezin.

Au cours de la première partie furent interprétés successivement « Musikfest-Marsch » de R. Martin, « Symphonie pour musique militaire » de Gosser, et le « Ballet de Faust » de Gounod.

La deuxième partie était résolument moderne, avec « Sama de Langréo », pas de J. Darling, « Flashes », du même auteur, où François Magnon, à la trompette, s'attira les applaudissements du public. Puis « Dixieland Balthazar » de Cower, « Choral and Rock-out » de Huggens, dont on a pu apprécier le solo de batterie de Véronique Jori. Enfin, la soirée se terminait avec « Florentiner Mars » de Fucik.

Comme à l'habitude, la soirée a été présentée par M. Robert Fournier, vice-président, et chacun a apprécié la qualité de ses commentaires. La surprise fut, pendant l'entr'acte, le duo entre M. Hérichier, ancienne flûte solo de l'Opéra de Paris, et professeur suppléant du Conservatoire de Paris (de passage dans la région) avec son élève, Mlle Bligny Lucette, et cet intermède fut simplement divin, et chaleureusement applaudi. Puis ce fut la remise, par le président Coq, assisté des « officiels », des distinctions accordées par la Confédération musicale de France.

— Jacki **Alboussière**, médaille d'honneur de la Fédération du Sud-Est pour 15 ans de présence et de dévouement,

— Louis **Janoy**, médaille de bronze C.M.F. pour ses 23 ans de présence,

— Charles **André**, médaille d'argent de la C.M.F. pour ses 30 ans de services pour la musique,

— André **Zamora**, médaille d'argent de la C.M.F. pour ses 31 ans de présence et de dévouement à la musique,

— André **Jacquín**, médaille des vétérans de la C.M.F. pour ses 56 ans de présence à l'Harmonie.



— et Marcel **Banc**, médaille des vétérans avec palme, de la C.M.F., pour ses 61 ans de présence.

De très chaleureux applaudissements émanant du public et des musiciens ont salué ces musiciens méritants, pour une fois à l'honneur.

Le nombreux public venu encourager les 55 musiciens de l'Harmonie et leur chef a été enchanté de cette soirée magnifique qui a bénéficié d'un temps agréable.

Le Secrétaire.

#### Festival du centenaire de la Fanfare de Lamastre les 17 et 18 mai 1980

Un siècle, c'est une longue page d'histoire, marquée de joie, d'honneur et de vicissitudes. C'est une longue marche au service de la culture et de la musique populaire.

Née en 1880, la Fanfare de Lamastre se devait de commémorer ces cent ans d'existence, et de le faire de façon majestueuse.

Les 17 et 18 mai ont été cela : une grande fête de la musique avec une foule nombreuse — jamais vue à Lamastre — peut-être 8 à 9.000 personnes dans une cité d'à peine 3.000 âmes.

Mais depuis 10 mois, les organisateurs avaient « peaufiné » le programme de ces deux journées. D'abord et avant tout ils s'étaient assuré le concours de la prestigieuse et valeureuse Musique des Equipages de la Flotte de Toulon. Ce fut un succès avec un gala majestueux, le

17 mai, à 21 heures, où les mélomanes (et les autres) se régalerent d'une musique classique interprétée avec brio, prestance et haute compétence. La première partie avait été l'occasion pour la Société musicale de Ferney-Voltaire (Ain) d'offrir un programme agréable et de qualité. Plus d'un millier de personnes, chiffre honorable pour notre cité, profitèrent en ce samedi soir d'un spectacle musical de choix.

La journée du dimanche 18 mai ne fut pas moins brillante en tous points. Si, pour les organisateurs, ce fut la nuit la plus courte, dès 9 heures-9 h 30, dans une ville décorée aux verdure de la nature : genêts, sapin, pin, etc., on accueillait successivement :

- la Fanfare de Saint-Peray ;
- l'Harmonie de Vals-Aubenas ;
- l'Harmonie de Tournon ;
- les Bleuets de Satillieu ;
- la Fanfare de Saint-Sorten-en-Valloire (Drôme) ;
- l'Union musicale de Le Cheylard ;
- la Fanfare de Sainte-Sigolène (Haute-Loire).

qui se dirigeaient vers les quartiers périphériques de la localité pour présenter un concert, faisant la joie des habitants. Tandis que le village d'Empurany, cité des fleurs (7 km de Lamastre) recevait aimablement et courtoisement l'Union des sociétés musicales d'Annonay-Boulieu, qui, sur place, offrait un concert très apprécié.

Pendant ce temps, Ferney-Voltaire, qui avait pris une nuit de repos dans la cité « aux vestiges romains » de Desaignes (8 km de Lamastre) exécutait sur la place de ce village un magistral répertoire.

Et, tandis que Annonay-Boulieu et Ferney-Voltaire franchissaient les quelques kilomètres les amenant à Lamastre, y rejoignant les sociétés revenant des quartiers périphériques, c'était 11 heures et, dans un défilé impeccable, la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon se présentait devant l'hôtel de ville.

Les personnalités étaient là, présidées par M. le Préfet de l'Ardèche. On notait la présence de : M. le Sous-Préfet de Tournon ; M. Paul Ribeyre, sénateur, ancien ministre, président du conseil régional, président d'honneur des Sociétés musicales du Sud-Est ; M. Henri Torre, député, ancien ministre, président du conseil général ; M. Paul Bouit, maire de Lamastre ; MM. Henri Laroux et Robert Charra, conseillers généraux de l'Ardèche ; MM. Vettard, président adjoint, et Abram, vice-président, représentant la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est ; MM. Combié et Constantin, au nom de l'Union des Sociétés musicales de l'Ardèche ; M. Brunet, de l'Union des Sociétés musicales de la Drôme ; M. Brouchiquan, président de la F.O.L. Ardèche ; MM. les anciens présidents et chefs de musique de la Fanfare de Lamastre ; M. le président et les deux chefs actuels de la Fanfare.

S'étaient excusés : MM. Frachisse et Finiels, conseillers généraux de l'Ardèche ; MM. Buffaud et Casagrande, ancien président et chef de la Fanfare.

Un accueil officiel de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon avait lieu par M. le Préfet de l'Ardèche et M. le Maire de Lamastre.

• Suite page 30

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

Ensuite, c'est une remise du fanion du centenaire au président et à ses deux jeunes chefs, (M. Chanay Michel, Mlle Rouzemin Agnès, M. Vinson Pierre) de la Fanfare de Lamastre, par M. le Préfet de l'Ardèche. Ainsi était marqué officiellement ce siècle d'activité musicale.

Il ne fallait pas oublier les anciens serveurs de la musique. Concrètement, M. Vétard le fit avec « doigté » et éloquence en remettant récompenses et distinctions à MM. Valla Charles, Avandetto Auguste, Lauber Charles, Roche Marcel et Baud Louis. Dans son allocution qui suivit, il donna le sens de cette journée où la musique était à l'honneur.

C'était ensuite au maire de Lamastre d'accueillir, au cours d'un vin d'honneur, toutes les personnalités, ainsi que les anciens musiciens de la fanfare (l'un d'eux était venu de Meaux pour la circonstance).

Mais déjà étaient arrivées ou arrivaient dans nos murs les autres sociétés participant à cette grande manifestation. Citons les :

- Harmonie de Basse-Ardèche Saint-Just ;
- Fanfare Vanosc-Vernosc ;
- Batterie teilloise ;
- Fanfare de l'Ormeau Eclassan ;
- Le Réveil sablonnais-serriérois ;
- Les Enfants de l'Eyrieux-les-Ollières ;
- Batterie fanfare du Plateau de Felines ;
- La Lyre éromaine, Erôme (Drôme) ;
- Sapeurs-pompier d'Annonay ;
- Fanfare de Jaujac-Thuyets ;
- Les Mesanges et Mugnets de Quintenas.

Après un repas copieux au buffet magistralement mis en place par les organisateurs, ou dans les restaurants locaux, elles étaient toutes en place à 13 h 45 aux onze points de départ du défilé en étoile. Ce fut dans toutes les rues de la localité un déferlement de musique et de couleurs, pour converger vers la place Pradon, où les 21 sociétés se rassemblaient pour un défilé général, qu'emmenait la Fanfare de Saint-Péray, suivie de toutes les autres sociétés et que clôturait magistralement la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon. Ce fut grandiose ces 1.000 musiciens, dans un ordre impeccable, aux accents vibrants et joyeux, au milieu d'une foule immense — on aurait dit qu'on passait sous un tunnel humain disait un « commissaire », musicien âgé mais chevronné, qui accompagnait une société.

De la place Pradon, en passant devant l'hôtel de ville, tout ce monde se retrouve au stade municipal pour assister à cet après-midi de choix, où, à côté du brillant concert présenté par la Musique des Equipages de la Flotte, les meilleures sociétés de la région donnèrent un aperçu de leur valeur musicale.

18 heures, ce fut le Festival dans la ville — concerts sur les places, dans les carrefours : cité animée par la musique, tel était le spectacle final de ces deux belles journées, qui auront marqué le centenaire de la Fanfare de Lamastre.

Ce fut en tout et pour tout une manifestation grandiose et cela grâce au travail d'une équipe organisatrice qui n'épargna pas sa peine ni son temps, mais qui, surtout, sut y intéresser un grand nombre de Lamastrois.

Ce fut en définitive un élan de générosité, de fraternité, nous dirions d'amitié, au service de la musique.

## SAVOIE

### Moutiers

#### Sortie amicale et musicale

Pour la quatrième fois depuis 1972, les musiciens de l'Harmonie de Moutiers et ceux de la fanfare « l'Avenir » de Bevaix se trouvaient réunis les 28 et 29 juin derniers.

Invités par leurs amis suisses, les Moutierains quittent leur ville le samedi matin vers 6 h 30 accompagnés de quelques épouses et invités. Le but de la sortie est amical et musical également à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle bannière de la société « l'Avenir ».

Après la traversée d'Annecy et un arrêt à Saint-Julien, les deux cars arrivent à destination. Nous réglons nos montres à l'heure suisse et sommes accueillis chaleureusement par nos amis. Après l'apéritif et les souhaits de bienvenue, les membres de notre Harmonie sont répartis dans les familles pour le repas de midi.

L'après-midi, nos deux sociétés à l'issue d'une répétition commune échangent quelques petits cadeaux et souvenirs.

A la suite d'un repas froid pris à la grande salle, à 19 h 30 a lieu le rassemblement des sociétés, des délégués des musiques du district avec les bannières et

le défilé dans les principales rues de la cité.

A 20 h 15 alors que le ciel se montre clément a lieu dans le verger communal la cérémonie d'inauguration de la nouvelle bannière. Cérémonie émouvante, pleine de grandeur et de prestige suivie par un nombreux public. La nouvelle bannière fait son entrée au son des clairons et des roulements de tambours.

Au cours de cette cérémonie, M. Adam, président de la Fédération musicale du Sud-Est et ancien directeur de l'Harmonie de Moutiers remet à M. C. Dubois et à M. B. Brunner le diplôme d'honneur de la Confédération musicale de France en remerciements de la collaboration existant entre l'Harmonie de Moutiers et l'Avenir de Bevaix. Après quelques allocutions, l'ancienne bannière se retire accompagnée des tambours.

La manifestation continue dans la grande salle où les deux sociétés présentent en commun puis à tour de rôle un programme musical de choix très applaudi par un public enthousiasmé. Il appartenait à M. Roth, président de l'Harmonie de Moutiers de remercier les amis suisses par une courte allocution et en remettant un magnifique tableau sculpté.

La soirée se termine par un bal et c'est très tard que tout le monde regagne son point d'hébergement.

Dimanche 29 : réveil sous une pluie torrentielle, la promenade prévue sur le lac de Neufchâtel est annulée. Mais nos amis de Bevaix avaient trouvé la parade ; ils nous emmenèrent visiter le château de Grandson et son musée historique.

A 13 heures, reps commun à Bevaix. L'ambiance est vite trouvée, les chansons s'élevèrent, les histoires sont racontées puis les instruments de notre musique sont ressortis pour donner une dernière aubade à nos amis que nous devons quitter à 17 heures.

Ce n'est qu'un au revoir et une allocution des présidents termine ces deux journées agréables passées sous le signe de l'amitié franco-suisse et de la musique.

Enfin, au retour, arrêt et repas à Cruseilles avant de regagner Moutiers que nous atteignons à minuit.

P. BERGERI et M. PERRIN.

## SAONE-ET-LOIRE

### Samedi 28 et dimanche 29 juin : centenaire de l'Harmonie du Creusot

Alors que débutent nos deux journées « Festival de musique » qui honorent le centenaire de l'Harmonie du Creusot, nous avons déjà participé aux activités de la semaine de la musique que, séparément et autour du festival ont mis sur pied, la municipalité du Creusot, le comité des fêtes et le comité de la foire de la ville.

En effet, nous avions mercredi dernier animé un apéritif concert. Aucune des manifestations organisées en semaine n'ont obtenu de succès, sans doute pour plusieurs raisons : le très mauvais temps qui règne depuis début juin, le prix excessif des entrées aux concerts et des programmes de haut niveau transmis par la télévision.

Enfin samedi vers 11 h 30, un groupe du comité de l'Harmonie accueillait au carrefour du Pilon les musiciens de la fanfare : l'Union musicale de Payerne, ville des bords du lac de Neuchâtel.

Le temps était menaçant mais il ne pleuvait pas. Après le repas pris au centre aéré de la Chaume, d'où nos amis suisses ont pu admirer un immense et verdoyant panorama qui les a enchantés, nous nous sommes retrouvés (junior de l'Harmonie, Union musicale de Payerne et Harmonie) au lieu de départ du défilé : la place Schneider.

Une demi-heure plus tard, sous le chapiteau installé sur l'esplanade du parc de la Verrerie avait lieu la cérémonie du centenaire de l'Harmonie qui débuta par l'exécution d'ensemble, de l'hymne à la musique de Serge Lancen.

Diverses allocutions furent prononcées :

M. Charmeaux, président de l'Harmonie retraça l'histoire de la société. M. Dufour, maire du Creusot rappela l'attachement de la municipalité à la société centenaire et donna en exergue les raisons de la semaine de la musique. Enfin le président du conseil communal de Payerne prit à son tour la parole pour présenter sa ville, notre histoire moyenâgeuse et bourgeoise commune, et sa société. Après un échange de cadeaux entre Creusotins et Suisses, M. Charmeaux reçut la médaille du centenaire et Jean-Claude Genevois celle de 15 années de direction.

Un vin d'honneur vint clore les cérémonies du samedi après-midi où Creusotins

et Payernois purent faire plus amplement connaissance. Vers 19 heures, alors qu'à la chaume une délégation de l'Harmonie accompagnait les Suisses au repas, la pluie arriva, une pluie diluvienne qui durera jusqu'au dimanche après-midi.

Malgré le mauvais temps, il y avait quand même assez d'auditeurs sous le chapiteau pour le concert du soir.

Concert donné par la fanfare de Sanvignes (sous la direction de M. Berlioz) et celle de Payerne.

Cette dernière société, en pantalons bleus, vestes rouges flamboyantes et parements dorés exécuta brillamment toute une série d'œuvres modernes, morceaux de prédilection de son chef.

Enfin vers 23 h 30, après le concert, se déroulait un bal où certains jeunes de Payerne et de l'Harmonie dansèrent jusqu'à près de 6 heures du matin.

Dimanche 10 heures. Nous accueillons toujours, sous un déluge, l'harmonie de Feurs qui une demi-heure plus tard donne un concert devant un public maigre au départ, mais allant s'amplifiant jusqu'en fin d'exécution.

Pendant le déjeuner, vers 13 heures se fait une éclaircie et à 14 h 30 au moment du départ des défilés, le soleil luit à travers un grand pan de ciel bleu.

Deux défilés préludent au festin. L'un part du boulevard H.P.-Scheider, l'autre au carrefour du Pilon.

Alors que déjà on commence à entendre la musique, pas redoublés qui rythment les défilés, le ciel s'obscurcit et le déluge reprend. C'est complètement mouillés et ruisselants qu'arrivent vers 15 h 15 musiciens et majorettes. Il était prévu que la moitié des sociétés jouerait en plein air dans le parc et l'autre moitié sous le chapiteau.

Devant la catastrophe atmosphérique, nos 700 musiciens se sont retrouvés sous le chapiteau, mêlés à la foule des auditeurs. De plus, privés de sonorisation qui paraît-il avait été noyée, nous nous retrouvions devant une troupe presque débandée pataugeant dans la boue. De partout, l'eau s'infiltrait sous le chapiteau transformant le sol en un véritable cloaque.

Pourtant peu à peu, nous pûmes reprendre l'organisation en main et tout finit par s'arranger quand arriva une voiture sonorisée. En attendant, le morceau d'ensemble « Défilé fédéral », fort nuancé avait été sous la direction de J.-C. Genevois.

Chaque société musicale réussit à jouer ses morceaux prévus et reçut une coupe, souvenir du centenaire de l'Harmonie.

Les instruments de cuivre étincelants sous les projecteurs étaient du plus bel effet et les groupes de majorettes se séchaient en dansant inlassablement aux rythmes des harmonies et fanfares.

Quand tout fut terminé, un soleil radieux revint dans le ciel redevenu bleu lui aussi.

Finalement nous sommes tout de même satisfaits de nos deux journées et nous nous souviendrons longtemps du centenaire du Creusot, arrosé comme nous n'aurions pas pu l'imaginer.

Nos amis suisses ont quitté le Creusot enchantés de leur séjour. Jamais nous n'ont-ils dit, nous n'avions été pareillement reçus en France, tant sur le plan de l'amitié que sur celui du logement ou de la table.

Payerne logeait au foyer des jeunes travailleurs où de nombreuses chambres venaient d'être rendues disponibles par le départ en vacances des étudiants de l'U.T.

En aparté, je crois bon de signaler que chez eux, les Suisses n'ont pas un niveau de vie très supérieur à celui des Français. Par contre, lorsqu'ils viennent chez nous, le taux de change divise pour eux les prix par 2,5.

- Participaient au festival :
- Union musicale de Payerne.
  - Fanfare de Sanvignes.
  - Majorettes de Perrecy-les-Forges.
  - Harmonie municipale de Chagny.
  - Fanfare de Sevrey.
  - Batterie fanfare de Saint-Gengoux-de-Scissé.
  - Fanfare de Chauffailles.
  - Harmonie de Buxy.
  - Clique de Saint-Germain-du-Bois.
  - Majorettes de Saint-Firmin.
  - Harmonie de Gueugnon.
  - Fanfare de Saint-Rémy.
  - Trompette de Montcenis.
  - Harmonie de Montchanin.
  - Fanfare de Blanzay.
  - Harmonie de Feurs.
- Diverses personnalités assistaient au festival :

M. Billardon, député de la circonscription, M. Dufour, maire du Creusot, entouré de plusieurs conseillers municipaux dont M. Boudot, premier adjoint et président de la commission culturelle.

M. le Président du conseil communal de Payerne, le président de la société, musicien lui-même et plusieurs membres de la

société suisse. M. Roger Nectoux, directeur de la fanfare des écoles de Montceau, représentait officiellement la Fédération musicale de Saône-et-Loire, dont M. Norbert Charleux, trésorier et M. Michon étaient aussi présents.

Enfin M. Charmeaux, président de l'Harmonie du Creusot, omniprésent remercia toutes les sociétés participant au festival.

A. PROST,  
Vice-président de l'Harmonie.

## TARN

### Puylaurens

#### Festival départemental des 21 et 22 juin : Une réussite

Quand sonnèrent, samedi soir, vers 21 heures, dans l'accueillante cité puylaurennaise, les trompettes du Rallye Castrais, celles de la Batterie-Fanfare locale, précédées des majorettes de Castres, et que l'immense podium de la place Ravelin rassemblait déjà les quelque 150 musiciens des Harmonies tarnaises ayant répondu présent, le vingt et unième Festival de la Fédération des Sociétés Musicales, Orphéoniques et Majorettes du Tarn était lancé.

#### LES CONCERTS DES HARMONIES :

Celle des jeunes du Stage de Razisse et celle de la Fédération devinrent ensuite le pôle d'intérêt d'une soirée s'annonçant plutôt fraîche.

D'abord, l'orchestre des jeunes, dont les retrouvailles dans la joie prouvent, chaque fois, l'intérêt de cette formation, placée sous l'autorité paternelle mais ferme de Noël Grand, président fédéral, exécuta « Lütspiel ouverture », de Kéler Béla, « Choral and Rock-Out », de Heggens et « Holiday in Spain », de Kelly. Cet ensemble, par sa cohésion parfaite, sachant donner, tour à tour, les nuances qu'exige l'interprétation de ces œuvres essentiellement modernes, très bien écrites et orchestrées, se surpassant même, par rapport aux précédentes prestations, s'attira la sympathie d'un public connaisseur.

Après un entracte, au cours duquel, M. Didier Brunel, délégué départemental, remit, au nom de la Délégation régionale à la Culture, les instruments de musique attribués aux Ecoles de Musique de la Fédération, l'Harmonie Fédérale, à laquelle se joignirent les juniors, prit place sur le podium. Sous la baguette de M. Paul Couthures, codirecteur de l'Harmonie des « Enfants d'Albi », ce groupe imposant de musiciens interpréta de façon magistrale, un programme qui connut un grand succès avec « l'Arlésienne » : Prélude, Entracte et Final, de Georges Bizet. Ensuite nous entendîmes l'ouverture de « l'Italienne à Alger », de Rossini, avec en soliste Marc Héral, clarinette solo de l'Union Musicale de Graulhet ; œuvre particulièrement brillante ; nous écoutâmes ensuite : « la Grande Porte de Kiev », extrait des « Tableaux d'une Exposition », de Mousorgsky, au final éclatant succédant aux deux quatuors remarquables. Pour finir, l'orchestre fédéral clôtura ce concert avec « Rythm Parade », de Darling. Ne ménageant pas ses applaudissements, le public se retira enchanté de cette soirée.

#### LA MATINÉE DU DIMANCHE :

Le dimanche matin, dès la réception, vers 9 heures, des sociétés participantes au concours du jeune fanfariste, commencèrent les épreuves de tambour, clairon, clairon basse et trompette de cavalerie dans les locaux de la M.J.C., mis gracieusement à la disposition de la Fédération, par les responsables. Les écoles Carmausines et Saintes-Sulpiciennes (clairon et clairon basse) se distinguèrent, tandis que la trompette de cavalerie, instrument difficile et ingrat pour des jeunes, on remarqua l'école Castraise.

La messe fut célébrée en l'église Notre-Dame-du-Lac, qui en la circonstance, affichait complet. L'ensemble à plectres de « l'Estudiantina Albigeoise », (direction : Louis Llop) prêtait son concours, accompagnant avec discrétion et qualité l'office. A remarquer l'interprétation de la « Sérénade » de Schubert, très prise par l'assistance. Au premier rang de celle-ci, on notait la présence de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, M. Tartier, secrétaire général de la sous-préfecture de Castres, de M. Louis Maruejols, maire et conseiller général de Puylaurens, de M. Noël Grand, président fédéral et Madame. A l'issue de l'office, un rassemblement au monument aux morts groupant les batteries-fanfars de Carmaux, de Réalmont, les autorités et beaucoup de monde, constitua le premier « point chaud » de la journée, d'autant que le soleil était au rendez-vous. Après le dépôt de gerbe, un défilé, ouvert par la Fanfare Réalmontaise et brillamment continué par les musiciens carmausins, conduisit le groupe des personnalités jus-

qu'au C.E.G. Parmi celles-ci, outre M. Jacques Limouzy, M. Tartier, M. Maruesouls et M. Grand, M. Louis Brives, sénateur et président du conseil général du Tarn, M. Didier Brunel, délégué départemental, M. Pierre Dupret, vice-président fédéral, M. Gayraud, principal du C.E.G., MM. Lechevanton et Bardet, respectivement : secrétaire général et trésorier adjoint fédéral ; M. Raoul Besse, secrétaire général de la Société locale, ainsi que de nombreux membres de Sociétés et Amis de la Musique. Au C.E.G., lors du vin d'honneur servi aux personnalités et aux sociétés s'étant produites le matin, M. Maruejols, maire, prononça une importante allocution au cours de laquelle, il mit l'accent sur l'effort consenti par la municipalité de Puylaurens en faveur de la musique, afin de voir renaître à Puylaurens en plus de sa Fanfare, une Harmonie ; dit son admiration aux concertistes de la veillée surtout aux jeunes du Stage de « Razisse » qui « **attachent davantage d'intérêt à leurs instruments qu'au poste de télévision** », remerciant tous les participants, leurs dirigeants ; M. le Principal et tout le personnel d'intendance du C.E.G. « **sacrifiant un dimanche de travail bénévole au service de la musique tarnaise** ». Excusant, M. Léopold Raynaud, maire honoraire, il rendit hommage à M. Raoul Besse, éducateur de jeunes. Prenant le relais, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, remit la médaille d'or de la C.M.F. à M. Besse pour plus de cinquante ans de service à la cause de la musique populaire. Au cours du repas pris en commun, M. Noël Grand, président fédéral tint à remercier M. le Maire, ainsi que toutes les personnalités présentes, M. l'animateur de l'A.D.D.A. du Tarn, les organisateurs, la ville de Puylaurens pour son merveilleux accueil ! Il remercia également le personnel bénévole des services du C.E.G. en particulier. Cette première partie de la journée devait se terminer dans une chaleureuse ambiance, de bonne augure pour l'après-midi.

## L'APRES-MIDI DU DIMANCHE :

Dès 14 h 30, des quatre coins de la cité, les différentes sociétés participantes se mettaient en mouvement pour rejoindre le podium sur la place centrale du Ravelin : Batteries-Fanfars précédées de leur groupe de majorettes dans leur costume scintillant sous les rayons du soleil, sous les applaudissements d'une foule nombreuse et enjouée. Parmi les personnalités présentes, on notait celles de M. Georges Spenale, sénateur, ex-président de la Commission européenne de Strasbourg, maire de Saint-Sulpice ; M. Charles Pistre, député et conseiller général de Gaillac ; M. Jean-Pierre Cabane, conseiller général de Mazamet et président de la commission départementale du conseil général ; M. Jacques Durand, conseiller général de Réalmont. Après l'exécution de deux œuvres par société, eut lieu l'exécution du morceau d'ensemble : « **Brillant Chasseur** », sous la direction de M. Fraysse, de Puylaurens. L'ovation que fit l'auditoire nécessita un « bis ». Vint ensuite, après « **Les Refrains de Paris** », par la « **La Lyre de Lavour** », très appréciée, le moment des récompenses. D'abord, le président Noël Grand, accompagné des autorités présentes, demanda aux jeunes du Concours du Jeune Fanfariste du matin de bien vouloir monter sur le podium. Soixante-dix jeunes fanfaristes, se présentèrent pour recevoir, qui : médaille d'or pour le premier des divisions supérieures, qui : médaille d'argent et diplômes. Ensuite, les présidents et directeurs reçurent chacun une coupe des mains des diverses personnalités. Un membre représentant « **l'Ecole de Sorèze** » remit une médaille de grande valeur au plus jeune élève de l'Ecole de Musique de Puylaurens. Cette journée se terminait dans la joie en songeant déjà au Festival 1981. En terminant, nous ne saurions omettre de remercier les membres du jury qui, de longues heures durant, ont écouté tous les candidats et donné un classement parfois difficile tellement certains candidats étaient de même force. Nous citerons : M. Rouyre, de Graulhet ; M. Pelissou, de Réalmont ; M. Bonnet, de Labruguière. Jury formé de membres ayant opérés en tant que directeurs ou excellents musiciens par le passé dans des sociétés et appelés à juger en toute neutralité. Cette manifestation met un terme à une année musicale bien remplie en souhaitant au Bureau fédéral et à tous les membres de la Fédération de bonnes vacances et à la rentrée !

## Albi

### Beau succès du 13<sup>e</sup> mai de l'Estudiantina Albigeoise

Dans un théâtre d'Albi copieusement garni, s'est déroulé, le 6 juin dernier, la soirée artistique organisée par notre Société de Mandolines et de Guitares.

Sous la baguette de M. Louis Llop, l'Estudiantina a présenté à un public conquis

un échantillon de ses possibilités musicales qui touchent avec bonheur tous les genres, du folklore à la musique classique moderne ou ancienne.

Ce public a été particulièrement sensible entre autres, à l'interprétation toute pleine de nuances et de finesse du Concerto pour mandolines et orchestre d'Eterardi (18<sup>e</sup> siècle) avec, en soliste, Mme Colette Walzack.

La deuxième partie du programme a permis de mesurer tout le talent des danseuses et danseurs des Ballets de Carmen Deladio. Cette troupe d'amateurs réussit, grâce à un travail intense, une prestation digne de professionnels.

Toute l'Espagne a défilé vendredi soir sur la scène du théâtre d'Albi pour la plus grande joie et le ravissement des nombreux amis de l'Estudiantina qui s'y étaient rassemblés.

Nous leur donnons rendez-vous pour un prochain spectacle mais, d'ores et déjà, nos musiciens vont préparer deux nouveaux concerts qui les conduiront les 21 et 22 juin à Najac et à Puylaurens pour le Festival départemental de Musique.

## PARTICIPATION AUX CONCOURS DE MUSIQUE

### Classement

**3<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section**  
1933. Narbonne (Aude)  
1934. Royan (Charente-Maritime)  
1934. Millau (Aveyron)  
1935. Châtelailion (Charente-Maritime)  
1937. Saint-Maur-des-Fossés (Seine)

### 2<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section

1938. Vichy (Allier)  
1947. Castres (Tarn)  
1949. Saint-Girons (Ariège)

### 2<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> section

1950. Lausanne (Suisse)  
1951. Kerkrade (Hollande)  
Championnat du monde, 23<sup>e</sup> sur 74 sociétés, 3<sup>e</sup> des sociétés françaises

1952. Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)  
1954. Carcassonne (Aude)

### 1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> section

1956. Esch-sur-Alzette (Luxembourg)

### 1<sup>re</sup> division, 1<sup>re</sup> section

1958. Lyon (Rhône)

### Division supérieure B

1961. La Rochefoucauld (Charente-Maritime)  
1964. Châteaudun (Eure-et-Loir)

### Division supérieure A

1966. Auch (Gers)

### Excellence B

1969. Breschia (Italie)  
1971. Saint-Girons (Ariège)  
1974. Angoulême (Charente-Maritime)  
1975. Logrono (Espagne)  
1979. Ferrare (Italie)

## Saint-Sulpice

### La réussite du festival national de batteries-fanfars

Le public des grands jours qui, l'autre dimanche après-midi, assista au festival de batteries-fanfars à Saint-Sulpice (81), gardera certainement longtemps le souvenir d'un agréable temps fort où, s'évadant sur les ailes de la musique, il goûta particulièrement la prestation de l'ensemble de Colomiers rappelé, par plaisir, au final pour confirmer son choix. Décerné à l'unanimité du jury, l'applaudimètre en aurait fait foi, le premier prix de ce festival national alla donc aux Colomiers désormais indissociables de cette « **petite perle** » finement interprétée, sans doute dans l'esprit du créateur ; un voisin et ami de Blagnac, M. Haensler : « **Décidément, la musique régionale s'imposait de bout en bout** ». Dès lors, il devenait difficile pour les autres formations, au demeurant très méritantes, de dépasser, voire d'égaliser ce degré de perfection instrumentale. Pourtant, la batterie-fanfare de Carmaux assura d'entrée de jeu la réussite musicale de ce festival. L'Amicale Tournaise (Bordeaux), se fit remarquer par la délicatesse des exécutions. La Fanfare du Réveil Albigeois présenta deux enfants prodiges à la trompette de cavalerie. Le Cocorico Gaillacois prouva qu'il fallait compter avec lui. L'Alerte Mazamétaine démontra la qualité de son ensemble de trompettes et trompes. Enfin, la Clique Municipale de Graulhet, présentant un ensemble nombreux confirma avec brio, qu'elle possédait des tambours de grande lignée.

### LE FESTIVAL

L'impeccable organisation de l'Avenir Saint-Sulpicien (ses majorettes et minorettes) permettait au festival de débiter dans les temps prévus avec le beau temps inespéré. Venant d'en ville, le défilé des sept sociétés avec les sociétés musicales précitées et les groupes de majorettes, fit son entrée au stade. Le jury, composé notamment de MM. Noël Grand, président de la Fédération, Gilbert Rigaud, Lechevanton,

Cartou et Bouquet avait pris place côté tribune d'honneur. Tour à tour les sociétés vinrent exécuter face au jury, deux morceaux de leur choix, après un entracte au cours duquel on assista à un intermède : parade des majorettes d'Albi, de Carmaux et des minorettes de Saint-Sulpice.

Le festival se poursuivit par l'audition des sociétés de Gaillac, Mazamet et Graulhet, puis tous les participants se groupèrent pour l'exécution du morceau d'ensemble « **le Téméraire** » où les trompes mazamétaines, albigeoises et graulhe-loises firent merveille.

### LES RECOMPENSES

Et puis vint le moment tant attendu de la proclamation des résultats et de l'attribution des récompenses : diplômes et coupes pour les musiciens, fleurs pour les majorettes. A la Batterie-Fanfare de Colomiers (31) revint le premier prix, l'Amicale Tournaise (33) se classe seconde ; ensuite arrive en troisième position la Clique Musicale de Graulhet, précédant la Batterie-Fanfare de Carmaux. L'Alerte Mazamétaine se classe cinquième ; le Cocorico Gaillacois arrive en sixième position, précédant le Réveil Albigeois. Prenant la parole, M. Noël Grand remercia tout le monde et, en particulier, l'Avenir Saint-Sulpicien, organisateur de ce festival très bien réussi et il fixa rendez-vous au festival départemental de musique des 21 et 22 juin 1980 à Puylaurens. M. le Président fédéral annonce que des médailles vont être remises par M. Georges Spenale, sénateur-maire de Saint-Sulpice, à des serviteurs de la musique populaire et notamment à M. Cartou (médaille d'or) à l'occasion de ses 52 ans au service de sa société, à MM. Emile Bousquet, Aimé Bousquet, Delmas, Aspe, M. Berty, M. Gatto, M. Bracconier, M. de Gachy. Le mot de la fin revint à M. Gartou ; il souligna la réussite de ce festival, remercia tout le monde et fixa la prochain rendez-vous à Puylaurens les 21-22 juin prochains. Un vin d'honneur servi à la mairie termina cette journée mémorable.

## VAUCLUSE

### Avignon-Monteux

#### Belle soirée musicale offerte par « **Les Amis de la Musique** »

Record d'affluence sans précédent, 200 personnes assistaient, samedi 28, à l'audition des élèves de notre école de musique à la salle de l'Amitié.

Cette soirée, en tous points fort réussie, était présidée par le toujours dévoué M. Grangier, ancien sénateur, maire honoraire, avec, à ses côtés, le président Alphonse Testenièrre, M. de Belleville, MM. les professeurs, les membres du conseil d'administration.

Etaient excusés, M. le Maire ainsi que M. Nicolle retenus par ailleurs.

Après les remerciements d'usage par le président Alphonse Testenièrre et quelques recommandations faites aux élèves leur demandant de ne pas négliger leurs connaissances acquises au cours des grandes vacances, c'était la distribution dans la joie et les applaudissements bien mérités des 34 diplômes portant sur chacun d'eux les notations obtenues aux divers examens.

Mme Babinet, vice-présidente, présentait ensuite sa petite chorale qui obtenait un joli et légitime succès.

Présenté par le secrétaire, Gilbert Testenièrre, le nombreux public pouvait apprécier les résultats obtenus dans chaque discipline par les élèves de MM. Guiral, Sarrade, Prunières, Michel Testenièrre. Il serait trop long d'énumérer ici tous les élèves, citons parmi les meilleurs Hélène Roux, Isabelle Rogier, Joke Dubois, Nathalie Estevenin à la flûte à bec, Sophie Bellier, Denis Roux, Joël Roux et Brigitte Bresciani à la flûte traversière, professeur M. Guiral, Karim Smail, Karine Lecompte, Michel Constant et Jean-Marie Chabran à la guitare, professeur M. Sarrade, Astrid Babinet, Sylvain Bellier, Elisabeth Oliver, Catherine Bourdelles, Christine Dufour et Florence Saint-Clair au clavecin, professeur M. Prunières, et enfin, dans un duo de trompette, Patrick Clément, Jean-François Dubois, ainsi qu'un quatuor pour terminer avec les deux mentionnés ci-dessus plus Eric Pancin et Hervé Roux, professeur Michel Testenièrre.

Cette audition termine une année de travail. Travail sanctionné sous diverses fortunes par les élèves selon l'application qu'ils apportent à leurs études musicales. Travail consciencieux, opiniâtre et jamais en défaut de la part des professeurs. Travail en coulisse et dans l'ombre, mais combien riche par le résultat obtenu, malgré les soucis et les difficultés à surmonter pour la bonne marche de cette école de

musique de la part du conseil d'administration en général, du président et du trésorier en particulier.

Ce résultat, et ce sera le mot de la fin, n'a pu être obtenu que grâce à l'aide morale et financière qu'ont bien voulu nous apporter nos élus, le maire, M. Chabran, en tête. Qu'ils en soient remerciés.

## Avignon-Cavaillon

### « **Li Cantaire du Souleù** » et « **Li Parpaïou Blu** » brillants lauréats au Concours national de musique d'Aix-les-Bains

Ils étaient 2.500 participants en juin dernier à Aix-les-Bains où se déroulait le grand Concours national de musique ; parmi ces participants, les harmonies venues des quatre coins de France, tout comme les fanfares et batteries et mêmes des orchestres à Plectre. Il y avait aussi des chorales et parmi celles-ci « **Li Cantaire dou Souleù** » qui sous la codirection de Mme Bidon et M. Mathieu concourait pour la deuxième fois ; en effet, l'on se souvient de son premier prix de l'année dernière.

Partis dès les 5 heures le matin et après un voyage sans histoire, elle arrivait à Aix-les-Bains à 10 h 15 et là, le temps de se préparer, ce fut l'heure du concours à 11 heures, où elle interpréta devant un jury le chant imposé, puis un chant tiré au sort, cette épreuve passée, les choristes plus détendus, on le comprend, se rendaient au restaurant pour le repas.

Tout comme le groupe « **Li Parpaïou Blu** » qui lui, sous la direction de M. Montagard, ne concourait pas mais tentait, ce jour-là, son classement, se présentait devant le jury à 15 heures, alors que la chorale donnait un petit concert au théâtre de verdure où elle recueillait un grand succès.

Nos comtadines, farandoleurs et tambourinaires présentèrent au jury « **la Farandole provençale** » et la « **Farandole de l'Arlésienne** » puis quelques instants plus tard, donnaient une représentation sur la scène du Théâtre de verdure où ils étaient ovationnés.

C'est au terme du défilé dans la ville des quelque 2.500 musiciens venant se ranger devant la scène dans la section chorale, que les résultats furent proclamés.

« **Li Cantaire dou Souleù** » remporte le premier prix dans la section chorale, première section et une superbe coupe.

« **Liparpaïou Blu** » quant à eux se sont vu classer en première division 2<sup>e</sup> section et recevaient également une très belle coupe, et les compliments du jury pour l'excellente exécution et la très belle tenue.

Bravo à tous ces Cavaillonnais qui, par leur dévouement, leur bénévolat exemplaire, sont en quelque sorte les gardiens du temple de la musique, du chant, du folklore, et les dignes ambassadeurs de la ville de Cavaillon et font honneur à notre fédération.

## Sorgues

### Festival de musique populaire

Tous les deux ans, la ville de Sorgues consacre un dimanche pour mettre la musique populaire à l'honneur avec un magnifique rassemblement de musiques et de majorettes. Un festival qui alterne avec celui non moins spectaculaire des groupes folkloriques.

En ce dimanche de la fête des mères, dans le cadre champêtre du parc municipal, véritable havre de verdure et de fraîcheur, une nouvelle édition confiée aux amis du Réveil fanfare de Sorgues a été particulièrement réussie.

Le temps incertain le matin s'était mis au diapason et le soleil était de la partie au moment où les groupes, après être partis de la salle des fêtes, se retrouvaient au parc municipal, après un défilé plein de couleur et de fraîcheur.

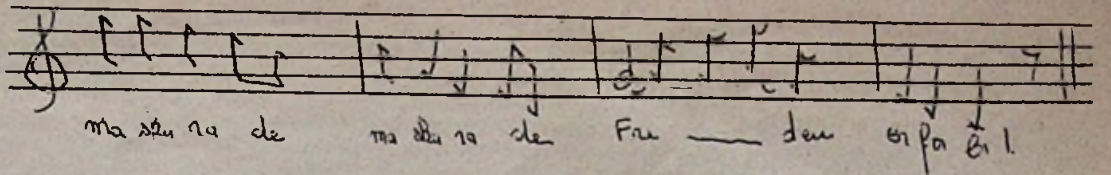
Pendant tout l'après-midi, les 14 formations devaient se produire devant le millier de spectateurs venus applaudir et encourager ces serviteurs de la musique populaire. A la tribune d'honneur, M. Marin, député-maire de Sorgues, et madame, M. Trinquier, président fédéral, et madame, M. Imbert, directeur honoraire du Réveil sorguais, M. Vély, président du Réveil sorguais, Mme Mesmin.

A l'issue du spectacle et suivant la chère tradition un morceau d'ensemble, les Enfants de troupe, dirigés par M. Imbert, et la remise des médailles.

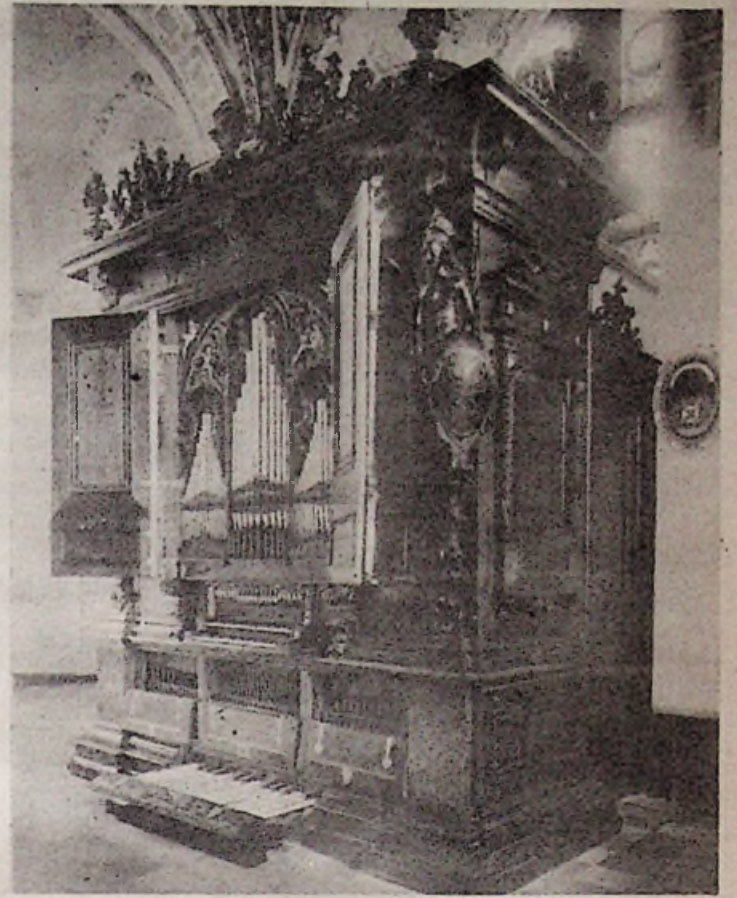
En conclusion, une très agréable journée passée à Sorgues, admirablement orchestrée et mise sur pied par le bureau directeur du Réveil sorguais, que la Fédération départementale se permet de féliciter et de remercier.

# LE DANEMARK : CARL NIELSEN

• Suite de la page 4



Nielsen dans les Workshops : chaque « séminariste » travaillait dans sa spécialité une œuvre du musicien.



Personnellement je me suis jointe au Chor-workshop, qui nous permet de découvrir la beauté sévère de motets. Généralement nous consacrons 2 heures par jour à nos répétitions : nous nous retrouvons une quinzaine. De nombreux pays étaient représentés : (Danemark, U.S.A., Canada, Allemagne, Grande-Bretagne). Et c'était un musicien de ces groupes de travail qui nous dirigeait.

Ce voyage fut enrichissant quant à la connaissance de Carl Nielsen. Il me permit également grâce à de nombreuses excursions, de goûter le plaisir de visiter quelques hauts lieux du Danemark :

- le château de Fredensborg,
- le château de Frédérikborg,
- Elsinore et Kronborg Castle, le monastère de l'Eglise Ste-Marie,
- Visite du Tivoli à Copenhague, ainsi que le musée de l'histoire de la Musique ; nous visitâmes aussi à Copenhague la librairie royale (en particulier

nous pûmes examiner des manuscrits de C. Nielsen) enfin nous fûmes reçus officiellement à la maison d'édition musicale Wilhelm Hansen.

Tout ceci s'est déroulé dans une ambiance extraordinaire : bonne humeur, décontraction et parfaite entente entre tous les participants. Nous aimions à nous retrouver le soir, après les concerts, autour de tasses de thé, pour discuter, ou d'un piano pour chanter... nos hymnes nationaux respectifs...

Un dîner d'adieu, présidé par les filles de Carl Nielsen, et avec la participation de toutes les personnalités du séminaire, suivit le concert final constitué par la présentation des différentes œuvres mises au point tout au long du séjour par les Workshops.

Ce « FareWell dîner » symbolisa à lui seul l'esprit de ce séminaire : gaieté, cordialité autour du bilan de ces journées d'étude et discours d'adieu.

Corinne RAUPP.

## EDITIONS ROBERT MARTIN NOUVEAUTES

### ENSEIGNEMENT

Initiation progressive au déchiffrement instrumental, 80 déchiffrages manuscrits pour trompette, cor d'harmonie, saxophone, clarinette, flûte, hautbois, de Marc Dijoux (Facile à moyenne force) ..... 24,00 F

### TROMPETTE

Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin, facile (Collection « Jouons Ensemble ») ..... 31,00 F

Deux pièces pour ensemble de trompettes multiple de quatre, de Claude-Henri Joubert, moyenne force, l'exemplaire complet ..... 22,00 F

Venise, de Daniel Leriche, pour 4 trompettes, moyenne force, l'exemplaire complet ..... 22,00 F

Intrada, de Marcel Lagorce et Loïc Mallié, pour trompette ut ou sib et piano, très facile (Collection « Débutants ») ..... 13,20 F

### COR D'HARMONIE

12 Divertissements en duos, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensemble »), facile et assez facile ..... 26,40 F

6 Trios faciles, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensemble ») ..... 26,40 F

Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin (Collection « Jouons Ensemble »), facile ..... 31,00 F

### TROMBONE ET PIANO

Sur cinq positions, 5 créations de Jacques Toulon, avec accompagnement de piano de Loïc Mallié, facile et assez facile ..... 40,00 F

### BASSE SIB ET TUBAS

12 Divertissements en duos, de Julien Porret, facile et assez facile ..... 33,00 F

### BASSE SIB ET PIANO

La Cigale et la Fourmi, de François Poullot, facile (Collection « Débutants ») ..... 13,20 F

### COLLECTION QUINTETTE DE CUIVRES JEAN-BAPTISTE ARBAN

Fugue en fa mineur, de Jean-Sébastien Bach, transcription Thierry Caens, moyenne force ..... 40,00 F

Merle et Pinson, polka pour deux cornets ou trompettes sib, de J. Reynaud, arrangement Thierry Caens, moyenne force ..... 40,00 F

### SAXOPHONES

Air scandinave, de Joseph Zemp, pour quatuor, moyenne force, l'exemplaire complet ..... 20,00 F

L'Art de la fugue, de Jean-Sébastien Bach, transcription pour quatuor, de Michel Delgiudice, moyenne force, l'exemplaire complet ..... 69,00 F

Air scandinave, de Joseph Zemp, quintette de saxophones, moyenne force ..... 24,00 F

Mélancholy song, de Robert Letellier et Roger Gilet, pour saxophone alto et piano, assez facile ..... 13,20 F

### CLARINETTE

6 Duos concertants pour deux clarinettes, dédiés aux amateurs, de Joseph Haydn, moyenne force ..... 35,00 F

Air scandinave, pour 4 clarinettes sib, de Joseph Zemp, moyenne force ..... 20,00 F

Aria, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile ..... 13,20 F

Petite pièce, de René Médous, avec piano, très facile (Collection « Débutants ») ..... 12,65 F

### FLUTE

10 pièces faciles pour trois flûtes, de Raymond Guiot (Collection « Jouons Ensemble »), l'exemplaire complet ..... 95,00 F

Duo, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile ..... 17,00 F

Imitations, de Loïc Mallié, avec piano, moyenne force ..... 13,20 F

### ALTO A CORDES

10 duos pour altos, en première position, de Claude-Henri Joubert (Collection « Jouons Ensemble »), facile à moyenne force ..... 33,00 F

### PERCUSSION ET PIANO

Pièce pour percussion, de Jean Brouquières (Collection « Débutants »), très facile ..... 13,20 F

### COLLECTION « ORCHESTRE JUNIORS »

Mon premier concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John, recueil de 5 pièces, très faciles :

— conducteur en ut ou piano ..... 18,70 F

— partie séparée ..... 6,60 F

Mon deuxième concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John, assez facile. Ce nouveau recueil comprend 5 pièces de styles différents : Le Cirque Zouzou - A Bicyclette - Chaconne pour un film imaginaire - Black cat rag - Five O'Clock :

— conducteur en ut ou piano ..... 30,00 F

— chaque partie instrumentale ..... 8,50 F

Le petit orchestre, arrangement de Paul Fromin, sur des thèmes de Delalande, Mouret et Corelli, facile :

— conducteur ..... 27,50 F

— chaque partie instrumentale ..... 8,50 F

Romance pour orchestre à cordes, de Claude-Henri Joubert, facile :

— l'exemplaire complet ..... 38,50 F

— le conducteur ..... 17,60 F

— partie séparée ..... 5,50 F

La clientèle de détail de la région parisienne peut trouver ces ouvrages au magasin :  
« ARPEGES », 24, rue Etex, 75018 PARIS - Tél. : 229-21-31

Nous avons envoyé, début septembre, aux professeurs et directeurs d'Écoles de Musique et Conservatoires, notre nouveau catalogue « Enseignement - Musique instrumentale - Petits ensembles - Orchestres d'élèves ». Si vous êtes Professeur ou Directeur d'École de Musique et Conservatoire, et que vous n'avez pas reçu ce catalogue, veuillez nous le demander, en spécifiant vos qualités.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone  
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



**EDITIONS ROBERT MARTIN**

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON  
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Votre journal  
est le journal  
officiel de la  
Confédération  
Musicale de  
France.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux du mois de février 1980 est épuisée. Le journal de la Confédération Musicale de France est en vente depuis peu au kiosque situé à l'angle de la rue La Fayette et du boulevard Magenta.

Journal de la  
**Confédération  
Musicale de France**  
Directeur-Gérant :  
**M. André AMELLER**  
Abonnement (10 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
Le numéro : 5 F  
FRANCE ..... 1 an 30 F  
ETRANGER ..... 1 an 75 F

Compte Chèque Postal  
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE  
DE FRANCE  
121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :  
Janvier, Février, Mars, Avril,  
Mai, Juin-Juillet,  
Août-Septembre, Octobre,  
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE  
« LES MARCHES DE FRANCE »  
44, rue de l'Ermitage  
75020 PARIS  
Tél. : 366-44-86

Pour les Sociétés de Musique  
voyageant avec leur autocar

**S.C.T.T.V. TRANSATOUR**

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37